

# Informations internes sur L'AGRICULTURE

## Evolution régionale de la population active agricole

### III. Benelux

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée  
à la mention explicite de la source*

---

# Informations internes sur L'AGRICULTURE

---

## Evolution régionale de la population active agricole

### III. Benelux

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

## AVANT-PROPOS

Le présent rapport consacré aux pays du Benelux fait partie d'une série d'enquêtes établies pour chaque Etat membre, consacrées à l'évolution de l'emploi en agriculture (1).

Il a été préparé à la demande des Directions Générales des "Affaires Sociales" et de l'"Agriculture" par ir. J.P. GROOT du "Afdeling Sociologie en Sociografie van de Landbouwhogeschool, Wageningen".

---

La présente étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en matière.

---

(1) Le rapport de synthèse ainsi que l'enquête pour la R.F. d'Allemagne ont été publiés dans la présente série respectivement sous les n°s 39 et 40.

## S O M M A I R E

	<u>Page</u>
Introduction	-
<u>I PARTIE</u>	
<u>Chapitre I - PAYS-BAS</u>	1
Répartition régionale	1
1. Groningen, Friesland et Drenthe	2
2. Overijssel et Guelderland	22
3. Utrecht, Noord-Holland et Zuid-Holland	35
4. Zeeland	50
5. Noord-Brabant et Limburg	60
<u>II PARTIE - BELGIQUE</u>	79
Introduction	79
Répartition régionale	79
1. Antwerpen et Limburg	82
2. Oost- et West-Vlaanderen	94
3. Brabant	104
4. Hainaut et Namur	115
5. Liège et Luxembourg	128
<u>III PARTIE - GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG</u>	140
 Carte des régions du Benelux	

## I PARTIE

### Chapitre I - PAYS-BAS

#### Répartition régionale

Dans la répartition régionale des Pays-Bas aux fins de notre étude, nous avons retenu trois facteurs définissant le caractère de ces régions, à savoir :

1. l'importance relative de la population agricole active
2. l'accroissement de l'ensemble de la population active comparée à la diminution de la population agricole active
3. l'extension de l'industrie comparée à l'évolution du nombre des personnes employées dans les services.

Dans la région qui comprend les provinces de Groningen, de Friesland et de Drenthe, le volume de la population agricole active masculine représentait respectivement 29 %, 37 % et 45 % de l'ensemble de la population masculine active en 1947 et 20 %, 27 % et 29 % de cette même population en 1960. Abstraction faite de la Zélande, les trois provinces septentrionales sont les provinces les plus agricoles des Pays-Bas.

Il ressort du tableau 1 à la page 3 que contrairement aux autres provinces et exception faite de la Zélande, les provinces de Groningen, de Friesland et de Drenthe se caractérisent également par le fait qu'au cours de la période 1947-1960 la diminution du nombre d'emplois agricoles masculins est supérieur à l'augmentation de l'ensemble de la population active. Nous remarquons, enfin, que contrairement à la Zélande, les provinces septentrionales ont connu, au cours de cette période, une extension du secteur secondaire plus faible que dans les autres provinces, mais plus forte que l'augmentation du nombre d'emplois masculins offerts dans les services.

Voici en bref les caractéristiques des autres régions :

Overijssel et Gelderland : dans ces deux provinces, le pourcentage de la population agricole active s'élevait respectivement à 26 et 27 % en 1947; il s'élevait à 16 % dans les deux provinces en 1960; la diminution de la population masculine active en agriculture est notablement inférieure à l'augmentation de l'ensemble de l'emploi masculin; l'extension de l'industrie dépasse celle du secteur des services.

## Introduction

Dans la présente étude des aspects régionaux de l'évolution de l'emploi agricole dans les pays du Benelux, nous donnerons, pour chaque région séparément, tout d'abord une analyse statistique de l'évolution de l'emploi agricole, tout en attachant également une certaine importance à l'évolution du nombre d'emplois dans les branches d'activité non agricoles.<sup>(1)</sup> En effet, les facteurs responsables du recul subi par l'emploi agricole après la deuxième guerre mondiale doivent être recherchés principalement dans la situation existant en dehors de l'agriculture.<sup>(2)</sup>

Cette analyse statistique se fonde sur les données des deux derniers recensements de la population qui ont été effectués les 31 décembre 1947 et 31 décembre 1961 en Belgique, les 31 décembre 1947 et 31 décembre 1960 au Luxembourg et des recensements de la population et des professions du 31 mai 1947 et du 31 décembre 1960 aux Pays-Bas. Nous analyserons surtout la diminution de la main-d'oeuvre agricole ventilée pour chaque région, par sexe et situation dans la profession. Nous mettrons l'accent plus particulièrement sur l'évolution de la population agricole active masculine. Le caractère peu sûr des données statistiques concernant le travail professionnel des femmes et des jeunes filles employées dans l'agriculture rend plutôt aléatoire la comparaison des résultats des deux recensements professionnels. En plus de la diminution de la population agricole active, nous examinerons l'évolution du nombre des emplois offerts dans chaque région par l'industrie et les services. Cette évolution sera comparée à la diminution du nombre des emplois dans le secteur agricole.

En vue d'expliquer l'évolution de l'emploi constatée tant dans l'agriculture que dans les branches d'activité secondaires et tertiaires, la seconde partie de l'analyse de chaque région s'efforcera de découvrir des facteurs qui ont contribué à l'évolution des structures économiques de la région. Nous utiliserons à cette fin les données statistiques, dans la mesure où elles seront disponibles par province, concernant la migration, les "navettes", le chômage, l'évolution du nombre d'exploitations agricoles par classe de grandeur ainsi que la mécanisation des exploitations agricoles.

---

(1) Rapport terminé dans le courant de l'année 1966.

(2) Une carte du Benelux, subdivisée par régions, se trouve à la fin de l'étude.

Noord-Holland, Zuid-Holland et Utrecht : la population agricole active masculine y représentait respectivement 11 %, 12 % et 13 % en 1947; elle y représentait respectivement 7 %, 9 %, et 7 % en 1960; la diminution de la population agricole active masculine est notablement inférieure à l'augmentation du nombre total d'emplois, l'extension de l'industrie est à peu près équivalente ou plus faible que celle du secteur des services.

Zeeland : la population agricole active y représentait 36 % en 1947 et 27 % en 1960; la diminution des emplois agricoles masculins y est notablement supérieure à l'augmentation de l'emploi dans l'industrie ; l'extension du secteur secondaire est à peine supérieure à celle des services.

Noord-Brabant et Limburg présentent à peu près les mêmes caractéristiques que les provinces de Gueldre et d'Overijsel, du moins en ce qui concerne l'évolution du volume de l'emploi par secteur. Dans le Brabant septentrional et le Limbourg, la croissance de l'industrie joue peut-être même un rôle encore plus grand dans cette évolution. En outre, la population agricole active masculine y est moins importante : elle y représentait respectivement 23 % et 19 % en 1947 pour 12 % et 10 % en 1960.

Nous ne tiendrons pas compte dans notre analyse régionale proprement dite, du Noordoostpolder et de l'Oostelijk Flevoland. L'emploi, en particulier l'emploi agricole, a évolué dans ces deux polders du Zuiderzee entre 1947 et 1960 dans des circonstances trop particulières pour qu'il soit possible d'analyser ces polders en tant que parties d'une de ces régions, ou même autrement. Il n'empêche que nous examinerons les polders du Zuiderzee si cet examen s'avère utile dans le cadre de notre étude.

## 1. Groningen, Friesland et Drenthe

### Analyse statistique

Dans les trois provinces septentrionales, l'emploi agricole (1) masculin a régressé de presque 30 % entre 1947 et 1960. Sur le plan statistique, le nombre d'emplois agricoles féminins a accusé, toute proportion gardée, un recul encore beaucoup plus net (tableau 2, page 4). La question est de savoir si cette diminution statistique correspond exactement à la diminution de la population agricole active féminine. En 1960, le critère d'appartenance à la population active - 15 heures au moins de travail par semaine - a très

(1) L'agriculture au sens strict, à savoir la culture, l'élevage et horticulture. La sylviculture et le défrichement (travaux de technique culturale) ne sont pas inclus dans l'agriculture dont ils faisaient partie en 1947. Pour que l'on puisse se faire une idée correcte de l'évolution de l'ensemble de l'emploi, le nombre de personnes employées dans la sylviculture et le défrichement est inclus dans les effectifs de la population active occupée par la chasse et la pêche.

Tableau 1 - Augmentation ou diminution de la population active masculine aux Pays-Bas, ventilée par branches d'activité et par province, pour la période 1947-1960, en valeur absolue

Province	Agriculture <sup>(1)</sup>	Industrie	Services	Total
Groningen	- 12.006	+ 10.768	+ 4.446	+ 2.477
Friesland	- 14.121	+ 11.885	+ 2.054	- 1.180
Drenthe	- 9.403	+ 11.305	+ 4.438	+ 5.961
Overijssel <sup>(2)</sup>	- 13.356	+ 34.579	+ 10.143	+ 29.979
Gelderland <sup>(3)</sup>	- 23.511	+ 52.038	+ 38.181	+ 63.564
Utrecht	- 4.244	+ 20.340	+ 21.310	+ 35.834
N-Holland	- 13.138	+ 50.562	+ 46.336	+ 80.795
Z-Holland	- 16.863	+ 64.992	+ 77.217	+122.694
Zeeland	- 8.857	+ 5.222	+ 4.398	+ 571
N-Brabant	- 24.027	+ 80.721	+ 31.885	+ 85.278
Limburg	- 11.154	+ 47.363	+ 12.981	+ 47.918
Noordoostpolder	+ 4.019	+ 933	+ 1.539	+ 6.463
NEDERLAND	-146.641	+390.708	+254.928	+480.354

(1) A l'exclusion de la sylviculture, des travaux de technique culturale (défrichement) de la chasse et de la pêche.

(2) A l'exclusion du Noordoostpolder

(3) A l'exclusion de l'Oostelijk Flevoland

Tableau 2 - Répartition de la population active (1) occupée dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, les travaux de technique culturale, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe en 1947 et en 1960

Statut		Agriculture et horticulture			Sylviculture, etc.		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'exploitation indépendants	M	48.677	45.049	-7,5	803	536	-33,3
	F	1.989	702	-64,7	1	1	2)
Epouses aidant dans l'exploitation	F	17.245	4.094	-76,3	7	1	2)
Enfants aidant dans l'exploitation	M	18.296	10.215	-44,2	140	84	-40,0
	F	9.472	1.884	-80,1	-	-	-
Directeurs et gérants d'exploitation	M	717	510	-28,9	322	397	+17,7
	F	1	2	2)	1	-	2)
Employés	M	51	80	+56,9	201	338	+68,2
	F	17	34	+100,0	23	46	+100,0
Ouvriers	M	52.965	29.332	-44,6	6.483	4.484	-30,8
	F	2.860	767	-73,2	1	11	2)
Total	M	120.706	85.186	-29,4	7.949	5.821	-26,8
	F	31.584	7.483	-76,3	33	59	+78,8

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur absolue non calculée parce que trop faible

vraisemblablement exclu de cette population un certain nombre de femmes et de jeunes filles aidant leur mari ou leur père, qui en faisaient pour tant partie en 1947. Le net recul de la main-d'oeuvre féminine salariée indique cependant que la forte diminution de la main-d'oeuvre familiale féminine, qui ressort de la comparaison des résultats des recensements démographiques, est en grande partie réelle.

Si nous nous en tenons maintenant à l'évolution du volume de la population agricole active masculine, nous constatons que la diminution relative du nombre d'ouvriers agricoles et de jeunes gens travaillant dans l'exploitation paternelle est semblable dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe (- 44 %). Les chiffres par province ne diffèrent guère (tab.2, page4), tant en ce qui concerne la diminution du nombre de salariés que celle du nombre de jeunes gens travaillant dans l'exploitation paternelle.

La diminution de 7,5 % du nombre de travailleurs indépendants masculins dans l'agriculture est restée très inférieure à celle du nombre des ouvriers agricoles salariés. Il est frappant de constater que la diminution du nombre de chefs d'exploitation agricoles travaillant pour le compte d'autrui est beaucoup plus importante. Il n'est pas invraisemblable que cela soit dû en partie au fait que certains gérants d'exploitation (ou directeurs) de 1947 ont été recensés comme employés en 1960. Ce phénomène pourrait également expliquer l'augmentation du nombre d'employés.

Cependant que dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, l'agriculture et l'horticulture ont perdu 35.520 emplois masculins entre 1947 et 1960 (et que la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche en ont perdu 2.000 autres) l'industrie et les services ont offert respectivement 33.958 et 10.938 emplois nouveaux à la main-d'oeuvre masculine (tableau 3, page 9).

Les trois provinces ont pris une part égale à cette augmentation de l'emploi industriel (Groningue + 10.768, Frise + 11.885, et Drenthe + 11.305 emplois). Le nombre d'emplois masculins nouveaux dans le secteur des services a varié d'une province à l'autre : Groningue + 4.446, Frise + 2.054 et Drenthe + 4.438.

En Frise, cette augmentation relativement faible de l'emploi dans les services résulte à la fois d'une augmentation de la population masculine active employée dans les services publics, les professions libérales, l'en-

seignement, les transports et les assurances, ainsi que de la perte d'environ 1.500 emplois dans le commerce. En revanche, le nombre d'emplois commerciaux masculins a légèrement augmenté dans la province de Groningue où l'on constate également une augmentation dans les premières catégories professionnelles citées du secteur des services, cette augmentation étant même plus importante dans l'enseignement et les transports. Cela doit être attribué au fait que dans la province de Groningue, la ville de Groningue joue le rôle de centre tertiaire pour presque tout le nord des Pays-Bas. Bien que le nombre de nouveaux emplois masculins dans les services soit aussi élevé dans la Drenthe que dans la province de Groningue, cette similitude cache une évolution quelque peu différente. L'augmentation y est moins nette dans les transports et l'enseignement, mais notablement plus forte dans le secteur commercial que dans la province de Groningue. Cela tient probablement au fait que la population ainsi que le bien-être ont relativement plus augmenté dans la province de Drenthe que dans la province de Groningue (et de Frise).

Si, dans l'ensemble des trois provinces septentrionales, nous comparons l'évolution de l'emploi féminin dans le secteur agricole et non agricole, nous constatons que l'agriculture a perdu 24.101 emplois (recul qui, comme nous l'avons déjà fait observer, ne doit pas être considéré comme un reflet exact de la réalité), que le secteur secondaire a offert 4.037 emplois nouveaux (+ 34,2 %) et que le secteur tertiaire a perdu 1.095 emplois (-1,7 %). Le recul de l'emploi féminin dans les services est dû à la nette régression des emplois domestiques. Ce phénomène s'est principalement manifesté dans les provinces de Groningue et de Frise. Dans ces deux provinces, la diminution de l'emploi féminin domestique a été si importante qu'elle n'a pu être compensée par l'augmentation du nombre d'emplois réservés aux femmes dans les services publics, les services sociaux et les services du monde des affaires. Au total, le nombre d'emplois féminins du secteur tertiaire a diminué de 1.800 unités dans la province de Groningue et de 914 unités dans la province de Frise, tandis que la province de Drenthe offrait 1.619 emplois nouveaux.

Les nouveaux emplois industriels féminins se répartissaient, en chiffres absolus du moins, de façon identique entre les trois provinces : Groningue + 1.318, Frise + 1.381, Drenthe + 1.338. Toutefois, comme le volume de l'emploi industriel féminin différait dans ces trois provinces au début

de la période considérée, les chiffres de l'augmentation relative ne concordent pas; ils sont de plus de 21,9 % dans la province de Groningue, de + 48,5 % en Frise et de + 45,5 % dans la Drenthe. A ce point de vue aussi, l'augmentation de l'emploi industriel féminin correspond à l'augmentation relative de la population masculine active occupée dans cette branche d'activité. Entre 1947 et 1960, l'emploi industriel masculin a augmenté de 23,1 % dans la province de Groningue, de 30,3 % en Frise et de 45 % dans la Drenthe.

Si nous considérons l'évolution de l'emploi dans les secteurs non agricoles, en fonction de la situation dans l'entreprise, nous constatons (tab.4, p.10) que dans les trois provinces septentrionales, le nombre de chefs d'entreprise travaillant pour leur propre compte, et les effectifs de la main-d'oeuvre familiale ont également considérablement diminué en dehors de l'agriculture. Cette diminution des effectifs des indépendants et de la main-d'oeuvre familiale est encore plus importante dans l'industrie que dans les services. Elle y avoisine le taux de régression de la main-d'oeuvre agricole familiale. La diminution du nombre de chefs d'entreprise masculins indépendants dans l'industrie est même, relativement, presque quatre fois supérieure à celle du nombre des chefs d'exploitations agricoles.

Cette nette diminution du nombre de chefs d'entreprise industrielle indépendants est en grande partie imputable à la diminution de l'emploi dans l'artisanat. Il est vraisemblable que cela soit le cas dans les régions à prédominance agricole du nord des Pays-Bas, plus encore qu'ailleurs. Lorsque nous comparons le nombre de petits industriels indépendants, c'est-à-dire de chefs d'entreprise installés à leur propre compte qui travaillaient en 1947 sans personnel avec l'aide de leurs propres enfants, avec le nombre de chefs d'entreprise travaillant sans personnel dans ce même secteur en 1960, nous constatons une diminution proportionnellement encore plus grande dépassant 33 %.

Les chiffres du tab.4, p.10 montrent clairement le recul continu de la petite entreprise familiale dans le secteur non agricole. A ce propos, nous rappellerons aussi l'augmentation proportionnellement très grande du nombre d'employés masculins et féminins dans le secteur secondaire. Elle résulte de la croissance et de la différenciation plus grande des entreprises de ce secteur.

Nous mentionnerons également l'augmentation considérable du nombre de travailleurs féminins employés dans les services à la suite de la diminution importante du nombre d'emplois domestiques.

Si nous examinons, sur la base du tab.3, p.9, l'évolution globale de l'emploi dans les trois provinces septentrionales entre 1947 et 1960, nous constatons que la diminution du nombre d'emplois dans le secteur primaire n'est compensée qu'en partie par la création de nouveaux emplois dans les branches d'activité secondaires et tertiaires. Les nouveaux emplois ont été offerts par l'industrie à concurrence de 80 % environ. La faible contribution des services à la création de nouveaux emplois est imputable surtout à la forte contraction de l'emploi féminin dans les services domestiques.

La Frise est celle des trois provinces où la diminution de l'emploi total a été la plus marquée (moins 9.600 emplois environ). Les provinces de Groningue et de Drenthe ont vu diminuer le volume de l'emploi total de respectivement 3.000 et 1.250 emplois.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Dans notre analyse des conditions dans lesquelles la contraction de l'emploi agricole s'est opérée dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, nous examinerons tout d'abord les facteurs extérieurs au secteur agricole.

#### Facteurs externes

Il ressort clairement de l'analyse statistique que l'attraction exercée par les branches d'activité non agricoles n'a pas été très grande dans les provinces septentrionales entre 1947 et 1960. Si la diminution des effectifs de la population agricole active, et en particulier du nombre d'ouvriers agricoles et de jeunes gens aidant leurs parents, n'a néanmoins pas été faible, cela pourrait être imputable au fait qu'au cours de cette période, un nombre non négligeable de personnes appartenant à la population agricole active ont émigré, avec ou sans leur famille, vers d'autres provinces des Pays-Bas, ou à l'étranger. Il ressort du tab.5, à la p.11, qu'entre 1948 et 1960, le nombre de personnes exerçant ou n'exerçant pas de profession et qui ont quitté les provinces septentrionales excédait chaque année en moyenne de 10.000 unités le nombre de celles qui s'y sont installées. Ce solde négatif d'émigration représentait chaque année en moyenne de 8 à 10 % de la population totale. Ce pourcentage a considérablement diminué après 1959. Le solde des migrations extérieures est même devenu positif.

Tableau 3 - Répartition de la population active (1) par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, en 1947 et en 1960

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et horticulture	M	120.706	85.186	-35.520	-29,4
	F	31.584	7.483	-24.101	-76,3
	T	152.290	92.669	-59.621	-39,1
Sylviculture, travaux de technique culturale, chasse et pêche	M	7.949	5.821	- 2.128	-26,8
	F	33	59	+ 26	+78,8
	T	7.982	5.880	- 2.102	-26,3
Industrie	M	110.879	144.837	+33.958	+30,6
	F	11.791	15.828	+ 4.037	+34,2
	T	122.670	160.665	+37.995	+31,0
Services	M	96.701	107.639	+10.938	+11,3
	F	65.399	64.304	- 1.095	- 1,7
	T	162.100	171.943	+ 9.843	+ 6,1
Total	M	336.235	343.483	+ 7.248	+ 2,2
	F	108.807	87.674	-21.133	-19,4
	T	445.042	431.157	-13.885	- 3,1

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 4 - Répartition de la population active (1) dans l'industrie et les services, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, en 1947 et en 1960

Statut	Industrie			Services			
	1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %	
Chefs d'entreprise indépendants	M	21.817	15.841	-27,4	32.095	29.979	- 6,6
	F	1.254	636	-49,3	3.856	3.222	-16,4
Epouses aidant leurs maris	F	265	107	-59,6	9.583	6.326	-34,0
Enfants aidant leurs pères	M	3.360	2.131	-36,6	3.658	2.746	-24,9
	F	239	97	-59,4	2.972	1.502	-49,5
Directeurs et gérants d'entreprise	M	2.844	5.290	+86,0	2.638	3.474	+31,7
	F	51	69	+35,3	271	356	+31,4
Employés	M	5.239	12.524	+439,1	34.837	42.655	+22,4
	F	1.647	4.334	+163,1	17.878	29.406	+64,5
Travailleurs	M	77.619	109.051	+40,5	23.473	28.785	+22,6
	F	8.335	10.585	+27,0	30.839	23.492	-23,8
Total	M	110.879	144.837	+30,6	96.701	107.639	+11,3
	F	11.791	15.828	+34,2	65.399	64.304	- 1,7

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 5 - Excédents de la migration intérieure et extérieure pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, pour la période 1948-1963, en valeur absolue et en %

Période	Migration intérieure, solde	Migration extérieure, solde	Migration totale, solde	Population totale	Migration totale, solde en %
1948 - '51	-25.512	-14.546	-40.058	1205.884 <sup>1)</sup>	-33,2
1952 - '55	-34.613	-14.834	-49.447	1229.113 <sup>2)</sup>	-40,2
1956 - '59	-32.278	- 4.046	-36.324	1240.679 <sup>3)</sup>	-29,3
1960 - '63	-14.826	+ 698	-14.128	1284.521 <sup>4)</sup>	-11,0

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Cette situation peu brillante de l'emploi au cours des 15 premières années d'après guerre apparaît également dans les chiffres du chômage. Le tab.6 à la page 14 donne, par province, le nombre moyen de chômeurs inscrits auprès des bureaux régionaux de main-d'oeuvre pendant les derniers mois de 1956. Si nous voulons nous rappeler que cette période était encore juste antérieure à la récession des années 1957-1958, nous pouvons fort bien admettre que ces chiffres reflètent assez fidèlement la situation de l'emploi dans les provinces septentrionales en dehors des périodes de récession (autre que la récession précitée entraînée par la crise de Corée). Même si le nombre d'offres d'emplois non satisfaites est déduite du nombre de chômeurs enregistrés, il apparaît malgré tout, que même dans la province de Groningue, le nombre de chômeurs masculins représentait 7 % environ de l'ensemble de la population active masculine.

Y a-t-il eu aussi beaucoup d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles parmi les nombreux émigrants en provenance des provinces septentrionales ? C'est une question que nous avons pu examiner, parce que le "Centraal Bureau voor de Statistiek" a publié pour les migrations extérieures annuelles et pour les migrations intérieures de 1950-1951 et de 1960, des chiffres relatifs au nombre de migrants, ventilés par catégories professionnelles.

Exprimées en indices de concentration (pourcentage de chefs d'exploitation agricoles ou ouvriers agricoles dans le solde des migrations de personnes exerçant une profession, divisé par le pourcentage de chefs d'exploitation agricoles ou d'ouvriers agricoles de l'ensemble de la population active et multiplié par 100), les migrations extérieures de chefs d'exploitation agricoles étaient, dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, en moyenne respectivement de 65, 44 et 78 (tab.7, p.15) entre 1948 et 1960. Pour les salariés (y compris les jeunes gens aidant leurs parents dans l'exploitation agricole qui émigrent sans leur famille), les indices de concentration étaient respectivement de 195, 344 et 324. Dans les trois provinces, les chefs d'exploitation agricoles représentaient une fraction infime du solde des migrations étrangères, tandis que les salariés en représentaient la plus grande partie. L'émigration à l'étranger n'est pas sans jouer un certain rôle dans la diminution du nombre de chefs d'exploitations agricoles dans les provinces septentrionales. Entre 1948 et 1960, le nombre des chefs d'exploitation émigrant à l'étranger avait dépassé de 1.020 unités le nombre des immigrants,

alors que la diminution totale du nombre de chefs d'exploitation agricoles était d'environ 5.000 entre 1947 et 1960 (tab.6, p.14). Bien que les salariés et les jeunes gens aidant leurs parents aient émigré en plus grand nombre que les chefs d'exploitation agricoles, l'émigration extérieure n'a pas joué un rôle plus grand dans la diminution du nombre de salariés et de jeunes gens aidant leurs parents que dans celle du nombre de chefs d'exploitation agricoles. Entre 1948 et 1960, le nombre de salariés qui ont émigré à l'étranger a dépassé au total de 4.932 unités le nombre des immigrants, tandis que le nombre de salariés diminuait d'environ 23.000 et celui des jeunes gens aidant leurs parents de 10.000 environ.

Bien que l'on ne dispose guère d'éléments permettant de tirer des conclusions concernant le volume des migrations des agriculteurs et salariés des provinces septentrionales vers d'autres régions des Pays-Bas, on peut néanmoins admettre que les migrations intérieures ont encore moins contribué que les migrations extérieures, à la diminution du nombre de chefs d'exploitation agricoles, de salariés et de jeunes gens aidant leurs parents dans les provinces de Groningue, de Frise et de la Drenthe. En 1950-1951, le solde total des migrations intérieures d'agriculteurs était même légèrement positif dans les trois provinces, il y était seulement de moins 7 en 1960 (tab.8, p.15). En 1950-1951, le nombre des salariés agricoles qui partaient vers d'autres régions du pays dépassait de 243 celui de ceux qui venaient s'y installer. En 1960, ce solde négatif était de 214. Compte tenu d'un recul du nombre de salariés agricoles et de jeunes gens aidant leurs parents, cela signifie que l'ampleur des départs de salariés agricoles et de jeunes gens aidant leurs parents était plus grande en 1960 qu'en 1950-1951. Les migrations intérieures d'ouvriers de l'industrie étaient comparativement plus importantes que celles des salariés agricoles, tant en 1950-1951 qu'en 1960. Ces chiffres confirment la conclusion à laquelle ter Heide était arrivé dans son étude sur les migrations intérieures, à savoir que ces migrations évoluent souvent par degré (1). Il a constaté que les villes de la Frise font office de lieux de transit pour les Frisons abandonnant leurs campagnes pour s'installer dans d'autres provinces, notamment dans l'ouest des Pays-Bas.

(1) H. ter Heide "Binnenlandse migratie in Nederland" (Migrations intérieures aux Pays-Bas). Thèse académique, La Haye, 1965 p. 268 sqq.

Tableau 6 - Nombre moyen de chômeurs et nombre moyen d'offres d'emplois non satisfaites destinées par les employeurs aux travailleurs masculins, dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, par province, pour la période du 30.9.1956 au 31.12.1956 (1)

1 Province	2 Population active masculine	3 Chômeurs (2)	4 Offres d'emplois non satisfaites	5 Col.4 -Col.3	6 Col.5 en % de la colonne 2
Groningen	162.111	4200	3082	-1118	- 6,9
Friesland	156.567	4193	1167	-3026	-19,3
Drenthe	105.623	4385	612	-3773	-35,7

(1) Tiré de : H. ter Heide, Binnenlandse migratie in Nederland, Academisch proefschrift, 's-Gravenhage, 1965, page 172.

(2) Y compris les travailleurs occupés temporairement par les pouvoirs publics.

Tableau 7 - Migration extérieure de chefs d'exploitation agricole et d'ouvriers agricoles néerlandais dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, par province, pour la période 1948-1960

Province	Solde de la migration extérieure			Coefficient de concentration	
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Total des personnes avec activité professionnelle	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles
Groningue	-257	-1179	-4694	65	195
Frise	-453	-2940	-6771	44	344
Drenthe	-310	- 813	-2090	78	324

Tableau 8 - Migration intérieure des chefs d'exploitation agricole, des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'industrie pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, en 1950-1951 et 1960

	Solde de la migration intérieure			
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Ouvriers dans l'industrie	Total de personnes avec activité professionnelle
1950 - '51	+5	-243	- 936	-2689
1960	-7	-214	-1029	-1782

Tableau 9 - Total du nombre des travailleurs occupés en dehors de leur commune de résidence, exprimé en % de l'ensemble de la population active au travail, par sexe, pour les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, par province, le 31.5.1947 et le 31.5.1960

Province	Hommes		Femmes		Total	
	1947	1960	1947	1960	1947	1960
Groningue	14,3	26,5	8,1	22,5	12,9	25,7
Frise	9,7	20,6	3,7	16,5	8,4	19,8
Drenthe	10,6	21,9	4,9	16,5	9,1	20,8

Un grand nombre de ceux qui ont abandonné l'agriculture auront trouvé un emploi en dehors de leur commune de résidence, sans se sentir pour autant obligés de déménager dans la commune d'emploi. La pénurie de logement dans la commune d'emploi, l'attachement au domicile et le coût moins élevé de la vie dans le lieu de résidence sont autant de raisons du développement des migrations alternantes dans la région.

Comme les migrations intérieures et les échanges démographiques avec l'étranger n'expliquant, comme nous l'avons vu, qu'en partie la contraction de la population agricole active dans les provinces septentrionales, on peut normalement supposer que pour un grand nombre de personnes actives ayant abandonné l'agriculture, notamment des salariés et les jeunes gens aidant leurs parents, la migration alternante a pour ainsi dire remplacé la migration. Ce phénomène, également qualifié de migration freinée, sera donc fréquent parmi les membres de la population active passant de l'agriculture à un secteur non agricole, parce qu'un grand nombre de ceux qui ont changé de profession veulent poursuivre des activités agricoles, parallèlement à l'exercice de leur profession non agricole, que ce soit pour leur propre compte ou non.

Dans les régions où une grande partie de la population active totale travaille encore dans l'agriculture, et où l'emploi non agricole est peu répandu, ce qui est précisément le cas des trois provinces septentrionales, on peut donc s'attendre à ce qu'une contraction importante de la main-d'oeuvre agricole s'accompagne d'un développement considérable des migrations alternantes, en particulier de celle des habitants de la région.

Il ressort du tab. 9, à la p.15, que tel est bien le cas dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe où les chiffres relatifs des migrations alternantes ont au moins doublé entre 1947 et 1960. Il est frappant de constater que l'accroissement des migrations alternantes est proportionnellement beaucoup plus important pour la population active féminine que pour les hommes. Le phénomène est sans aucun doute imputable au net recul du nombre de femmes occupées dans l'agriculture et à l'augmentation du pourcentage de femmes dans la population active non agricole, notamment dans l'industrie et parmi les employés (tableaux 3 et 4 pages 9 et 10).

### Facteurs internes

Le net relèvement des salaires agricoles a indubitablement abouti, dans les provinces septentrionales, à une rationalisation notable de l'utilisation de la main-d'oeuvre et partant, à une "élimination" d'une partie de la main-d'oeuvre agricole. Il en aura été ainsi dans la province de Groningue, dans le nord de la Frise et dans la partie Est de la Drenthe où une fraction importante de l'ensemble du travail agricole est effectuée par de la main-d'oeuvre rémunérée.

La volonté de rationalisation du travail agricole se traduit notamment par une forte mécanisation des exploitations agricoles. Nous avons suivi cette évolution pour deux catégories de machines agricoles, les tracteurs et les trayeuses. L'augmentation du nombre de tracteurs donne une idée de l'accroissement du taux de mécanisation de toutes les exploitations agricoles, plus particulièrement des exploitations de culture, d'horticulture ou des exploitations mixtes, tandis que l'augmentation du nombre de trayeuses révèle dans une certaine mesure la mécanisation des exploitations d'élevage ou des exploitations mixtes.

Le nombre de tracteurs agricoles et horticoles a triplé dans les provinces septentrionales entre 1950 et 1959 (de 5.410 à 14.971) et le nombre de trayeuses a plus que sextuplé au cours de la même période (1.616 en 1950 et 10.724 en 1959).

Cette forte mécanisation de l'agriculture et le volume relativement réduit de l'emploi non agricole sont responsables du niveau élevé atteint par le chômage agricole dans les provinces septentrionales. De 1954 à 1958, les disponibilités de main-d'oeuvre masculine enregistrées se sont élevées en moyenne à 6.000 unités environ dans l'agriculture, c'est-à-dire plus ou moins un sixième du nombre des salariés agricoles.

### Conséquences

Nous terminerons notre analyse socio-économique de la contraction de l'emploi agricole dans les trois provinces septentrionales par l'examen d'une double conséquence de cette évolution, à savoir la modification de la

pyramide des âges de la population agricole active, d'une part, et de la composition de la catégorie constituée par les exploitants agricoles d'autre part.

En ce qui concerne les modifications de la pyramide des âges de la population agricole active, le tab.10, p.20 nous révèle un vieillissement manifeste de la population agricole active des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe entre 1947 et 1960. Le nombre d'hommes de moins de 40 ans a diminué, tandis que le nombre d'agriculteurs masculins de 40 à 50 ans, et surtout de 50 à 65 ans, a subi proportionnellement une augmentation considérable. En revanche, le pourcentage des agriculteurs masculins de 65 ans au moins a diminué par suite, probablement, de l'entrée en vigueur de l'"Algemene Ouderdomsvoorziening" (Régime général des pensions) en 1958. Cette constatation est d'ailleurs valable aussi pour la main-d'oeuvre agricole féminine de 65 ans au moins. L'adoption du critère des 15 heures minimum de travail hebdomadaire est probablement une des raisons de ce pourcentage peu élevé des vieux agriculteurs.

Il est à remarquer qu'on ne peut guère parler d'un vieillissement de la population agricole active féminine. Sans doute le pourcentage des jeunes filles occupées dans l'agriculture appartenant aux deux catégories d'âge les moins élevées a-t-il diminué, mais les effectifs de la classe de 20 à 24 ans sont restés presque inchangés, tandis que le nombre de femmes de 25 à 39 ans a même, toutes proportions gardées, considérablement augmenté. Si nous analysons les chiffres par province, il s'avère que le maintien à un niveau presque inchangé du pourcentage de femmes de 20 à 25 ans, et la diminution d'ailleurs faible du pourcentage de jeunes filles de 16 à 19 ans résultent de l'augmentation du pourcentage de femmes appartenant à ces catégories d'âge dans la province de Frise (16-19 ans : 16 % en 1947, 21,1 % en 1960; 20-24 ans : de 15,4 % à 18,7 %). Ce phénomène est probablement dû au fait que l'abandon de l'agriculture par les salariés et les jeunes gens aidant leurs parents entraîne une augmentation du pourcentage des jeunes filles appelées à effectuer une partie non négligeable du travail requis dans l'exploitation paternelle, notamment la traite et les soins aux animaux. (La Frise est une région où les exploitations herbagères sont nombreuses. Le nombre total d'exploitations non herbagères est proportionnellement beaucoup moins élevé dans les provinces de Groningue et de Drenthe).

L'augmentation du pourcentage de femmes de 25 à 39 ans est due uniquement à l'importante augmentation du nombre de femmes de cet âge exerçant des activités agricoles dans la province de Drenthe (29,7 % à 37,1 %). Les autres provinces accusent, elles, une régression. Dans la Drenthe, ce sont probablement les femmes des agriculteurs qui doivent occuper une partie des emplois libérés par l'exode de la main-d'oeuvre masculine. Le fait que les emplois non agricoles pour jeunes filles soient plus nombreux dans la Drenthe qu'en Frise et que les filles d'agriculteurs de la première province refusent moins d'exercer un emploi non agricole, dans une entreprise industrielle par exemple, n'est certainement pas étranger à cette situation.

Il ressort des chiffres du tab.11 à lap.21 que la diminution du nombre des exploitations agricoles de moins de 10 ha, pour le chef desquelles l'agriculture était la profession principale, est allée de pair avec une augmentation non négligeable, tant en chiffres relatifs qu'en chiffres absolus, du nombre d'exploitations agricoles des classes de grandeur de 1 à 50 ha gérées par des non professionnels. Il n'est pas improbable que ce transfert d'un grand nombre d'exploitations agricoles gérées à titre de profession principale est en partie de nature statistique, parce qu'une observation plus stricte des critères de recensement a révélé en 1959 qu'un certain nombre d'exploitants du sol qui avaient déclaré, en 1950, avoir leur profession principale dans l'agriculture, avaient en fait une profession principale non agricole. Toutefois, en se fondant sur une enquête de Weerdenburg, on peut admettre que ce déplacement doit également être imputé au fait qu'un certain nombre de chefs d'exploitation agricoles qui prennent un emploi en dehors de l'agriculture poursuivent leurs activités agricoles, en tout ou en partie. Cela est vrai notamment pour un certain nombre d'agriculteurs indépendants qui ne possèdent qu'une petite exploitation.

Si nous analysons les chiffres par province, nous constatons que ce phénomène du maintien intégral ou partiel d'une exploitation agricole par des chefs d'exploitation choisissant une profession non agricole est le phénomène le plus fréquent dans la Drenthe. Le nombre d'exploitations de 1 à 20 ha appartenant à des non professionnels a augmenté d'environ 90 % dans cette province. Il n'est pas exclu que cette situation soit due entre autres au fait que la plus large dispersion de l'emploi non agricole dans cette province rend moins impérieux le déménagement des agriculteurs choisissant une profession non agricole.

Tableau 10 - Répartition en % de la population agricole active, selon l'âge et le sexe, dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, par province le 31.5.1947 et le 31.5.1960

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
Jusqu'à 15 ans incl.	3,8	1,4	5,0	2,0
16 - 19 ans	9,2	6,2	13,3	12,0
20 - 24 ans	9,4	8,4	13,8	13,4
25 - 39 ans	30,1	28,6	27,9	31,8
40 - 49 ans	19,2	20,6	18,7	21,4
50 - 64 ans	20,8	29,3	17,0	17,2
65 ans et plus	7,6	5,2	4,3	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11 - Evolution du nombre des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale dans l'agriculture ou l'élevage, ou en dehors de l'agriculture, en fonction de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, en valeurs absolues et en %

Taille	Agriculture/élevage				Activité principale non agricole			
	1950	1959	Différence		1950	1959	Différence	
			en valeur absolue	en %			en valeur absolue	en %
< 1 ha	1.712	472	-1.240	-72,4	7.167	4.224	-2.943	-41,1
1 - 5 ha	12.869	6.873	-5.996	-46,6	2.504	4.230	+1.726	+68,9
5 - 10 ha	12.060	10.875	-1.185	-9,8	302	467	+ 165	+54,6
10 - 20 ha	11.983	12.903	+ 920	+ 7,7	134	178	+ 44	+32,8
20 - 30 ha	5.432	5.647	+ 215	+ 4,0	52	72	+ 20	+38,5
30 - 50 ha	3.635	3.660	+ 25	+ 0,7	32	39	+ 7	+21,9
50 -100 ha	630	657	+ 27	+ 4,3	14	7	- 7	1)
> 100 ha	34	41	+ 7	+20,6	13	11	- 2	1)
<b>Total</b>	<b>48.355</b>	<b>41.128</b>	<b>-7.227</b>	<b>-15,0</b>	<b>10.218</b>	<b>9.228</b>	<b>- 990</b>	<b>- 9,7</b>

(1) Valeur non calculée parce que trop faible.

Enfin, pour être complets nous ferons observer que la diminution du nombre d'exploitations agricoles de moins d'un ha appartenant à des non professionnels résulte de la différence des critères de recensement adoptés en 1950 et 1959. En 1950, toutes les exploitations de 50 à 100 ares de terrain de culture étaient considérées comme exploitations agricoles, tandis qu'en 1959, ces exploitations ne l'ont été que si elles cultivaient des produits horticoles pour le commerce ou se livraient, à titre professionnel, à l'un ou l'autre mode d'élevage.

## 2. Overijssel et Guelderland

### Analyse statistique

Entre 1947 et 1960, les provinces d'Overijssel et de Gueldre ont perdu, au total et en chiffres absolus, plus de 82.000 emplois agricoles (tab.13, p.25). Ce recul a affecté, en majeure partie, l'emploi féminin, mais nous devons cependant formuler quelques réserves d'ordre statistique concernant les chiffres avancés. En chiffres relatifs, la diminution du nombre d'emplois agricoles atteint le même niveau que dans les provinces septentrionales. En effet, la contraction de la population agricole active masculine y représentait également près de 30 % tandis que celle de la population active féminine employée dans l'agriculture et l'horticulture était également de 76 %.

Si nous analysons l'évolution du nombre d'emplois agricoles ventilés par situation dans la profession, nous constatons quelques différences, d'ailleurs peu importantes (tab.12, p.24). La diminution du nombre de chefs d'exploitation masculins est de 10 %, celle de leurs collègues

féminins de 60,9 %. La diminution du pourcentage de la main-d'oeuvre familiale est presque la même que dans les trois provinces septentrionales. La diminution considérable du pourcentage des directeurs et des gérants d'exploitation doit, en partie certainement, être imputée à un glissement statistique vers la catégorie des employés dont le nombre a augmenté. Les effectifs de la main-d'oeuvre agricole masculine salariée ont diminué de plus de la moitié, notablement plus que dans les provinces septentrionales; la diminution du nombre d'ouvrières y est elle aussi plus nette.

Si l'agriculture a perdu en tout plus de 82.000 emplois (auxquels s'ajoutent 4.400 emplois dans la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche), les secteurs non agricoles ont offert, à raison respectivement de 2/3 pour l'industrie et de 1/3 pour les services, près au double d'em-

emplois nouveaux, à savoir 152.000 (tab.13,p.25). La compensation de la perte d'emplois agricoles par l'augmentation totale du nombre d'emplois dans l'industrie et les services semble toutefois insuffisante si nous n'examinons que l'évolution de l'emploi féminin. L'augmentation du nombre d'emplois féminins dans l'industrie et les services (plus de 12.000 emplois nouveaux dans chacun de ces deux secteurs) ne suffit pas à compenser la perte de 45.000 emplois agricoles.

L'accroissement de l'emploi non agricole est, en chiffres absolus comme en chiffres relatifs, plus important dans les provinces orientales que dans les provinces septentrionales. Cela se vérifie notamment dans l'évolution de l'emploi dans le secteur des services.

Dans ce dernier secteur, l'expansion s'est manifestée dans tous les groupes d'activités, sauf pour les professions féminines du groupe des services ménagers et des transports (par suite notamment de la disparition des conductrices d'autobus). A l'encontre des provinces septentrionales, les provinces d'Overijssel et de Gueldre ont également vu apparaître de très nombreux nouveaux emplois dans le commerce (+ 10.400 pour les hommes et + 5.250 pour les femmes). Pour les hommes comme pour les femmes, c'est ici aussi dans les services publics, les services sociaux et dans le monde des affaires que l'augmentation est la plus nette (+ 18.500 emplois masculins et + 16.200 emplois féminins). Il y a également lieu de mentionner l'expansion considérable de l'emploi masculin dans le groupe d'activités constitué par les transports, notamment en Gueldre. Bien qu'en chiffres absolus, le recul du nombre de femmes occupées dans les services domestiques ne soit pas moins net dans l'Overijssel et la Gueldre que dans les trois provinces septentrionales, ce recul revêt, s'il est exprimé en pourcentage, une importance bien moins grande parce que ce groupe d'activités joue un rôle moins déterminant pour l'emploi féminin.

Dans le secteur secondaire, l'augmentation du nombre d'emplois intervenue entre 1947 et 1960 s'est manifestée surtout dans l'industrie métallurgique (+ 23.000 hommes, + 3.100 femmes), le bâtiment (+ 18.000 hommes), l'industrie chimique (+ 9.700 hommes) et l'industrie textile (+ 7.000 hommes).

Si nous analysons, dans le tab.14,p.26,l'évolution de l'emploi non agricole ventilé par position dans la profession, une comparaison avec la situation existant dans les provinces septentrionales nous apprend que la diminution du pourcentage des indépendants masculins qui dirigent des

Tableau 12 - Répartition de la population agricole active (1) occupée dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre en 1947 et en 1960

Statut		Agriculture et horticulture			Sylviculture, etc.		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'exploitation indépendants	M	64.775	58.267	-10,0	584	531	-9,1
	F	4.706	1.841	-60,9	2	5	2)
Epouses aidant dans l'exploitation	F	32.088	8.212	-74,4	6	-	2)
Enfants aidant dans l'exploitation	M	30.346	16.258	-46,4	139	147	+5,8
	F	18.125	3.400	-81,2	5	2	2)
Directeurs + gérants d'exploitation	M	622	262	-57,9	402	440	+9,5
	F	7	2	2)	-	-	-
Employés	M	81	145	+79,0	550	990	+80,0
	F	12	53	2)	128	222	-73,4
Ouvriers	M	30.364	14.389	-52,6	9.328	4364	-53,2
	F	4.835	757	-84,3	16	37	+131,3
Total	M	126.188	89.321	-29,2	11.003	6472	-41,2
	F	59.773	14.265	-76,1	157	266	+69,4

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur absolue non calculée parce que trop faible

Tableau 13 - Répartition de la population active (1) par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, en 1947 et en 1960

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et horticulture	M	126.188	89.321	-36.867	-29,2
	F	59.773	14.265	-45.508	-76,1
	T	185.961	103.586	-82.375	-44,3
Sylviculture, défrichage, chasse et pêche	M	11.003	6.472	- 4.531	-41,2
	F	157	266	+ 109	+69,4
	T	11.160	6.738	- 4.422	-39,6
Industrie	M	207.841	294.458	+86.617	+41,7
	F	32.542	45.525	+12.983	+39,9
	T	240.383	339.983	+99.600	+41,4
Services	M	131.011	170.858	+39.847	+30,4
	F	92.615	104.867	+12.246	+13,2
	T	223.632	275.725	+52.093	+23,3
Total	M	476.043	561.109	+85.066	+17,9
	F	185.087	164.923	-20.170	-10,9
	T	661.130	726.032	+64.896	+ 9,8

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 14 - Répartition de la population active (1) dans l'industrie et les services, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, en 1947 et en 1960

		Industrie			Services		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'entreprise indépendants	M	29.637	24.328	-17,9	39.391	39.391	+9,2
	F	2.077	1.022	-50,8	5.820	5.372	-7,7
Epouses aidant leurs maris	F	470	222	-52,8	12.230	8.250	-32,5
Enfants aidant leurs pères	M	5.400	3.989	-26,1	4.281	4.198	- 1,9
	F	287	221	-23,0	4.046	2.697	-33,3
Directeurs + gérants d'entreprise	M	6.211	12.680	+104,2	3.391	5.459	+61,0
	F	210	387	+84,3	445	672	+51,0
Employés	M	12.347	30.802	+149,5	50.301	71.056	+41,3
	F	4.852	12.116	+149,7	27.764	49.380	+77,9
Travailleurs	M	154.246	222.659	+44,4	36.966	50.754	+37,3
	F	24.646	31.557	+28,0	42.310	38.496	-9,0
Total	M	207.841	294.458	+41,7	131.011	170.858	+30,4
	F	32.542	45.525	+39,9	92.615	104.867	+13,2

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

entreprises industrielles est notablement plus faible à l'Est que dans les provinces septentrionales, puisqu'elle n'atteint même pas 18 %. La supposition selon laquelle cette différence semble résulter notamment du fait que dans l'Overijssel et la Gueldre, le nombre des petits indépendants a moins diminué, semble ne pas être exacte. Le nombre de petits industriels indépendants travaillant sans personnel a diminué de 33 % environ dans l'Overijssel et de 31 % environ en Gueldre.

Dans les services, le nombre de chefs d'entreprise indépendants a augmenté ici de plus de 9 %, tandis qu'il avait déoré de 7 % environ dans le Nord.

On est également frappé par la diminution nettement moins importante du pourcentage de la main-d'oeuvre familiale, tant dans l'industrie que dans les services. Cela est vrai, entre autres, de l'évolution du nombre de jeunes filles aidant leurs parents dans ces deux branches d'activité et du nombre de jeunes gens qui aident leurs parents dans une activité du secteur tertiaire.

Exception faite de l'augmentation du pourcentage des employées et ouvrières de l'industrie, celle du pourcentage des directeurs, chefs d'entreprise, employés et ouvriers est notablement plus forte que dans le Nord.

En résumé, on peut donc affirmer que le pourcentage des salariés non agricoles a augmenté plus que dans les provinces septentrionales et que l'entreprise familiale du secteur de l'industrie ou des services a perdu, sur le plan de l'emploi, moins de terrain que dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe. Cela n'empêche que la nette diminution du nombre de petits industriels indépendants travaillant sans personnel s'accompagne probablement d'une augmentation des effectifs moyens des entreprises du secteur industriel ou du secteur des services employant une main-d'oeuvre exclusivement ou en partie familiale.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Bien qu'entre 1947 et 1960, l'emploi non agricole ait connu dans les provinces orientales une expansion considérable par rapport à la situation des trois provinces septentrionales, le nombre total d'emplois agricoles n'a proportionnellement pas diminué plus que dans le Nord. Ce fait est d'autant plus remarquable que le nombre des petites exploitations agricoles est proportionnellement beaucoup plus élevé dans l'Overijssel et la

Gueldre que dans les provinces septentrionales. En 1950, 75 % des exploitations de l'Overijssel et de la Gueldre, dirigées par des cultivateurs ou des éleveurs exerçant cette activité à titre de profession principale, avaient moins de 10 ha, tandis que ce pourcentage n'était que légèrement supérieur à 55 % dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe.

La cause principale de la contraction relativement faible de l'emploi agricole dans les provinces orientales doit être recherchée dans le fait que le travail effectué dans l'agriculture est en majeure partie fourni par de la main-d'oeuvre familiale. Exprimé en unités de travail-année, le travail agricole effectué en 1959 dans les provinces d'Overijssel et de Gueldre consistait, à concurrence de plus de 89 %, en travail familial, tandis que ce pourcentage était de 72 % environ dans les trois provinces septentrionales.

Comme le travail de la main-d'oeuvre familiale est dans de très nombreux cas sous-évalué économiquement, son remplacement par le facteur de production capital a été moins généralisé que si ce travail avait été effectué par les salariés.

Dans les provinces orientales, le pourcentage du travail familial est plus élevé que dans les trois provinces septentrionales et en outre, on peut croire que la fraction du travail familial estimé à sa juste valeur économique y est plus petite. Il ressort des données fournies par le recensement de la main-d'oeuvre agricole et horticole effectué en 1956, que le nombre d'auxiliaires familiaux masculins recevant un salaire complet dans l'Overijssel et la Gueldre représente respectivement 2,5 % et 2,9 % de l'ensemble des aides familiaux masculins salariés travaillant dans l'agriculture. Dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, ces pourcentages s'élevaient respectivement à 12,7 %, 8,9 % et 4,2 %.

La diminution plus nette du pourcentage de la main-d'oeuvre agricole salariée est une autre preuve du fait que la large diffusion du travail familial doit être considérée comme la cause principale du degré relativement faible, compte tenu de l'évolution favorable de l'emploi non-agricole, de l'exode agricole (tab. 12, p. 24). Le fait que dans l'Overijssel et la Gueldre, le pourcentage des jeunes agriculteurs aidant un père exerçant la profession de cultivateur ou d'éleveur à titre principal ait été plus élevé en 1960, malgré la proportion plus élevée des petites exploitations, que dans les provinces septentrionales (30,5 contre 24,8) fait supposer

que la diminution de la main-d'oeuvre familiale agricole n'a pas atteint ici le niveau économiquement possible.

Le taux de mécanisation des installations agricoles laisse également entrevoir la possibilité d'une diminution plus nette de l'emploi agricole à une date déterminée. Bien que dans la Gueldre et l'Overijssel, le nombre des tracteurs agricoles ait plus que quadruplé entre 1950 et 1959, et que le nombre de trayeuses se soit multiplié par 15 au cours de cette même période, il y avait en 1959, encore moins de tracteurs agricoles et de trayeuses par 100 exploitations (de culture ou d'élevage) de plus de 5 ha que dans les trois provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe réunies. (Dans l'Overijssel et la Gueldre, 41 tracteurs et 29 trayeuses par 100 exploitations agricoles de 5 ha ou plus de terre cultivable; dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, 44 tracteurs et 32 trayeuses).

La diminution relativement forte du nombre d'exploitants masculins indépendants semble à première vue contredire notre hypothèse selon laquelle l'existence d'un très grand nombre d'exploitations agricoles doit être considérée comme la cause principale de la mesure assez faible de l'exode rural. Il convient cependant de considérer que dans l'Overijssel et la Gueldre, le nombre de petites exploitations (et partant le nombre d'exploitations non viables) était et est, proportionnellement beaucoup plus élevé que dans le Nord. En outre, de nombreux chefs d'exploitation agricole qui ont trouvé du travail en dehors de l'agriculture semblent avoir quelque peine à renoncer entièrement à l'agriculture. Malgré la diminution considérable du nombre d'exploitations de moins de 1 ha due à la modification des critères de recensement, le nombre total d'exploitations dont le chef exerce, à titre principal, une profession non agricole semble avoir augmenté de plus de 8 % entre 1950 et 1959 (tab.21, p.34). La très nette augmentation du nombre d'exploitations de 1 à 10 ha révèle clairement qu'un grand nombre de paysans poursuivent en tout ou en partie leurs activités agricoles après avoir choisi une profession dans un autre secteur.

Les chiffres relatifs à l'évolution du volume du solde des migrations confirment, sauf pendant la période de 1952 à 1955 (crise de Corée ?) l'impression qu'avaient déjà fait naître les données fournies par les recensements de 1947 et de 1960, impression selon laquelle l'emploi non agricole a évolué dans un sens favorable dans l'Overijssel et la Gueldre de 1948 à 1960 (et ultérieurement !) (tab.15, p.31). Les chiffres du chômage

enregistrés à la fin de 1956 confirment, eux aussi, clairement cette impression (tableau 16, p.31).

L'analyse des chiffres relatifs aux migrations internationales et étrangères, ventilés par catégorie professionnelle, nous permet d'envisager une autre explication plausible du maintien de la contraction de l'emploi agricole à un niveau peu élevé par rapport à des situations favorables de l'emploi non agricole, d'une part, et au caractère défavorable des structures agricoles, d'autre part. Il ressort du tab. 17 p.32 que de 1948 à 1960, un nombre encore relativement important de chefs d'exploitation agricoles ont quitté l'Overijssel et la Gueldre pour se rendre à l'étranger. Leur nombre n'est certainement pas fort inférieur à celui des émigrants quittant les provinces septentrionales (tab.7, p.15) Si nous voulons être attentifs au fait que la majeure partie des agriculteurs qui ont quitté l'Overijssel et la Gueldre étaient de jeunes auxiliaires familiaux masculins émigrant sans leur famille, nous constatons que les aides familiaux salariés préférant émigrer plutôt que d'exercer une profession non agricole dans leur propre pays n'étaient, certainement pas, eux non plus, moins nombreux dans les provinces orientales que dans celles de Groningue, de Frise et de Drenthe. Un nombre non négligeable d'agriculteurs ont préféré émigrer à l'étranger avec l'espoir de continuer à y exercer une profession agricole en indépendant plutôt que d'exercer une profession non agricole comme manoeuvre salarié. Une des causes importantes de ce choix est sans aucun doute le refus de descendre l'échelle sociale qu'impliquerait une telle conversion à une profession non agricole.

En outre, les migrations tant internationales qu'intérieures n'ont guère eu d'incidence sur la contraction de la population agricole active de l'Overijssel et de la Gueldre. Le solde des migrations intérieures de chefs d'entreprise agricole était de -16 en 1950-1951 et de -33 en 1960, alors que le nombre d'exploitants diminuait en moyenne chaque année de plus de 700 et qu'au cours de ces deux années, les provinces orientales ont même vu s'établir plus de salariés et de jeunes auxiliaires quittant leur famille qu'il n'en est parti (tableau 18, p. 32).

Le tab. 19, p.32 donne un aperçu de l'évolution des migrations alternantes dans l'Overijssel et la Gueldre de 1947 à 1960. Les migrations alternantes semblent s'être moins multipliées dans ces provinces, dans l'Overijssel notamment, que dans le Nord du pays. Bien qu'il soit dangereux d'établir un lien, dans une région où le pourcentage de la popula-

Tableau 15 - Excédents de la migration intérieure et extérieure pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, pour la période 1948-1963, en valeur absolue et en %

Période	Migration intérieure, solde	Migration extérieure, solde	Migration totale, solde	Population totale	Migration totale, solde en %
1948 - '51	+ 4.350	- 2.507	+ 1.843	1.739.678 <sup>1)</sup>	+ 1,1
1952 - '55	+ 3.950	-14.224	-10.274	1.858.871 <sup>2)</sup>	- 5,5
1956 - '59	+ 2.177	+ 2.540	+ 4.717	1.971.771 <sup>3)</sup>	+ 2,4
1960 - '63	+14.936	+ 7.442	+22.378	2.109.713 <sup>4)</sup>	+10,6

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 16 - Nombre moyen de chômeurs et nombre moyen d'offres d'emploi non satisfaites, destinées par les employeurs aux travailleurs masculins, dans les provinces d'Overijssel et de Gueldre, par province, pour la période du 30/9/1956 au 31/12/1956 (1)

1 Province	2 Population active masculine	3 Chômeurs <sup>(2)</sup>	4 Offres d'emplois non satisfaites	5 Col. 4 - col. 3	6 Col.5 en % de la col.2
Overijssel	275.796	2.380	4.674	2.294	8,3
Gelderland	418.325	2.431	5.014	2.583	6,2

(1) Tiré de ter Heide, op. cit.

(2) Y compris les travailleurs occupés temporairement par les pouvoirs publics

Tableau 17 - Migration extérieure de chefs d'exploitation agricole et d'ouvriers agricoles néerlandais dans les provinces d'Overijssel et de Gueldre, par province, pour la période 1948 à 1960

Province	Solde de la migration extérieure			Coefficient de concentration	
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Total de personnes avec activité professionnelle	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles
Overijssel	-237	-1.113	-5.307	36	384
Gelderland	-439	-2.190	-7.814	48	549

Tableau 18 - Migration intérieure de chefs d'exploitation agricole, des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'industrie pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, en 1950-1951 et 1960

Année	Solde de la migration intérieure			
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Ouvriers dans l'industrie	Total de personnes par activité professionnelle
1950 - '51	-16	+88	+175	-1164
1960	-33	+68	+208	+ 905

Tableau 19 - Total du nombre des travailleurs occupés en dehors de leur commune de résidence, exprimé en % de l'ensemble de la population active au travail, par sexe, pour les provinces d'Overijssel et de Gueldre, par province le 31/12/1947 et le 31/5/1960

Province	Hommes		Femmes		Total	
	1947	1960	1947	1960	1947	1960
Overijssel	14,8	24,9	8,1	17,7	12,9	23,3
Gelderland	13,5	28,7	6,8	20,5	11,7	25,4

Tableau 20 - Répartition en % de la population agricole active, selon l'âge et le sexe, pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, le 31/5/1947 et le 31/5/1960

Classe d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
jusqu'à 15 ans incl.	4,1	1,4	4,6	1,3
16 - 19 ans	9,9	6,6	10,7	9,2
20 - 24 ans	9,4	8,2	11,7	12,2
25 - 39 ans	26,4	27,4	27,8	30,2
40 - 49 ans	17,8	18,2	18,9	20,7
50 - 64 ans	21,6	28,8	20,0	22,3
65 ans et plus	10,9	9,3	6,3	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21 - Evolution du nombre des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale dans l'agriculture ou l'élevage ou en dehors de l'agriculture, en fonction de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces d'Overijssel et de Gueldre, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculture/élevage				Activité principale non agricole			
	1950	1959	Différence		1950	1959	Différence	
			en valeur absolue	en %			en valeur absolue	en %
< 1 ha	4.363	723	-3.640	-83,4	16.125	13.397	-2.728	-15,3
1 - 5 ha	23.633	15.129	-8.504	-36,0	6.608	10.941	+4.333	+65,6
5 - 10 ha	20.769	20.649	- 120	- 0,6	634	963	+ 329	+51,9
10 - 20 ha	12.015	13.088	+1.073	+ 8,9	248	294	+ 46	+18,5
20 - 30 ha	2.865	2.642	- 223	- 7,8	79	76	- 3	- 3,8
30 - 50 ha	1.188	944	- 244	-20,5	43	43	-	-
50--100 ha	196	127	- 69	-35,2	29	29	-	-
>100 ha	15	19	+ 4	1)	10	4	- 6	1)
<b>Total</b>	65.044	53.321	-11.723	-18,0	23.771	25.747	+1.976	+ 8,3

(1) Valeur non calculée parce que trop faible

tion agricole active est moins élevé que dans le Nord du pays, entre l'évolution des migrations alternantes et la contraction de l'emploi agricole, nous pensons néanmoins pouvoir trouver dans cet accroissement plus faible des migrations alternantes, un nouvel indice d'une certaine réticence des agriculteurs à choisir un emploi en dehors de l'agriculture.

Nous pourrions être bref en ce qui concerne les modifications de la pyramide des âges de la population agricole active de la Gueldre et de l'Overijssel entraînées par l'inégale répartition de l'exode rural entre les diverses catégories d'âge. En plus du pincement que nous constatons dans le haut et dans le bas de la pyramide des âges dont la base est plus large pour les hommes que pour les femmes, mais dont la catégorie des 65 ans compte, en revanche, plus de femmes que d'hommes, nous remarquons une nette augmentation du pourcentage des personnes, des hommes surtout, de 40 à 64 ans (tab.20, p.33) Comme nous avons pu le remarquer au sujet de l'évolution de la pyramide des âges de la population agricole active de la Drenthe, nous observons ici aussi une augmentation négligeable du pourcentage des femmes de 25 à 39 ans travaillant dans l'agriculture. Nous enregistrons également une augmentation, peut-être moins nette, du pourcentage des femmes de 20 à 24 ans. L'explication doit évidemment on être cherchée dans le fait qu'ici aussi, les disponibilités toujours plus faibles de main-d'oeuvre masculine salariée ont amené les chefs d'entreprise masculins à recourir, dans une mesure proportionnellement plus grande, à l'aide de leur épouse dans l'exercice de leur profession.

### 3. Utrecht, Noord-Holland et Zuid-Holland

#### Analyse statistique

Dans la partie occidentale des Pays-Bas (provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale), l'agriculture et l'horticulture n'ont même pas perdu 50.000 emplois entre 1947 et 1960. La diminution (moins de 30 %) du pourcentage de la population agricole active de cette région est notablement plus faible que dans le Nord et l'Est (et, comme nous le verrons encore, que dans le Sud) du pays. Cette contraction relativement faible de la population agricole active totale est due notamment à la part beaucoup plus réduite que dans les autres régions de la population active féminine qui, elle aussi a moins diminué ici qu'ailleurs. En 1947, le rapport entre la population

agricole active féminine d'une part, et masculine de l'autre, était de 1 à 5 dans le Nord, de 1 à 3 dans l'Est, et de 1 à 8-9 dans l'Ouest du pays.

Il peut être constaté que la contraction de la population agricole et horticole active est faible par rapport à celle qui a été constatée dans les autres parties du pays. Cette constatation est valable si l'on distingue selon le statut professionnel et par sexe, pour toutes les catégories, sauf pour les femmes aidant leur mari et pour les employés; cette dernière catégorie a connu, ici comme dans les autres régions d'ailleurs, un accroissement relatif considérable (tableau 22, p.37). L'examen des régions précédentes nous avait déjà permis de supposer que cette augmentation du nombre des employés agricoles était la conséquence d'un glissement statistique depuis la catégorie des directeurs et des chefs d'exploitation; il nous semble cependant qu'elle peut s'expliquer aussi par la création au cours de la période considérée d'un certain nombre d'exploitations expérimentales pour la recherche agronomique .

En revanche, la diminution du pourcentage de l'ensemble de la population active employée dans la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche est plus sensible à l'Ouest que dans les autres parties du pays. Cette évolution est due principalement à la nette contraction de la population active totale employée dans les catégories professionnelles relevant du défrichement (travaux de technique culturale) et de la pêche.

La perte de 50.000 emplois environ dans l'agriculture et de plus de 7.000 emplois dans la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche, correspond à l'apport, par les secteurs non agricoles de plus de 338.000 nouveaux emplois entre 1947 et 1960 (tab.23, p.38). D'une comparaison avec les autres régions, il ressort que non seulement l'emploi non agricole occupe dans cette région une position dominante, mais encore que l'augmentation du nombre total d'emplois dans les services est notablement plus forte que l'augmentation des emplois dans l'ensemble du secteur secondaire. Nous remarquons également que les emplois féminins ne constituent qu'un petit nombre de l'ensemble des nouveaux emplois offerts par l'industrie (moins de 6 %, alors que ce pourcentage était de plus de 10 % dans les provinces septentrionales et de 13 % à l'Est) et que les emplois féminins s'attribuent une large part de l'accroissement de l'emploi dans le secteur

Tableau 22 - Répartition de la population active (1) occupée dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale, en 1947 et en 1960

		Agriculture et horticulture			Sylviculture, etc.		
		1947	1960	Différ. en %	1947	1960	Différ. en %
Chefs d'exploitation indépendants	M	58.447	55.153	-5,6	2.082	1.175	-43,6
	F	2.333	1.072	-54,1	10	12	2)
Epouses aidant dans l'exploitation	F	10.214	2.058	-79,9	3	1	2)
Enfants aidant dans l'exploitation	M	23.892	15.683	-34,4	464	195	-58,0
	F	7.787	2.288	-70,6	7	-	2)
Directeurs et gérants d'exploitation	M	1.411	973	-31,0	484	329	-32,0
	F	13	8	2)	-	1	2)
Employés	M	611	1.117	+82,8	629	609	-3,2
	F	161	397	+146,6	109	147	+34,9
Ouvriers	M	65.522	42.712	-34,8	11.938	6.100	-48,9
	F	1.405	821	-41,6	286	282	-1,4
Total	M	149.883	115.638	-22,8	15.597	8.408	-30,8
	F	21.913	6.644	-69,7	415	443	+6,7

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur absolue non calculée parce que trop faible

Tableau 23 - Répartition de la population active (1) par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et horticulture	M	149.883	115.638	- 34.245	-22,8
	F	21.913	6.644	- 15.269	-69,7
	T	171.796	122.282	- 49.514	-28,8
Sylviculture, défrichement, chasse et pêche	M	15.597	8.408	- 7.189	-46,1
	F	415	443	+ 28	+ 6,7
	T	16.012	8.851	- 7.161	-44,7
Industrie	M	541.380	677.274	+135.894	+25,1
	F	79.465	87.659	+ 8.194	+10,3
	T	620.845	764.933	+144.088	+23,2
Services	M	559.448	704.311	+144.863	+25,9
	F	320.394	369.079	+ 48.685	+15,2
	T	879.842	1.073.390	+193.548	+22,0
Total	M	1.266.308	1.505.631	+239.323	+18,9
	F	422.187	463.825	+ 41.638	+ 9,9
	T	1.688.495	1.969.456	+280.961	+16,6

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

tertiaire (25 % environ, et plus de 23 % à l'Est, tandis que dans le Nord, le nombre de femmes employées dans les services a diminué).

Bien que l'augmentation du nombre absolu d'emplois offerts par l'industrie et les services soit considérable, l'accroissement de l'emploi industriel semble être, s'il est exprimé en pourcent, plus faible dans les provinces occidentales que dans les régions précédentes. Même en chiffres relatifs, le nombre des nouveaux emplois offerts par les services, dans la mesure du moins où il s'agit d'emplois masculins, reste ici moins élevé que dans l'Overijsel et la Gueldre. Il est clair que cette augmentation plus faible du pourcentage des nouveaux emplois non agricoles est une conséquence de l'ampleur que cet emploi avait déjà dans l'Ouest du pays en 1947.

L'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur secondaire s'est manifestée surtout dans les industries suivantes : industrie métallurgique (hommes : + 38.900; femmes : + 14.400), bâtiment (hommes : + 26.800), industrie chimique (hommes : + 22.900), et industrie graphique (hommes : + 15.500; femmes : + 5.500). Il vaut également la peine de mentionner l'évolution de l'industrie alimentaire et de l'industrie des stimulants

En effet, le nombre de femmes travaillant dans cette branche a diminué de 3.300, tandis que la population active masculine diminuait d'environ 1.000 personnes.

Dans les diverses branches d'activité composant le secteur des services, l'évolution du nombre d'emplois a été la suivante (chiffres arrondis)

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Services publics, enseignements, affaires, etc.	+ 49.200	+ 39.300
Transports	+ 41.800	+ 3.000
Commerce	+ 22.200	+ 23.100
Institutions de crédit, banques et assurance	+ 15.500	+ 7.200
Services domestiques	—	- 32.800

Le tab.24, p.41 donne un aperçu de l'évolution du nombre d'emplois dans l'industrie et les services, ventilés par position dans la profession et par sexe. En ce qui concerne les industries, la diminution du nombre de chefs d'entreprise indépendants masculins tient le milieu entre l'évolution constatée dans le Nord, d'une part, et les provinces orientales, d'autre part. La diminution du nombre de petits industriels indépendants travaillant sans personnel a été légèrement plus importante (34,7 %) à l'Ouest que dans les régions précédemment examinées. Ici, contrairement à l'évolution intervenue dans les provinces orientales, le nombre des chefs d'entreprise indépendants masculins a diminué dans les services.

Dans l'industrie comme dans les services, la contraction des effectifs des aides familiaux, sauf en ce qui concerne les épouses aidant leur mari, est proportionnellement plus forte qu'à l'Est mais plus faible que dans les provinces septentrionales.

L'augmentation du pourcentage des directeurs, gérants d'entreprise et employés des branches d'activité non agricoles est, à l'Ouest aussi, considérable - bien qu'elle ne s'élève pas au niveau atteint dans les provinces orientales, exception faite cependant pour l'augmentation du nombre de directeurs et gérants d'entreprise dans les services. Cette dernière augmentation qui, en chiffres absolus, ne peut pas non plus être considérée comme négligeable puisqu'elle porte sur plus de 14.000 personnes, et la diminution du nombre de chefs d'entreprise indépendants dans cette même branche d'activité permettent de croire à un glissement. Des entreprises plus grandes et mieux structurées ou des établissements gérés par un groupe de directeurs remplacent des entreprises proportionnellement plus petites, peu structurées, gérées par un chef unique dans lesquelles une grande partie du travail était, en outre, effectuée par des membres de la famille du chef de l'entreprise. Ce glissement semble s'être opéré surtout dans le commerce.

Il est remarquable, enfin, que l'augmentation du pourcentage des travailleurs industriels masculins n'ai été que faible, alors que le nombre de salariées a diminué dans une mesure importante, tant dans l'industrie que dans les services. La diminution du nombre de travailleuses employées dans les services est surtout une conséquence du net recul constaté dans les services domestiques (33.000 environ).

Tableau 24 - Répartition de la population active (1) dans l'industrie et les services, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, en 1947 et en 1960

		Industrie			Services		
		1947	1960	Diffé- rence en %	1947	1960	Diffé- rence en %
Chefs d'entrepri- se indépendants	M	72.792	57.642	- 20,8	134.966	129.994	- 3,7
	F	6.113	3.324	- 45,6	24.986	20.606	-17,5
Epouses aidant leurs maris	F	1.250	790	- 36,8	30.722	19.841	-35,4
Enfants aidant leurs pères	M	9.779	6.813	- 30,3	11.462	10.141	-11,5
	F	765	485	- 36,6	8.101	5.878	-27,4
Directeurs et gé- rants d'entreprise	M	21.216	35.122	+ 65,5	18.364	32.906	+79,2
	F	674	920	+ 36,5	2.912	4.206	+44,4
Employés	M	45.106	97.515	+116,2	225.898	307.573	+36,2
	F	15.156	30.910	+103,9	131.551	207.344	+57,6
Travailleurs	M	392.487	480.182	+ 16,3	168.758	223.697	+32,6
	F	55.507	51.230	- 7,7	122.122	111.204	- 8,9
Total	M	541.380	677.274	+ 25,1	559.448	704.311	+25,9
	F	79.465	87.659	+ 10,3	320.394	369.079	+15,2

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

En résumé, nous pouvons dire qu'à l'Ouest des Pays-Bas, la répartition de la population active entre les diverses branches d'activité et professions est la plus proche de la structure future de l'emploi dans les pays développés (1).

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Le fait le plus remarquable révélé par cette analyse statistique de l'évolution de la population active dans les provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale est que la faible diminution du nombre d'emplois agricoles et horticoles va de pair avec une expansion considérable, en chiffres absolus, de l'emploi dans les secteurs non agricoles. L'évolution favorable de la situation de l'emploi non agricole ressort également des tab.25 et 26, p.44. Entre 1948 et 1959, le solde des migrations intérieures a toujours été élevé. Le retournement de tendance qui s'est produit après 1960, date à partir de laquelle le solde des migrations intérieures est même devenu négatif ne signifie pas que la vie économique a diminué d'ampleur à l'Ouest, mais bien qu'elle s'est largement amplifiée dans les autres parties du pays. L'Ouest fait de plus en plus appel à la main-d'oeuvre étrangère pour résorber sa pénurie de main-d'oeuvre. En conséquence, le solde des migrations internationales est devenu positif au cours des dernières années.

La pénurie de main-d'oeuvre dans les provinces occidentales ressort également des chiffres du tab.26, p.44. Au cours des années 50, le nombre des chômeurs agricoles y a d'ailleurs toujours été moins élevé que dans les trois provinces septentrionales (tab.6, p. 14) et en Zélande (tab. 36, page 57).

La prédominance de l'exploitation familiale, qui avait été considérée comme cause principale de la faiblesse relative de l'exode rural dans l'Overijsel et la Gueldre, ne peut pas expliquer la situation existant à l'Ouest. En 1959, seuls les deux tiers du travail agricole étaient en effet effectués par de la main-d'oeuvre familiale.

Cela ne signifie évidemment pas que cette fidélité à l'agriculture n'ait aucun rapport avec le fait que les enfants occupés dans l'exploita-

(1) Telle que l'a décrit Jean Fourastié dans son ouvrage "Les 40.000 heures" Paris 1965.

tion agricole de leurs parents, ne sont rémunérés que partiellement ou pas du tout.

Il est indubitable que dans les provinces occidentales également, l'acceptation d'un emploi non agricole se sera heurtée à des obstacles de nature plus socio-psychologique. C'est une conclusion que l'on peut tirer des chiffres du tab.27, p.45 relatif au solde des migrations internationales auxquelles ont participé, entre 1948 et 1960, les agriculteurs et les salariés agricoles, dont la majorité sont, ici aussi, des fils d'agriculteurs quittant leur famille. Le nombre de chefs d'exploitation et de salariés agricoles qui ont émigré des provinces occidentales a même atteint un niveau tel qu'il a eu sur la diminution totale de leur nombre une incidence plus grande que dans les régions précédemment examinées. Le solde total des migrations internationales des chefs d'exploitation s'est élevé à 1.290 entre 1948 et 1960, tandis qu'en chiffres absolus, le nombre de chefs d'exploitation masculins diminuait de 3.294 unités au cours de la même période (tab.22, p.37) Le solde total des migrations internationales des salariés agricoles était de - 8.199 personnes, tandis que le nombre total de fils d'agriculteurs et de salariés agricoles diminuait de 31.000 personnes. On peut déduire du tab.28, p.45 que les ouvriers agricoles, c'est-à-dire la main-d'oeuvre agricole non familiale salariée, ne représentaient probablement qu'une minorité des travailleurs agricoles non indépendants qui ont quitté leurs régions. Tant en 1950-1951 qu'en 1960, le solde des migrations intérieures des ouvriers agricoles était nettement positif. Bien qu'il se soit trouvé parmi eux des fils d'agriculteurs, on peut croire que la majorité de ceux qui se sont établis à l'Ouest étaient des salariés venant du reste des Pays-Bas.

Existerait-il un lien entre l'importance réduite de l'exode rural dans les provinces occidentales et la structure de la taille des exploitations ? En effet, on peut admettre que la faible diffusion de la petite exploitation - en 1950, 47 % du nombre d'exploitations agricoles gérées par des agriculteurs ou éleveurs exerçant leur profession à titre principal avaient moins de 10 ha dans les provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale - a abouti à une contraction moins marquée des effectifs de la population agricole active.

Toutefois, nous attribuerons à l'horticulture une incidence plus grande sur l'ampleur de la contraction de la population agricole active des provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale.

Tableau 25 - Excédents de la migration intérieure et extérieure pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, pour la période 1948-1963, en valeur absolue et en ‰

Période	Migration intérieure, solde	Migration extérieure, solde	Migration totale, solde	Population totale	Migration totale, solde en ‰
1948 - '51	+28.881	-24.737	+ 4.144	4.803.592 <sup>1)</sup>	+0,9
1952 - '55	+37.468	-25.147	+12.321	5.045.168 <sup>2)</sup>	+2,4
1956 - '59	+24.935	-25.210	- 275	5.294.249 <sup>3)</sup>	-0,1
1960 - '63	- 5.888	+ 5.860	- 28	5.551.688 <sup>4)</sup>	-0,0

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 26 - Nombre moyen de chômeurs et nombre moyen d'offres d'emplois non satisfaites, destinées par les employeurs aux travailleurs masculins, dans les provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale, Hollande méridionale, par province, pour la période du 30/9/1956 au 31/12/1956 (1)

1 Province	2 Population active masculine	3 Chômeurs (2)	4 Offres d'emplois non satisfaites	5 Col. 4 - col. 3	6 Col.5 en ‰ de la col.2
Utrecht	215.580	1.167	3.187	2.020	9,4
Noord-Holland	720.800	4.383	9.788	5.405	7,5
Zuid-Holland	934.394	5.209	18.669	13.460	14,4

(1) Tiré de ter Heide, op. cit.

(2) Y compris les travailleurs occupés temporairement par les pouvoirs publics.

Tableau 27 - Migration extérieure de chefs d'exploitation agricole et d'ouvriers agricoles néerlandais dans les provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, par province, pour la période 1948-1960

Province	Solde de la migration extérieure			Coëfficient de concentration	
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Total de personnes avec activité professionnelle	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles
Utrecht	-153	- 872	- 4.802	71	628
Noord-Holland	-428	-3.239	-24.996	44	406
Zuid-Holland	-709	-4.088	-30.421	53	344

Tableau 28 - Migration intérieure des chefs d'exploitation agricole, des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'industrie pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, en 1950-1951 et 1960

	Solde de la migration intérieure			
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Ouvriers dans l'industrie	Total de personnes avec activité professionnelle
1950 - '51	+60	+ 75	+ 730	-154
1960	-15	+219	+1019	+834

Tableau 29 - Total du nombre des travailleurs occupés en dehors de leur commune de résidence, exprimé en % de l'ensemble de la population active au travail, par sexe, pour les provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, par province, le 31.5.1947 et le 31.4.1960

Province	Hommes		Femmes		Total	
	1947	1960	1947	1960	1947	1960
Utrecht	23,9	30,7	13,1	20,0	21,1	28,5
Noord-Holland	16,0	28,4	8,7	17,3	14,3	25,7
Zuid-Holland	17,2	28,5	9,2	17,2	15,4	26,0

dionale. Il ressort du tab.30, p.48 que les horticulteurs gèrent plus des 2/5 des exploitations agricoles dont le chef exerce la profession agricole à titre principal. Il ressort également de ce tableau que la diminution du nombre d'exploitations horticoles intervenue entre 1950 et 1959 est légèrement inférieure à celle des exploitations agricoles gérées par un cultivateur ou un éleveur exerçant ces activités à titre de profession principale. Plus important que cette différence - d'ailleurs minime - entre la diminution relative du nombre d'exploitations de l'un et de l'autre type est le fait que la contraction des effectifs de la main-d'oeuvre des exploitations horticoles est nettement moins forte que celle des effectifs des exploitations non horticoles. Alors que les effectifs totaux de main-d'oeuvre de toutes les exploitations agricoles et horticoles des provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale ont diminué de plus de 10 % entre 1953 et 1959, les effectifs totaux de la main-d'oeuvre dans les régions horticoles de ces provinces -où se trouvent également des exploitations non horticoles- a diminué de 6 %.

En outre, les exploitations horticoles et non horticoles diffèrent également nettement en ce qui concerne l'évolution du pourcentage respectif de la main-d'oeuvre familiale et de la main-d'oeuvre salariée. Si, dans l'ensemble des trois provinces le volume du travail familial (exprimé en unités travail/année) a diminué de 13 % et le volume du travail salarié d'environ 7 % entre 1953 et 1959, les régions horticoles ont vu diminuer le volume du travail familial de 9 % et augmenter le volume du travail salarié de plus de 10 % au cours de la même période.

Il ressort du tab. 30, page 48, que la diminution, faible par rapport aux régions précédemment examinées, du nombre d'exploitations agricoles gérées par un agriculteur ou un éleveur exerçant ses activités à titre de profession principale, ne résulte pas uniquement d'une structure proportionnellement meilleure de la taille des exploitations. Dans les classes de grandeur inférieures à 10 ha, la diminution est, en chiffres relatifs également, plus faible que dans les autres régions. Il n'est pas improbable que cela soit dû au fait que les petites exploitations agricoles de l'Ouest du pays utilisent le sol de façon plus intensive (horticulture notamment) qu'ailleurs.

Le nombre d'exploitations agricoles tenues par des non-professionnels a augmenté de plus de 28 % entre 1950 et 1959. Ce net accroissement est dû surtout à une augmentation considérable dans les classes de grandeur inférieures à

10 ha. Même le nombre d'exploitations de moins d'un ha, gérées par des personnes dont la profession principale n'est pas agricole, est en nette augmentation. Ces faits permettent de conclure que dans les provinces occidentales également, des horticulteurs et agriculteurs indépendants qui se tournent vers une profession non agricole conservent fréquemment la totalité ou une partie de leur exploitation agricole. L'augmentation du nombre des exploitations agricoles de moins d'un ha exploitées par des non professionnels permet de supposer que les exploitations sont conservées certainement aussi souvent par d'anciens horticulteurs que par d'anciens agriculteurs.

Pour conclure, quelques remarques encore sur l'évolution de la pyramide des âges de la population agricole active. Le tab 31, p. 49 montre qu'on ne peut pas parler d'un vieillissement de la population agricole active dans l'Ouest des Pays-Bas. Sans doute, le pourcentage des travailleurs de l'agriculture appartenant aux deux catégories d'âges les plus basses a-t-il diminué de 1947 à 1960, mais le pourcentage des agriculteurs masculins de 20 à 24 ans y compris a augmenté, contrairement à ce qui s'est passé dans les autres régions. C'est une conséquence d'un phénomène très fréquent dans les régions horticoles, ainsi que dans les régions horbagères de l'Ouest où les salaires peu élevés payés par l'industrie aux jeunes travailleurs incitent ces derniers à travailler quelques années dans une exploitation agricole qu'ils abandonnent après leur 23ème année, âge auquel cessant d'être payés dans l'industrie ces salaires peu élevés. L'augmentation assez nette du pourcentage d'agriculteurs féminins doit probablement être imputée en partie au même phénomène. D'autre part, cet accroissement est probablement dû au fait que dans certaines exploitations agricoles, les difficultés de recrutement portent les agriculteurs à faire proportionnellement plus appel à l'aide de leurs filles. Nous avons déjà mentionné ce phénomène à propos des exploitations d'élevage dans la province de Frise. Les exploitations d'élevage sont également très répandues dans les provinces occidentales. Il est probable que la proportion des jeunes filles aidant leur père a augmenté non seulement dans des exploitations d'élevage, mais aussi dans des exploitations horticoles.

L'augmentation du nombre d'agriculteurs masculins de 50 à 64 ans est plus faible que dans les autres régions. Contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, le pourcentage des femmes âgées de 25 ans au moins travaillant dans l'agriculture a diminué ou n'a que légèrement augmenté.

Tableau 30 - Evolution du nombre des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale dans l'agriculture ou l'élevage, l'horticulture, ou en dehors de l'agriculture, en fonction de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculture/élevage				Horticulture				Activité principale non agricole					
	1950		1959		1950		1959		1950		1959		Différence	
		Différence en va- leur ab- solue		en %		Différence en va- leur ab- solue		en %		Différence en va- leur ab- solue		en %		Différence en %
< 1 ha	1492	- 913	579	-61,2	9.869	-815	9.074	- 8,2	4696	+1037	5733	+22,1	+1037	+22,1
1 - 5 ha	6814	-2077	4737	-30,5	13.693	-1.612	12.081	-11,8	2478	+1041	3519	+42,0	+1041	+42,0
5 - 10 ha	6804	- 186	6618	- 2,7	1.034	+ 98	1.132	+ 9,5	425	+ 184	609	+43,2	+ 184	+43,2
10-20 ha	10546	+ 54	10600	+ 0,5	214	+ 24	238	+11,2	176	- 16	160	- 9,1	- 16	- 9,1
20-30 ha	4219	- 507	3712	-12,0	32	+ 30	62	+93,8	40	+ 19	59	+47,5	+ 19	+47,5
30-50 ha	1937	- 165	1792	- 8,4	22	+ 1	23	+ 4,5	39	- 21	18	-53,8	- 21	-53,8
50-100 ha	479	- 53	426	-11,1	7	- 3	4	1)	10	+ 4	14	1)	+ 4	1)
> 100 ha	26	-	26	-	-	-	-	-	11	- 6	5	1)	- 6	1)
Total	32337	-3047	28490	-11,9	24.891	-2.277	22.614	- 9,1	7875	+2242	10117	+28,5	+2242	+28,5

(1) Valeur non calculée parce que trop faible

Tableau 31 - Répartition en % de la population agricole active, selon l'âge et le sexe, pour l'ensemble des provinces d'Utrecht, Hollande septentrionale et Hollande méridionale, le 31/5/1947 et le 31/5/1960

Classe d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
jusqu'à 15 ans incl.	4,3	2,9	5,8	4,6
16 - 19 ans	10,0	8,4	14,5	18,8
20 - 24 ans	9,0	10,0	14,1	17,4
25 - 39 ans	19,9	27,2	24,7	21,7
40 - 49 ans	18,5	18,3	17,3	14,5
50 - 64 ans	21,0	26,1	18,5	18,8
65 ans et plus	7,4	7,0	5,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

#### 4. Zeeland

##### Analyse statistique

Dans l'analyse statistique de l'évolution de l'emploi dans la province de Zélande, où la population agricole active masculine représentait en 1960 27 % de l'ensemble des travailleurs, il va de soi que l'on prenne comme terme de comparaison les trois provinces septentrionales où le pourcentage de la population agricole active était presque identique. L'aperçu suivant révélera d'ailleurs de nombreux parallélismes, mais aussi des différences nettes confirmant que l'étude distincte de cette petite région ne se justifie pas seulement par son éloignement des provinces agricoles du Nord du pays.

La diminution du pourcentage des agriculteurs et horticulteurs masculins est identique (- 29,9 %), tandis que la population agricole active féminine a diminué un peu plus (-81 %) (tab. 32, page 52).

Les effectifs des chefs d'exploitation masculins indépendants et des aides familiales a diminué proportionnellement plus en Zélande que dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe; le nombre de chefs d'exploitation féminins indépendants, de fils d'agriculteurs aidant leurs parents et d'ouvriers (ouvrières) agricoles a régressé un peu moins que dans le Nord.

La diminution du nombre d'agriculteurs indépendants est sans aucun doute plus forte en Zélande, parce que la structure de la taille des exploitations y est plus défavorable que dans l'ensemble des trois provinces septentrionales. En 1950, plus de 60 % des exploitations zélandaises gérées par des agriculteurs ou des éleveurs exerçant ces activités à titre de profession principale avaient moins de 10 ha, alors que ce pourcentage était de 55 % dans les provinces septentrionales. En outre, l'assainissement de la taille des exploitations entrepris dans le cadre du remembrement de Walcheren et des régions atteintes par les inondations de 1953 a également entraîné une diminution plus forte du nombre de chefs d'exploitation indépendants.

Le nombre de travailleurs masculins employés dans la sylviculture, le défrichement (travaux de technique culturale), la chasse et la pêche n'a diminué que de 10 %; beaucoup moins donc que dans le Nord, entre 1947 et 1960. Cette différence est due probablement à l'exécution des deux remembrements précités.

Si nous comparons l'évolution du nombre d'emplois agricoles et horticoles avec celle des emplois non agricoles, nous constatons que l'augmentation du nombre d'emplois dans l'industrie et les services n'a pu compenser la perte d'emplois agricoles (tab.33,p.53). Cette compensation a toutefois pu être réalisée pour les seuls emplois masculins, bien que l'excédent d'emplois non agricoles ne s'élève qu'à quelques centaines. La diminution considérable du nombre de femmes employées dans l'agriculture et l'horticulture, et la contraction de l'emploi féminin dans les services domestiques (- 1.400) n'ont pu être compensées par les nouveaux emplois offerts aux femmes par l'industrie et les catégories d'entreprises du secteur des services. La contraction de l'emploi féminin dans les services domestiques a d'ailleurs été plus faible que dans les provinces septentrionales, tandis que la diminution du nombre d'emplois agricoles a été plus forte en Zélande, comme nous l'avons déjà fait observer.

Contrairement à ce qui se passe dans les provinces septentrionales, les services ont contribué aussi largement que l'industrie à l'augmentation du nombre total d'emplois non agricoles. Cela s'explique non seulement par la contraction relativement faible de l'emploi domestique que nous avons déjà évoquée, mais aussi par le grand nombre d'emplois nouveaux offerts par les transports (plus de la moitié des nouveaux emplois masculins des services ont été offerts par cette catégorie d'entreprises et par le commerce (+ 800 hommes; + 500 femmes).

L'accroissement de l'emploi industriel s'est manifesté surtout dans l'industrie chimique (+ 1.700 hommes) et le bâtiment (+ 1.300 hommes).

En Zélande comme dans les provinces septentrionales, les effectifs des chefs d'entreprise indépendants et de la main-d'oeuvre familiale ont considérablement diminué dans l'industrie entre 1947 et 1960 (tab.34,p.54). Il semble que l'on ne puisse pas supposer que le nombre des petits agriculteurs indépendants travaillant sans personnel ait exercé, dans cette région agricole aussi, et comparativement à d'autres régions non agricoles, une influence importante sur la diminution du nombre total des travailleurs indépendants.

En Zélande, le nombre des petits agriculteurs indépendants travaillant sans personnel a diminué de plus de 35 %, à peine plus que dans les autres régions. Il est remarquable toutefois que, dans l'industrie comme dans l'agriculture et l'horticulture, le nombre des aides familiaux, en

Tableau 32 - Répartition de la population active (1) occupée dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, en Zélande, en 1947 et 1960

Statut	Agriculture et horticulture			Sylviculture, etc.		
	1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'exploitation indépendants	M 10.377 F 566	9.501 282	- 8,4 -50,2	559 13	518 2	- 7,3 2)
Epouses aidant dans l'exploitation	M 2.992	294	-90,2	8	-	2)
Enfants aidant dans l'exploitation	M 3.970 F 2.472	2.308 366	-41,9 -85,2	147 3	86 -	-41,5 2)
Directeurs et gérants d'exploitation	M 206 F 1	126 1	-38,8 -	64 -	81 2	+26,6 2)
Employés	M 44 F 9	43 24	- 2,3 2)	49 1	82 11	+67,3 2)
Ouvriers	M 15.038 F 935	8.800 358	-41,5 -61,7	1.097 3	957 5	-12,8 2)
Total	M 29.635 F 6.975	20.778 1.325	-29,9 -81,0	1.916 28	1.724 20	-10,0 -28,6

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur absolue non calculée parce que trop faible

Tableau 33 - Répartition de la population active (1) par branche d'activité et par sexe, dans la province de Zélande en 1947 et 1960

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et horticulture	M	29.635	20.778	- 8.857	-29,9
	F	6.975	1.325	- 5.650	-81,0
	T	36.610	22.103	-14.507	-39,6
Sylviculture, défrichement, chasse et pêche	M	1.916	1.724	- 192	-10,0
	F	28	20	- 8	-28,6
	T	1.944	1.744	- 200	-10,3
Industrie	M	24.525	29.747	+ 5.222	+21,3
	F	2.003	2.396	+ 393	+19,6
	T	26.528	32.143	+ 5.615	+21,2
Services	M	22.971	27.369	+ 4.398	+19,1
	F	13.977	15.129	+ 1.152	+ 8,2
	T	36.948	42.498	+ 5.550	+15,0
Total	M	79.047	79.618	+ 571	+ 0,7
	F	22.983	18.870	- 4.113	-17,9
	T	102.030	98.488	- 3.542	- 3,5

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 34 - Répartition de la population active (1) dans l'industrie et les services, en fonction du statut et du sexe, en Zélande, en 1947 et 1960

Statut		Industrie			Services		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'entreprise indépendants	M	5.403	4.257	- 21,2	6.589	7.006	+ 6,3
	F	259	161	- 37,8	1.270	1.255	- 1,2
Epouses aidant leurs maris	F	118	27	- 77,1	2.355	1.974	-16,2
Enfants aidant leurs pères	M	1.094	596	- 45,5	812	715	-11,9
	F	130	25	- 80,8	902	526	-41,7
Directeurs et gérants d'entreprise	M	466	923	+ 98,1	608	700	+15,1
	F	6	10	2)	71	62	-12,7
Employés	M	1.138	2.396	+110,5	8.841	9.910	+12,1
	F	282	586	+107,8	3.580	5.812	+62,3
Travailleurs	M	16.424	21.575	+ 31,4	6.121	9.038	+47,7
	F	1.208	1.587	+ 31,4	5.799	5.500	- 5,2
Total	M	24.525	29.747	+ 21,3	22.971	27.369	+19,1
	F	2.003	2.396	+ 19,6	13.977	15.129	+ 8,2

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur non calculée parce que trop faible

particulier des aides féminins, y a diminué plus que dans le Nord, tandis que le nombre des employés et ouvriers industriels a moins augmenté. Le déplacement de l'emploi de l'entreprise familiale vers les grandes entreprises employant de la main-d'oeuvre salariée, phénomène que nous avons si clairement constaté dans le Nord, a été moins sensible en Zélande. Cela se confirmera certainement si nous examinons l'évolution de la population active, ventilée en fonction de la position dans la profession, employée dans les services. Le nombre de chefs d'entreprise indépendants du secteur des services a même augmenté dans une mesure qui est loin d'être négligeable, tandis que la diminution est relativement faible dans la catégorie constituée par la main-d'oeuvre familiale. En revanche, l'augmentation du nombre des directeurs, chefs d'entreprise et employés n'atteint pas le niveau relevé dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe. C'est la catégorie des employées qui a, toute proportion gardée, bénéficié le plus largement de l'augmentation du volume de l'emploi dans les services. La diminution considérable du nombre de jeunes filles aidant leur père agriculteur ou industriel et la diminution, toute aussi sensible que dans les autres catégories d'aides familiaux, du nombre de jeunes filles aidant leur père dans le secteur des services ne seront pas sans présenter quelques rapports avec cet état de choses.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Les soldes quadriannuels des migrations (tab. 35, page 57) et les chiffres relatifs au chômage (tab. 36, page 57) donnent également l'impression qu'entre 1947 et 1960, la situation de l'emploi a été en général plus favorable en Zélande que dans l'ensemble des trois provinces septentrionales. La Zélande, en raison de sa structure économique moins diversifiée, a subi plus profondément l'influence de la récession de 1957-1959, ce qui explique également que l'exode rural y ait été plus lent que dans l'ensemble des trois provinces septentrionales. En outre, le fait qu'après 1955, le solde quadriannuel négatif global des migrations n'ait guère diminué permet de conclure que l'amélioration de l'emploi dans le secteur non agricole ne s'est pas (encore) manifestée en Zélande, alors qu'elle était déjà sensible dans le Nord après 1959.

L'extension de l'emploi industriel, qui était faible avant 1959, est resté peu importante après 1959 également, date à laquelle l'ensemble de la province de Zélande a été déclaré zone critique dans le cadre de la politique d'industrialisation régionale.

Si la diminution du nombre de salariés agricoles n'a pas été plus nette entre 1947 et 1960, en dépit d'une situation plus favorable de l'emploi non agricole que dans les provinces septentrionales, la cause doit probablement en être recherchée dans la distribution inégale de l'emploi non agricole et dans l'isolement relatif de la plus grande partie de la province par rapport aux centres d'emplois non agricoles. En outre, la réalisation du remembrement a permis à une partie des agriculteurs masculins, salariés ou petits cultivateurs, de trouver un emploi para-agricole assez près de leur domicile.

Les travailleurs agricoles zélandais ainsi que les jeunes gens travaillant dans l'exploitation de leur père, auxquels ces remembrements ont donné du travail, ont ainsi trouvé facilement l'occasion de continuer à occuper une petite exploitation agricole.

La possibilité de trouver un emploi due à la réalisation des projets de remembrement est probablement la raison pour laquelle les soldes des migrations, tant intérieure qu'internationale, des travailleurs agricoles et des fils aidants sont relativement peu élevés par rapport à ceux qui ont été enregistrés dans les provinces septentrionales, notamment en Frise et dans la Drenthe (tab. 37, page 58).

La diminution du nombre d'agriculteurs indépendants doit-elle aussi être qualifiée de faible si l'on considère que plus de 200 agriculteurs zélandais de Walcheren et des régions frappées par les inondations de 1953 se sont vu attribuer une exploitation dans le Noordoostpolder. La diminution du nombre total (en chiffres absolus) de chefs d'exploitation indépendants a été de 876 entre 1947 et 1960 (tab.32, p.52). La structure relativement défavorable de la taille des exploitations (plus de 60 % des exploitations agricoles gérées par un agriculteur ou un éleveur exerçant ces activités à titre de profession principale avaient moins de 10 ha en 1950) laissait prévoir une diminution plus forte du nombre d'agriculteurs indépendants. Si nous recherchons les causes de la faible diminution du nombre d'agriculteurs indépendants, nous pouvons mentionner non seulement celles qui

Tableau 35 - Excédents de la migration intérieure et extérieure en Zélande, pour la période 1948-1963, en valeur absolue et en ‰

Période	Migration intérieure, solde	Migration extérieure, solde	Migration totale, solde	Population totale	Migration totale, solde en ‰
1948 - '51	-2.778	+ 669	-2.109	268.609 <sup>1)</sup>	- 7,9
1952 - '55	-6.903	-1.726	-8.629	274.244 <sup>2)</sup>	-31,5
1956 - '59	-6.369	- 50	-6.419	280.397 <sup>3)</sup>	-22,9
1960 - '63	-7.400	+ 28	-7.372	234.571 <sup>4)</sup>	-25,9

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 36 - Nombre moyen de chômeurs et nombre moyen d'offres d'emploi non satisfaites, destinées par les employeurs aux travailleurs masculins, en Zélande, pour la période du 30/9/1956 au 31/12/1956 (1)

1 Province	2 Population active masculine	3 (2) Chômeurs	4 Offres d'emploi non satisfaites	5 Col. 4 - col. 3	6 Col. 5 en ‰ de la col. 2
Zeeland	98.632	1.260	1.110	-150	-1,5

(1) Tiré de ter Heide, op. cit.

(2) Y compris les travailleurs occupés temporairement par les pouvoirs publics

Tableau 37 - Soldes de la migration extérieure de chefs d'exploitation agricole et d'ouvriers agricoles; chiffre total de la migration par profession (seulement les Néerlandais) au cours de la période 1948-1960 et soldes de la migration intérieure de ces mêmes groupes professionnels en 1950-1951 et en 1960, en Zélande

	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Total par profession
Solde de la migration extérieure (valeur absolue)	-87	-573	-1479
Solde de la migration extérieure (coefficient de concentration)	51	271	-
Solde de la migration intérieure en 1950-1951 (en valeur absolue)	-20	- 58	- 451
Solde de la migration intérieure en 1960(en valeur absolue)	-13	- 36	- 616

Tableau 38 - Total du nombre des travailleurs occupés en dehors de leur commune de résidence, exprimé en % de l'ensemble de la population active au travail, par sexe, en Zélande, le 31/12/1947 et le 31/5/1960

	Hommes		Femmes		Total	
	1947	1960	1947	1960	1947	1960
Zeeland	15,8	31,8	8,6	23,6	14,2	30,2

expliquent la diminution relativement faible du nombre d'ouvriers agricoles et de jeunes gens aidant leur père agriculteur, mais encore la forte résistance qu'éprouvent les agriculteurs zélandais à exercer une profession non agricole. Il n'est pas improbable qu'une attitude rigoureuse sur le plan religieux que l'on trouve en particulier à Tholen et à Schouwen-Duiveland, ait alimenté dans une mesure non négligeable cette résistance à abandonner l'agriculture.

La diminution du nombre de travailleuses agricoles a pu atteindre ce niveau élevé parce qu'en dépit de l'incidence de quelques-uns des facteurs précités (l'isolement par exemple), la situation de l'emploi féminin non agricole, dans les services notamment, a évolué dans un sens relativement favorable. Une nette diminution du nombre de jeunes filles aidant des parents agriculteurs, industriels ou, dans une certaine mesure, occupées dans le service, doit entraîner, quand les effectifs de la population active féminine se maintiennent ou augmentent et que l'emploi est réparti de façon inégale, une extension considérable des migrations alternantes. Le tab.38, p.58 montre qu'il en est bien ainsi en Zélande. Le pourcentage de la population active féminine travaillant en dehors de leur commune de résidence a presque triplé entre 1947 et 1960, tandis que ce pourcentage n'a fait que doubler pour les hommes.

Il ressort du tab.39, p.61 que les agriculteurs et les travailleurs agricoles qui choisissent d'exercer des activités non agricoles à titre de profession principale conservent la totalité ou une partie de l'exploitation agricole, plus encore en Zélande que dans les provinces comparables du Nord du pays. Il est remarquable cependant que, malgré les mesures prises dans le cadre du remembrement en vue d'agrandir les exploitations, la diminution du nombre des exploitations de moins de 5 ha gérées par des agriculteurs ou des éleveurs exerçant ces activités à titre de profession principale ait été moins sensible en Zélande que dans les trois provinces septentrionales. On retrouve ici la trace du traditionalisme des agriculteurs zélandais qui s'accrochent aussi longtemps que possible à l'agriculture.

En ce qui concerne les modifications de la pyramide des âges de la population agricole active masculine, la situation est en Zélande la même que dans les trois provinces septentrionales (tab.40, p.62). Nous constatons donc aussi une diminution du pourcentage des catégories d'âges inférieures à 40 ans, une légère augmentation du pourcentage de celle de 40 à 49 ans pour les hommes, un accroissement sensible du pourcentage des travailleurs masculins de 50 à 64 ans, et une diminution du nombre des agriculteurs âgés.

En ce qui concerne la population agricole active féminine de Zélande, nous constatons cependant, entre 1947 et 1960, une modification de la pyramide des âges dont la "catégorie médiane" diffère assez nettement de celle qui occupe cette position dans le Nord du pays. Le pourcentage des jeunes filles de 16 à 19 ans inclus a augmenté en Zélande, tandis qu'il a diminué dans l'ensemble des trois provinces septentrionale. Le pourcentage des femmes de 20 à 24 ans a nettement diminué en Zélande et est resté quasi inchangé dans le Nord. En Zélande, cette évolution s'explique non seulement par le recours plus large à l'aide des (jeunes) filles d'agriculteurs, dû aux difficultés de recrutement, mais aussi par la disparition quasi totale du besoin qu'éprouvaient les jeunes femmes d'agriculteurs de rechercher dans l'exploitation agricole un supplément de revenus.

Dans le Nord, la forte augmentation du pourcentage des travailleuses agricoles de 25 à 49 ans semblait être due au fait que les femmes d'agriculteurs y aidaient proportionnellement plus leur mari, notamment dans les exploitations mixtes établies sur sol sablonneux dans les provinces de Drenthe. En Zélande par contre, c'est précisément le pourcentage des travailleuses agricoles de 25 à 49 ans qui a diminué.

Le besoin du complément de main-d'oeuvre apporté par l'épouse y est probablement moins sensible, probablement parce qu'un certain nombre de travailleuses âgées sont, par tradition, disposées à aider dans l'exploitation agricole (principalement de culture en Zélande) au moment des "pointes". L'augmentation du pourcentage des femmes de 50 à 64 ans est en conséquence beaucoup plus forte en Zélande (5,2 %) que dans les trois provinces septentrionales (0,2 %)

## 5. Noord-Brabant et Limburg

### Analyse statistique

Dans la justification de la répartition régionale des Pays-Bas à laquelle il avait été procédé pour les besoins de la présente enquête, nous avons dit que les provinces du Brabant septentrional et du Limbourg présentaient, en ce qui concerne l'évolution sectorielle de l'emploi, environ les mêmes caractéristiques que l'Overijssel et la Gueldre. Il est par conséquent compréhensible que ces dernières soient de temps à autre, dans l'analyse ci-après, utilisées comme termes de référence.

Tableau 39 - Evolution du nombre des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale dans l'agriculture ou l'élevage, ou en dehors de l'agriculture, en fonction de la taille, de 1950 à 1959, en Zélande, en valeurs absolues et en %

Taille	Agriculture/élevage						Activité principale non agricole		
	1950	1959	Différence		1950	1959	Différence		
			en valeur absolue	en %			en valeur absolue	en %	
< 1 ha	983	158	- 825	-83,9	2.285	1.170	-1.115	-48,8	
1 - 5 ha	3.199	2.054	-1.145	-35,8	752	1.217	+ 465	+61,8	
5 - 10 ha	1.796	1.623	- 173	- 9,6	95	164	+ 69	+72,6	
10 - 20 ha	1.732	1.966	+ 234	+13,5	44	19	- 25	-56,8	
20 - 30 ha	904	883	- 21	- 2,3	11	10	- 1	1)	
30 - 50 ha	957	912	- 45	- 4,7	3	4	+ 1	1)	
50 - 100 ha	336	323	- 13	- 3,9	4	3	- 1	1)	
> 100 ha	17	15	- 2	1)	2	3	+ 1	1)	
<b>Total</b>	9.924	7.934	-1.990	-20,1	3.196	2.590	- 606	-19,0	

(1) Valeur non calculée parce que trop faible

Tableau 40 - Répartition en % de la population agricole active, selon l'âge et le sexe, en Zélande, le 31/5/1947 et le 31/5/1960

Classe d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
Jusqu'à 15 ans incl.	3,5	1,8	5,8	4,0
16 - 19 ans	8,1	5,7	14,1	15,3
20 - 24 ans	8,2	7,3	14,9	13,5
25 - 39 ans	28,1	26,4	25,0	22,3
40 - 49 ans	18,5	19,5	17,8	17,5
50 - 64 ans	23,3	31,9	17,3	22,5
65 ans et plus	10,2	7,4	5,0	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La contraction de la population agricole active totale constatée entre 1947 et 1960 est plus forte dans cette région que dans les quatre autres (- 46,4 %). La diminution du pourcentage de la population agricole active masculine est la plus forte de tous les Pays-Bas, tandis que celle du pourcentage de la population agricole active féminine n'est dépassée que par le recul enregistré en Zélande (tableau 41, page 65).

Bien que les exploitations agricoles de moins de 10 ha gérées par un agriculteur ou un éleveur exerçant ces activités à titre de profession principale représentent 71,8 % de l'ensemble des exploitations agricoles - ce pourcentage est donc moins élevé que dans l'Overijssel et la Gueldre où il était de 75 % en 1950 -, la diminution du pourcentage des chefs d'exploitation masculins indépendants est légèrement plus forte que dans les provinces orientales. Les statistiques montrent que la diminution du pourcentage des indépendantes et des femmes aidant leur mari est également plus forte dans le Limbourg et le Brabant que dans les provinces de Gueldre et d'Overijssel.

Le nombre des fils d'agriculteurs aidant leurs parents a même diminué en chiffres relatifs, de plus de la moitié dans cette région, tandis que le nombre de filles d'agriculteurs aidant leurs parents a, en chiffres relatifs également, diminué un peu moins fort que dans les provinces orientales. Le nombre des travailleuses agricoles a, lui aussi, diminué moins nettement que dans l'Overijssel et la Gueldre. La diminution du pourcentage des salariés agricoles masculins est, à peu de choses près, égale à celle qui a été constatée dans les zones de référence, mais elle ne dépasse guère celle du pourcentage des jeunes gens aidant leurs parents dans les provinces du Brabant septentrional et du Limbourg. Ce dernier phénomène est très probablement dû au fait que la majorité des travailleurs agricoles de cette région sont établis dans la partie nord-ouest de la province du Brabant septentrional où l'évolution de l'emploi non agricole au cours des années 1950 n'avait pas atteint le stade auquel elle était arrivée dans le reste de la région.

A la perte de plus de 73.000 emplois dans l'agriculture et de 4.600 emplois dans la sylviculture, le défrichement, la chasse et la pêche, l'industrie et les services ont répondu par la création respectivement d'environ 152.000 et 65.000 emplois nouveaux (tab.42, p.66). La part de l'industrie dans l'expansion de l'emploi non agricole a donc été plus prépondérante encore dans le Brabant septentrional et le Limbourg que dans les provinces orientales.

Les deux régions précitées semblent différer beaucoup plus si l'on n'examine que l'évolution du nombre d'emplois féminins. Par suite de la plus faible diminution du nombre absolu d'emplois agricoles et horticoles féminins, et de l'expansion notablement plus forte de l'emploi féminin dans les secteurs non agricoles, dans l'industrie en particulier, la perte d'emplois agricoles dans le Brabant septentrional et le Limbourg a pu être largement compensée, à l'encontre de ce qui s'était passé dans les provinces orientales, par la progression de l'emploi féminin dans l'industrie et les services. Il semble normal d'en déduire que la diminution du nombre d'emplois agricoles féminins a, en chiffres relatifs également, été notablement plus forte dans les provinces méridionales que dans les provinces orientales. Les femmes mariées appartenant aux milieux agricoles du Sud et de l'Est des Pays-Bas ne travaillant quasiment pas en dehors de leur famille, la diminution du pourcentage des filles d'agriculteurs aidant leurs parents devrait normalement être plus forte dans le Sud que dans l'Overijssel et la Gueldre. Il ne semble cependant pas en être ainsi. Le nombre des filles d'agriculteurs aidant leurs parents a diminué de plus de 77 % dans le Brabant septentrional et de plus de 81 % dans les provinces orientales. Bien que dans ces dernières, l'emploi féminin n'ait connu qu'une faible expansion dans les secteurs non agricoles, les filles d'agriculteurs y ont été plus nombreuses à s'orienter vers ces secteurs que dans le Brabant septentrional et le Limbourg. Dans ces dernières provinces, la main-d'oeuvre appartenant à des familles non agricoles a occupé une proportion plus grande des nouveaux emplois offerts aux femmes par l'industrie et les services que dans l'Overijssel et la Gueldre. Il n'est pas improbable que l'agriculture ait vu se substituer dans une certaine mesure les filles aux fils d'agriculteurs. Comme nous l'avons déjà vu, le nombre de fils d'agriculteurs aidant leurs parents a diminué de plus de 50 % dans le Brabant septentrional et dans le Limbourg. Cette substitution se reflète dans la nette augmentation de la proportion des femmes de 16 à 25 ans dans la population agricole active entre 1947 et 1960 (tableau 50, page 71).

L'impression prévaut que dans les provinces méridionales, de nombreuses femmes du secteur agricole, notamment des jeunes filles aidant leurs parents, refusent, pour l'une ou l'autre raison, d'exercer une profession non agricole et en outre, que cette aversion contre l'exercice d'une profession différente est un sentiment que nourrit également la main-d'oeuvre féminine d'une autre catégorie d'activité dans laquelle l'emploi féminin a considéra-

Tableau 41 - Répartition de la population active (1) occupée dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture, les travaux de technique culturale, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, en 1947 et 1960

Statut	Agriculture et horticulture			Sylviculture, etc.		
	1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Chefs d'exploitation indépendants	M 51.938 F 4.196	46.350 1.554	-10,8 -63,0	271 5	125 2	-53,9 2)
Epouses aidant dans l'exploitation	F 18.896	2.764	-85,4	10	-	2)
Enfants aidant dans l'exploitation	M 33.998 F 22.669	16.501 5.202	-51,5 -77,1	57 4	23 -	-59,6 2)
Directeurs et gérants d'exploitation	M 365 F -	209 -	-42,7 -	293 -	272 -	- 7,2 -
Employés	M 57 F 26	111 47	+94,7 +80,8	248 33	270 28	+ 8,9 -15,2
Ouvriers	M 22.832 F 2.293	10.858 642	-52,4 -72,0	6.013 -	1.599 3	-73,4 2)
Total	M 109.190 F 48.080	74.029 10.209	-32,2 -78,3	6.882 52	2.289 33	-66,7 -36,5

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

(2) Valeur absolue non calculée parce que trop faible

Tableau 42 - Répartition de la population active (1) par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, en 1947 et en 1960

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et horticulture	M	109.190	74.029	-35.161	-32,2
	F	48.080	10.209	-37.871	-78,8
	T	157.270	84.238	-73.032	-46,4
Sylviculture, travaux de technique culturale, chasse et pêche	M	6.882	2.289	- 4.593	-66,7
	F	52	33	- 19	-36,5
	T	6.934	2.322	- 4.612	-66,5
Industrie	M	256.624	384.708	+128.084	+49,9
	F	35.493	59.313	+23.820	+67,1
	T	292.117	444.021	+151.904	+52,0
Services	M	131.343	176.209	+44.866	+34,2
	F	98.297	118.259	+19.980	+20,3
	T	229.622	294.468	+64.846	+28,2
Total	M	504.039	637.235	+133.196	+26,4
	F	181.904	187.814	+ 5.910	+ 3,2
	T	685.943	825.049	+139.106	+20,3

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 43 - Répartition de la population active (1) dans l'industrie et les services, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, en 1947 et en 1960

Statut		Industrie			Services		
		1947	1960	Diffé- rence en %	1947	1960	Diffé- rence en %
Chefs d'entreprise in- dépendants	M	28.673	24.367	-15,0	34.580	39.995	+15,7
	F	2.978	1.461	-50,9	6.043	7.814	+29,3
Epouses aidant leurs maris	F	450	176	-60,9	12.831	9.112	-29,0
Enfants aidant leurs pères	M	6.949	5.198	-25,2	5.314	5.354	+ 0,8
	F	637	367	-42,4	6.565	4.302	-34,5
Directeurs et gérants d'entreprise	M	8.303	16.070	+93,5	3.085	5.717	+85,3
	F	158	359	+127,2	650	895	+37,7
Employés	M	17.349	46.550	+168,3	53.050	73.056	+37,7
	F	5.564	13.819	+148,4	29.397	55.580	+89,1
Travailleurs	M	195.350	292.523	+ 49,7	35.314	52.087	+47,5
	F	25.706	43.131	+ 67,8	42.793	40.556	- 5,2
Total	M	256.624	384.708	+ 49,9	131.343	176.209	+34,2
	F	35.493	59.313	+ 67,1	98.297	118.259	+20,3

(1) A l'exclusion de la main-d'oeuvre occasionnelle

Tableau 44 - Excédents de la migration intérieure et extérieure pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, pour la période 1948-1963, en valeur absolue et en %

Période	Migration intérieure, solde	Migration extérieure, solde	Migration totale solde	Population totale	Migration totale, solde en %
1948 - '51	+ 2.981	- 5.789	- 2.808	1.964.775 <sup>1)</sup>	- 1,4
1952 - '55	+11.364	-18.480	- 7.116	2.117.765 <sup>2)</sup>	- 3,4
1956 - '59	+ 9.079	- 1.390	+ 7.689	2.275.602 <sup>3)</sup>	+ 3,4
1960 - '63	+13.182	+ 5.110	+18.292	2.454.963 <sup>4)</sup>	+ 7,5

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 45 - Nombre moyen de chômeurs et nombre moyen d'offres d'emplois non satisfaites destinées par les employeurs aux travailleurs masculins, dans les provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, par province, pour la période du 30/9/1956 au 31/12/1956 (1).

1 Province	2 Population active masculine	3 Chômeurs (2)	4 Offres d'emplois non satisfaites	5 Col. 4 - col. 3	6 Col.5 en % de la col.2
Noord-Brabant	486.262	3.573	11.397	7.824	16,1
Limburg	283.145	932	11.281	10.349	36,6

(1) Tiré de : H. ter Heide, *Binnenlandse migratie in Nederland*, Academisch proefschrift, 's-Gravenhage, 1965, page 172.

(2) Y compris les travailleurs occupés temporairement par les pouvoirs publics.

Tableau 46 - Migration extérieure de chefs d'exploitation dans l'agriculture et d'ouvriers agricoles (seulement les Néerlandais) dans les provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, par province, pour la période 1948-1960

	Solde de la migration extérieure			Coefficient de concentration	
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Total des personnes ayant une activité professionnelle	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles
Brabant septentr.	- 805	- 2.630	-12.829	75	456
Limbourg	- 270	- 889	- 5.823	65	478

Tableau 47 - Migration intérieure des chefs d'exploitation dans l'agriculture, des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'industrie pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, en 1950-1951 et 1960

	Solde de la migration intérieure			
	Chefs d'exploitation agricole	Ouvriers agricoles	Ouvriers dans l'industrie	Total des personnes ayant une activité professionnelle
1950 - '51	- 33	+ 173	+ 252	- 1.108
1960	- 3	+ 16	+ 90	+ 399

Tableau 48 - Total du nombre des travailleurs occupés en dehors de leur commune de résidence, exprimé en % de l'ensemble de la population active au travail, par sexe, pour les provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, par province, le 31.5.1947 et le 31.5.1960

Province	Hommes		Femmes		Total	
	1947	1960	1947	1960	1947	1960
Brabant septentr.	16,2	30,9	6,6	20,5	13,8	28,5
Limbourg	26,4	40,1	9,4	26,9	22,2	37,3

Tableau 49 - Evolution du nombre des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale dans l'agriculture ou l'élevage, l'horticulture ou en dehors de l'agriculture, en fonction de la taille, de 1950 à 1959 pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, en valeur absolue et en pourcent

Taille	Agriculture/élevage				Horticulture				Activité principale non agricole					
	1950		1959		1950		1959		1950		1959		Différence	
			en valeur absolue	en %			en valeur absolue	en %			en valeur absolue	en %		
< 1 ha	3.628	536	-3.092	-85,2	1.807	1.438	-369	-20,4	22.494	12.624	-9.870	-43,9		
1 - 5 ha	13.684	7.509	-6.175	-45,1	3.236	4.026	+790	+24,4	3.722	6.493	+2.771	+74,4		
5 - 10 ha	19.174	17.325	-1.849	-9,6	339	624	+285	+84,1	365	553	+ 188	+51,5		
10 - 20 ha	11.219	13.249	+2.030	+18,1	76	133	+ 57	+75,0	139	195	+ 56	+40,3		
20 - 30 ha	2.000	1.819	- 181	- 9,1	20	17	- 3	-15,0	39	43	+ 4	+10,3		
30 - 50 ha	854	846	- 8	- 0,9	6	10	+ 4	1)	23	31	+ 8	+34,8		
50 -100 ha	233	235	+ 2	+ 0,9	5	2	- 3	1)	14	17	+ 3	+21,4		
> 100 ha	25	22	- 3	-12,0	-	-	-	-	9	10	+ 1	1)		
Total	50.817	41.541	-9.276	-18,3	5.489	6.250	+761	+13,9	26.805	19.966	-6.839	-25,5		

(1) Valeur non calculée parce que trop faible

Tableau 50 - Répartition en % de la population agricole active, selon l'âge et le sexe, pour l'ensemble des provinces du Brabant septentrional et du Limbourg, le 31/5/1947 et le 31/5/1960

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
jusqu'à 15 ans incl.	6,1	1,9	7,1	3,8
16 - 19 ans	11,8	8,0	14,7	17,3
20 - 24 ans	10,6	10,4	16,3	22,5
25 - 39 ans	26,5	30,3	26,7	27,2
40 - 49 ans	15,6	18,1	14,1	13,2
50 - 64 ans	19,7	25,7	15,6	13,9
65 ans et plus	9,6	5,6	5,5	2,1
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

blement diminué, partout aux Pays-Bas après la deuxième guerre mondiale, à savoir les services domestiques. Alors que l'augmentation du pourcentage des femmes employées dans l'industrie et les services est plus élevée dans le Brabant septentrional et le Limbourg que dans toutes les autres régions, la diminution du pourcentage des femmes employées dans les services domestiques est plus faible que partout ailleurs (- 26 %). Ce pourcentage est de - 44 % dans les provinces de Groningue, de Frise et de Drenthe, de - 33 % dans l'Overijsel et la Gueldre, de - 39 % dans les provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale et de - 29 % en Zélande .

L'augmentation du nombre d'emplois industriels s'est manifestée surtout dans l'industrie métallurgique - qui comprend également l'industrie électrotechnique (+ 39.200 hommes; + 7.700 femmes) -, le bâtiment (+ 26.850 hommes), les mines (+ 13.700 hommes), l'industrie chimique (+ 8.500 hommes), l'industrie de la céramique, du verre, de la pierre et du ciment (+ 6.150 hommes), l'industrie alimentaire et des stimulants (+ 5.500 hommes; + 3.200 femmes) et l'industrie textile (+ 5.500 hommes; + 3.550 femmes).

Dans les services, l'augmentation du nombre absolu d'emplois s'est surtout manifestée dans les catégories d'activité constituées par les services publics, l'enseignement, les autres services sociaux et les affaires (16.600 hommes; + 16.400 femmes) et le commerce (+ 13.700 hommes; + 8.400 femmes).

Si nous ventilons l'évolution de l'emploi dans l'industrie et les services en fonction de la position dans la profession, nous sommes frappés par la diminution relativement faible du pourcentage des chefs d'entreprises industrielles indépendants (tab.43, p.67). Cela dépend manifestement de la forte expansion de l'emploi dans le secteur économique moteur non agricole. Les chefs d'entreprise indépendants dont les activités économiques relèvent du secteur des services - la plupart des entreprises industrielles dont le chef travaille pour son propre compte ont des activités de cet ordre - pourront mieux se maintenir si l'emploi se développe considérablement dans le secteur moteur de l'économie. Il est clair que la forte expansion démographique des provinces méridionales produit le même effet. Il est dès lors étonnant que la diminution du nombre d'industriels indépendants travaillant sans personnel soit plus forte dans cette région que dans toutes les autres (-41,2 %).

Les meilleures possibilités d'existence de la petite entreprise industrielle du Brabant septentrional et du Limbourg ont probablement eu pour conséquence que le nombre de jeunes gens aidant leur père industriel y a moins diminué qu'ailleurs.

Le grand nombre d'emplois industriels nouveaux bénéficie exclusivement aux différentes catégories de la main-d'oeuvre salariée. Il est remarquable, à ce propos, que l'augmentation du pourcentage de travailleuses est très sensible par rapport aux autres régions. Le fait que la plupart des emplois nouveaux offerts par l'industrie aux salariées à la semaine ou au mois étaient destinés à des ouvrières, est probablement l'une des raisons de la diminution relativement faible du nombre de filles d'agriculteurs aidant leurs parents. Pour de nombreuses filles d'agriculteurs, l'acceptation d'un emploi d'ouvrière dans l'industrie constitue une certaine perte de prestige social.

L'évolution du pourcentage des effectifs des diverses catégories professionnelles diffère beaucoup moins dans les services que dans l'industrie. Le nombre de chefs d'entreprise indépendants accuse une augmentation nette. Le nombre d'aides féminines a diminué d'un pourcentage presque égal à celui du secteur des services dans l'Overijssel et la Gueldre. Le nombre de jeunes gens aidant leurs parents a, en revanche, légèrement augmenté, contrairement à ce qui s'est passé dans toutes les autres régions. Ici aussi, les meilleures possibilités d'existence de l'entreprise familiale expliquent l'évolution constatée dans le secteur des services, notamment dans le commerce et les transports.

Mentionnons également que l'augmentation du pourcentage des employées dans les services (presque 90 %) est plus importante que dans n'importe quelle autre région des Pays-Bas. Si la diminution du nombre d'ouvrières occupées dans les services est plus faible que dans toutes les autres régions, la cause principale doit en être recherchée dans la faible diminution, déjà constatée, des effectifs de la main-d'oeuvre occupée en service domestique.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Bien que le volume de l'exode agricole, et en particulier la diminution du nombre de chefs d'exploitation indépendants et de jeunes gens aidant leurs parents, soit indéniablement plus important dans le Brabant septentrional et le Limbourg que dans les provinces comparables de l'Overijssel et de la Gueldre, on peut se demander si l'évolution extrêmement

favorable de l'emploi non agricole n'aurait pas pu entraîner une contraction plus forte encore de l'emploi agricole.

Pour répondre à cette question, nous limiterons notre examen à l'évolution du volume de la population agricole active masculine. On a déjà vu que la contraction des effectifs de la population agricole active féminine aurait certainement pu être plus nette pendant la période de 1947 à 1960.

Il ressort à nouveau des tab. 44 et 45, p. 68 qu'entre 1947 et 1960, l'emploi non agricole a évolué dans un sens très favorable dans les provinces méridionales. Les migrations intérieures, qui peuvent être considérées comme un baromètre assez précis de l'évolution de l'emploi à assez long terme, ont montré pendant toute la période considérée des soldes positifs considérables. Au cours des derniers mois de 1956, les offres d'emploi semblent elles aussi avoir été, en chiffres relatifs, plus nombreuses que dans toutes les autres provinces, plus nombreuses même que dans la partie occidentale des Pays-Bas.

En 1960, il y avait dans les provinces méridionales 34,5 fils d'agriculteurs aidant leurs parents pour 100 exploitations agricoles gérées par des agriculteurs, des éleveurs ou des horticulteurs exerçant ces activités à titre de profession principale; ce pourcentage était donc plus élevé encore que dans l'Overijssel et la Gueldre où il s'élevait, si l'on tient compte également des exploitations horticoles, à 28,5 en 1960. Etant donné que l'utilisation du sol est dans le Sud, en moyenne un peu moins intense que dans les provinces orientales (en 1959, le Brabant septentrional et le Limbourg ont utilisé 19,7 unités de travail/année pour 100 ha de terre cultivée, l'Overijssel et la Gueldre utilisant 20,0 unités de travail/année), le nombre plus élevé de jeunes gens aidant leurs parents pour 100 exploitations agricoles donne fort à croire que l'exode de la population active agricole et horticole masculine est également resté en-deça des possibilités économiques. En revanche, le taux de mécanisation des exploitations agricoles et horticoles est plus élevé dans le Sud du pays que dans l'Est. En 1959, il y avait au total 47 tracteurs agricoles et horticoles pour 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha ou horticoles de plus de 1 ha, tandis que dans l'Overijssel et la Gueldre, 100 exploitations agricoles utilisaient 41 tracteurs. Par contre, le nombre de trayeuses était inférieur dans le Sud, il y en avait 24 pour 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha contre 29 dans l'Overijssel et la Gueldre.

Il va de soi que nous recherchons les causes de l'insuffisance du volume de l'exode de la population agricole active masculine dans les mêmes facteurs que ceux que nous avons déjà mentionnés au sujet de la lenteur de l'exode dans l'Overijssel et la Gueldre, à savoir l'existence du travail familial dans l'agriculture et d'une aversion psychologique à exercer une profession non agricole.

En ce qui concerne le premier facteur, plus de 89 % du travail agricole effectué en 1959 dans le Brabant septentrional et le Limbourg étaient, comme dans les provinces orientales, du travail familial. Etant donné en outre, que le nombre des aides familiaux salariés percevant un **salaire** complet est encore moins élevé dans les provinces méridionales que dans l'Overijssel et la Gueldre, on peut admettre que le fait qu'une très grande partie du travail requis dans l'agriculture est effectuée par de la main-d'oeuvre familiale entraîne une sous-évaluation économique plus ou moins grande, de de travail provoquant ainsi, au moins un ralentissement de l'exode, souhaitable sur le plan économique, de la main-d'oeuvre agricole.

Il ne semble pas improbable que les travailleurs de l'agriculture des provinces méridionales aient eux aussi à vaincre des aversions psychologiques avant d'occuper un emploi non agricole. Bien que dans l'ensemble des provinces méridionales, l'emploi non agricole ait évolué dans un sens favorable au cours des années cinquante, il ressort du tab.46, p.69 qu'au cours de la même période, un nombre non négligeable de chefs d'exploitations agricoles et de travailleurs agricoles salariés ont quitté le Brabant septentrional et le Limbourg. On peut admettre que la plupart des agriculteurs qui ont émigré à l'étranger se sont expatriés avec l'espoir de pouvoir poursuivre à l'étranger l'exercice de leur profession agricole. L'émigration d'agriculteurs du Brabant septentrional et du Limbourg n'a pas été sans jouer un certain rôle dans la diminution du nombre de chefs d'exploitations agricoles indépendants. Alors que le nombre de chefs d'exploitation agricole indépendants a diminué de 5.588 entre 1947 et 1960, le solde négatif total des migrations internationales d'agriculteurs indépendants s'est élevé à 1.075 entre 1948 et 1960. Si l'on établit le rapport entre le solde des émigrations de travailleurs agricoles et la diminution de l'ensemble des salariés agricoles et des fils d'agriculteurs aidant leurs parents (3.519 sur 29.471), il s'avère que l'émigration des agriculteurs salariés a également joué un certain rôle dans la contraction des effectifs globaux de cette

catégorie. Cela se vérifie notamment pour la catégorie des jeunes gens aidant leurs parents, parce qu'on peut bien admettre que la majeure partie des émigrants des provinces méridionales, recensés comme salariés agricoles, était des fils d'agriculteurs quittant leur famille.

La diminution moyenne du nombre de chefs d'exploitations agricoles étant de 430 unités par an, le solde négatif des migrations intérieures de chefs d'exploitations agricoles était, au vu du tab. 47, p. 69, peu important (- 33 en 1950/51 et - 3 en 1960). Le nombre de salariés et de jeunes gens émigrant sans leur famille, avec laquelle ils avaient travaillé jusqu'alors, et qui se sont établis dans le Brabant septentrional et au Limbourg au cours de ces deux années était même supérieur au nombre de ceux qui ont alors quitté cette région.

Il faut encore citer deux autres facteurs qui ont plus ou moins entravé l'exodo agricole dans les provinces méridionales. En ce qui concerne plus particulièrement les travailleurs agricoles, il a déjà été dit plus haut que l'absence, dans la partie occidentale de la province du Brabant septentrional, de suffisamment d'emplois en dehors de l'agriculture était la cause de la diminution relativement faible par rapport à d'autres régions, du nombre de travailleurs agricoles masculins. Cela n'empêche toutefois pas que des travailleurs agricoles du Brabant septentrional ont malgré tout cherché du travail en dehors de l'agriculture. Ils sont allés travailler dans des ports du "Nieuwe Waterweggebied" en tant que navettours lointains.

Grâce aussi à la possibilité de créer une exploitation horticole, ou de convertir la totalité ou une partie de leur exploitation agricole en exploitation horticole, beaucoup d'agriculteurs indépendants et de jeunes gens occupés dans l'agriculture à côté de leur père ont pu conserver dans le Brabant septentrional et dans le Limbourg leur mode de vie agricole. Entre 1950 et 1959, le nombre d'exploitations principalement horticoles a augmenté d'environ 14 % (tab. 49, p. 70) Cette possibilité de passer à l'horticulture est vraisemblablement aussi l'une des causes de la diminution moins forte dans le Sud que dans les provinces d'Overijsel et de Gueldre du nombre d'exploitations agricoles de moins de 10 ha gérées par des non-agriculteurs, alors que la diminution du nombre d'exploitations agricoles conduites en activité principale et consacrées à la culture ou à l'élevage a été sensiblement plus importante dans les catégories à faible superficie.

Une comparaison des tab.19 et 48 respectivement aux p.32 et 69 concernant le développement des migrations alternantes dans les provinces orientales et méridionales fait apparaître que bien que les migrations alternantes se situaient déjà en 1947 dans le Brabant septentrional et dans le Limbourg à un niveau relativement élevé, leur augmentation dans les provinces méridionales, notamment dans le Brabant septentrional, n'a pas été inférieure entre 1947 et 1960 à celle des provinces d'Overijsel et de Gueldre. On ne peut naturellement pas en conclure que la contraction de la population agricole active n'a vraisemblablement pas été entravée par la résistance des travailleurs agricoles à exécuter en dehors de leur commune de résidence un travail non agricole. En effet, le pourcentage de la population agricole active de cette province est trop faible. Par ailleurs, on peut dire que cette répulsion est assez peu fréquente. Deux cartes sur lesquelles apparaît l'augmentation des migrations alternantes, par commune, montrent que les migrations alternantes ont augmenté entre 1947 et 1960 (1), dans presque toutes les communes du Brabant septentrional et du Limbourg, y compris dans les communes rurales. Il s'ajoute encore à cela que la répartition géographique de l'emploi non agricole dans les provinces méridionales est relativement plus étendue que dans les autres provinces des Pays-Bas.

Le tab.50p.71 qui révèle les modifications dans la pyramide des âges de la population agricole active du Brabant septentrional et du Limbourg montre que l'on peut à peine parler d'un vieillissement de la population agricole active à la suite de l'exode d'une partie de ses membres vers des secteurs non agricoles. Les pourcentages de la population agricole active masculine des deux catégories d'âges les plus basses ont bien diminué, mais le pourcentage des agriculteurs masculins de 20 à 25 ans est resté assez stable et l'augmentation du pourcentage dans la catégorie d'âge de 50 à 64 ans est plus faible que dans les autres parties du pays, exception faite de la partie occidentale. Pour les femmes, on a même observé un glissement sensible vers les catégories d'âges les plus basses. Cela va de pair avec la diminution freinée du nombre des jeunes filles travaillant dans l'agriculture à côté de leur père.

---

(1) Rapport annuel 1963, Rijksdienst voor het Nationale Plan, pages 32 et 33.

Ces données concernant l'évolution de la pyramide des âges de la population agricole active renforcent ce que l'on avait déjà pressenti auparavant, à savoir qu'il y a encore dans le Brabant septentrional et dans le Limbourg un nombre relativement important de jeunes agriculteurs qui cherchent à vivre de l'agriculture.

## II PARTIE - BELGIQUE

### Introduction

L'analyse régionale de l'évolution de l'emploi agricole en Belgique se fera selon la méthode que nous avons adoptée pour les Pays-Bas. A l'aide des données fournies par les recensements de 1947 et 1961, nous analysons tout d'abord statistiquement l'évolution de l'emploi dans son ensemble. Nous essayons ensuite d'expliquer l'ampleur de la contraction de l'emploi agricole dans la région considérée.

Cette approche sera un peu plus globale que l'étude détaillée des conditions dans lesquelles le recul de l'emploi agricole s'est opéré dans les régions néerlandaises. La principale raison de cette différence est que quelques données importantes concernant la situation belge faisaient défaut ou étaient disponibles sous une forme telle que leur utilisation aurait nécessité un temps trop long. Par exemple, ne sont pas ventilés en Belgique les renseignements relatifs aux migrations intérieures par catégorie professionnelle. En outre, une partie seulement des résultats du recensement de 1961 était publiée au moment de la rédaction de la présente étude (1).

### Répartition régionale

Comme nous l'avons déjà fait pour la répartition régionale des Pays-Bas, nous avons vérifié, en nous basant sur quelques chiffres-indices, la valeur de la répartition régionale retenue pour la Belgique. Le tableau 51, page 81 donne un aperçu de cette vérification.

Bien que, dans certains cas, les chiffres-indices des provinces groupées en une même région, ne correspondent pas toujours dans la même mesure aux Pays-Bas, nous n'avons trouvé aucune raison de nous écarter de la répartition en cinq régions retenue pour la Belgique.

Les régions sont brièvement décrites ci-après sur la base des indices utilisés.

---

(1) année 1966.

Antwerpen et Limburg : La diminution des effectifs masculins employés dans l'agriculture et l'élevage est presque égale à l'augmentation de la population active masculine dans l'industrie et les services; cette évolution des effectifs des trois branches d'activité dans les deux provinces, entraîne un accroissement de l'ensemble de la population active masculine environ égal à la diminution enregistrée dans le secteur agricole; le pourcentage de la population agricole active masculine diminue de 5,3 % entre 1947 et 1961 dans la province d'Anvers et de 11,6 % dans la province du Limbourg.

Oost- et West-Vlaanderen : La diminution du pourcentage de la population agricole active masculine ne diffère guère dans les deux provinces (5,9 et 6,9 %). Pourtant, en Flandre occidentale, la population masculine active augmente légèrement dans l'ensemble par suite d'une faible diminution de la population active employée dans l'agriculture et l'élevage, d'un accroissement important dans l'industrie et d'un accroissement plus grand encore dans les services, tandis qu'en Flandre orientale, la population active masculine totale diminue de 15.825 unités par suite d'une diminution considérable du nombre absolu d'agriculteurs masculins, d'une légère diminution dans l'industrie et d'un accroissement, aussi grand qu'en Flandre occidentale, dans les services.

Brabant : Il semble effectivement judicieux d'examiner cette province séparément. Une grande diminution de la population agricole active masculine, plus grande que dans toutes les autres provinces, va de pair avec une contraction dans l'industrie. Cette régression dans les deux branches d'activité a été presque entièrement compensée par une très forte augmentation des effectifs masculins employés dans le secteur des services, la population active masculine restant ainsi, au total, pratiquement inchangée. Dans aucune autre province, la population active masculine totale n'est restée inchangée. Le pourcentage de la population agricole active masculine a diminué de 5.

Hainaut et Namur : Dans les deux provinces, la population active masculine totale a diminué. Par suite de la compression considérable des effectifs masculins employés par l'industrie hennuyère, alors que la diminution correspondante dans la province de Namur était inférieure à celle des effectifs agricoles, la diminution de la population active masculine totale a été, en chiffres ab-

Tableau 51 - Augmentation ou diminution de la population active masculine, par branche d'activité de 1947 à 1961, et pourcentage de la population agricole active masculine les 31.12.1947 et 31.12.1961, en Belgique, par province

Province	Agriculture (1)	Industrie	Services	Total (2)	Population agricole masculine en % de la population active masculine	
					1947	1961
Anvers	- 18.808	+19.291	+18.349	+18.661	11,0	5,7
Limbourg	- 14.604	+13.626	+11.541	+10.497	22,0	10,4
Flandre occidentale	- 16.247	+ 8.583	+12.266	+ 3.789	17,7	11,8
Flandre orientale	- 26.986	- 367	+11.867	-15.825	18,2	11,3
Brabant	- 27.235	- 5.669	+33.014	- 163	10,8	5,8
Hainaut	- 13.456	-69.843	+ 1.725	-82.232	8,6	6,6
Namur	- 7.413	- 4.016	+ 730	-11.562	17,0	11,2
Liège	- 11.514	-27.290	+ 2.001	-37.212	10,0	7,1
Luxembourg	- 8.492	+ 1.636	- 319	- 7.937	32,3	21,9
Belgique	-144.755	-64.049	+91.174	-121.984	13,6	8,4

(1) A l'exclusion de la sylviculture, de la chasse et de la pêche

(2) Y compris la sylviculture, la chasse et la pêche

solus, huit fois plus forte dans le Hainaut que dans la province de Namur. Dans les deux provinces, la population active masculine employée dans le secteur des services n'a que légèrement augmenté. Dans la province de Namur, la population agricole active masculine a diminué de 5,8 % et de 2,0 % seulement dans le Hainaut.

Liège et Luxembourg : Dans les deux provinces, la population active masculine totale diminue. La diminution est nette dans la province de Liège parce que le recul de l'emploi agricole s'y accompagne d'une diminution considérable, mais moins marquée que dans le Hainaut de la population active masculine employée dans l'industrie. Dans la province de Luxembourg en revanche, la main-d'œuvre industrielle masculine a légèrement augmenté, tandis que le secteur des services, qui avait augmenté à Liège, accusait une légère régression.

En ce qui concerne l'évolution quantitative de l'emploi par secteurs, Liège ressemble donc plus au Hainaut qu'au Luxembourg. La diminution du pourcentage de la population agricole active masculine est faible, dans la province de Liège comme dans le Hainaut, (2,9 %); elle est plus forte au Luxembourg que dans toutes les autres provinces (10,4 %). Nous conserverons néanmoins le groupe Liège-Luxembourg parce qu'il constitue un ensemble géographique et que les provinces du Hainaut et de Namur présentent quand même une certaine similitude en ce qui concerne l'évolution quantitative dans les différentes branches d'activité.

La différence d'évolution entre Liège et Luxembourg implique toutefois qu'il faudra de temps à autre être attentif à l'évolution distincte des provinces dans l'examen de cette région.

#### 1. Antwerpen et Limburg

##### Analyse statistique

La population agricole active a diminué de 50 % environ dans les provinces d'Anvers et du Limbourg (tab. 52, p. 84). La diminution a été un peu plus forte pour les femmes que pour les hommes.

Si nous examinons les diverses catégories professionnelles, la diminution du pourcentage des auxiliaires semble être la plus forte et celle des chefs d'exploitation la plus faible. Dans la catégorie par ailleurs peu nombreuse des employés, l'augmentation a été considérable entre 1947 et 1961. Le nombre d'aides familiaux, masculins et féminins, employés dans l'agriculture a diminué de deux tiers; le nombre de chefs d'exploitation masculins a régressé d'un tiers, tandis que le nombre d'exploitantes est resté presque inchangé. Le nombre d'ouvriers a diminué de plus de 50 %. L'effectif des ouvriers agricoles a diminué, en pourcentage, plus de deux fois plus que celui des ouvriers.

Le nombre total de travailleurs employés dans la sylviculture, la chasse et la pêche, qui s'élevait à plus de 600 unités dans les deux provinces en 1947, a diminué d'un tiers.

Si nous comparons l'évolution du nombre d'emplois dans l'agriculture et l'élevage avec l'évolution intervenue dans les branches d'activité non agricoles, nous constatons que dans les provinces d'Anvers et du Limbourg, la perte de 41.000 emplois du secteur primaire est plus que compensée par 67.000 emplois supplémentaires (tab. 53, p. 85). L'augmentation du nombre d'emplois se répartit entre l'industrie et les services à raison respectivement de 2/5 et de 3/5. En pourcentage, l'augmentation de l'emploi féminin a été beaucoup plus forte que celle de l'emploi masculin, surtout dans le secteur des services. Même en chiffres absolus l'augmentation du nombre d'emplois féminins dans les services a été plus nette que celle du nombre d'emplois masculins. Malgré ce plus fort accroissement du nombre de travailleuses employées dans l'industrie et les services et le recul, faible en comparaison de celui du nombre d'hommes, du nombre absolu de femmes employées dans l'agriculture, la proportion des femmes dans la population active totale n'accuse qu'une légère augmentation (20,5 % en 1947; 24 % en 1961).

Si nous ventilons par statut social et par sexe, (dans le tableau 54, p. 86) l'évolution des effectifs de la population active employée dans l'industrie et les services, le nombre de chefs d'exploitation et d'aides semble avoir évolué de façon différente dans ces deux secteurs. Tandis que le nombre de chefs d'entreprise et d'auxiliaires a diminué respectivement de 1/5 et de 1/6 dans l'industrie, le nombre de chefs d'entreprise

Tableau 52 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, en 1947 et en 1961

		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc		
		1947	1961	Différence en %	1947	1961	Différence en %
Patrons	M	41.309	27.374	-33,7	40	46	+15,0
	F	3.313	3.267	- 1,4	2	2	-
	T	44.622	30.641	-31,3	42	48	+14,3
Employés	M	109	170	+56,0	91	13	-85,7
	F	21	19	- 2,5	1	1	-
	T	130	189	-45,4	92	14	-84,8
Ouvriers	M	6.222	2.871	-53,9	472	303	-35,8
	F	232	179	-22,8	2	-	1)
	T	6.454	3.050	-52,7	474	303	-36,1
Aides	M	23.764	7.577	-68,1	1	15	1)
	F	10.839	3.636	-66,5	-	-	-
	T	34.603	11.213	-67,6	1	15	1)
Total	M	71.404	37.992	-46,8	604	377	-37,6
	F	14.405	7.101	-50,7	5	3	1)
	T	85.809	45.093	-47,4	609	380	-37,6

1) Valeur non calculée parce que trop petite

Tableau 53 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, en 1947 et en 1961

Branche d'activité		1947	1961	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	71.404	37.992	-33.412	-46,8
	F	14.405	7.101	- 7.304	-50,7
	T	85.809	45.093	-40.716	-47,4
Sylviculture, chasse et pêche	M	604	377	- 227	-37,6
	F	5	3	- 2	-40,0
	T	609	380	- 229	-37,6
Industrie	M	264.175	297.092	+32.917	+12,5
	F	41.720	52.202	+10.482	+25,1
	T	305.895	349.294	+43.399	+14,2
Service	M	179.260	209.150	+29.890	+16,7
	F	76.799	112.081	+35.282	+45,9
	T	256.059	321.231	+65.172	+25,5
Total	M	515.443	544.611	+29.168	+ 5,7
	F	132.929	171.387	+38.458	+28,9
	T	648.372	715.998	+67.626	+10,4

Tableau 54 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et les services, en fonction du statut, pour l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, en 1947 et en 1961

		Industrie			Services		
		1947	1961	Différence en %	1947	1961	Différence en %
<b>Patrons</b>	<b>M</b>	33.335	26.870	-19,4	41.703	43.272	+ 3,7
	<b>F</b>	3.131	1.773	-43,4	18.838	28.343	+50,5
	<b>T</b>	36.466	28.643	-21,5	60.541	71.615	+18,3
<b>Employés</b>	<b>M</b>	19.188	31.892	+66,2	68.351	98.187	+43,7
	<b>F</b>	4.885	8.212	+68,1	28.245	45.578	+61,4
	<b>T</b>	24.073	40.104	+66,6	96.596	143.765	+48,8
<b>Ouvriers</b>	<b>M</b>	207.197	234.597	+13,2	64.649	62.520	- 3,3
	<b>F</b>	32.940	41.613	+26,3	21.374	26.072	+22,0
	<b>T</b>	240.137	276.210	+15,0	86.023	88.592	+ 3,0
<b>Aides</b>	<b>M</b>	4.455	3.733	-16,2	4.557	5.161	+13,3
	<b>F</b>	764	604	-20,9	8.342	12.083	+44,9
	<b>T</b>	5.219	4.337	-16,9	12.899	17.249	+33,7
<b>Total</b>	<b>M</b>	264.175	297.092	+12,5	179.260	209.140	+16,7
	<b>F</b>	41.720	52.202	+25,1	76.799	112.081	+45,9
	<b>T</b>	305.895	349.294	+14,2	256.059	321.221	+25,4

et d'aides familiaux a augmenté dans le secteur des services, respectivement de plus de 18 % et de 33 %. Un fait remarquable est l'augmentation très forte du pourcentage des chefs d'entreprise féminins dans le secteur des services. L'augmentation relative du nombre d'aides féminines est, elle aussi, notablement plus forte que celle des auxiliaires masculins.

Le nombre d'employés s'est considérablement accru dans les deux branches d'activité. Dans l'industrie, le pourcentage des employées et celui des employés augmentent presque également; dans les services par contre, l'augmentation des employées est à nouveau plus forte que celle des employés.

On est frappé par l'augmentation non négligeable du nombre de travailleuses employées dans les services. Le recul du nombre de femmes occupées dans les services domestiques (on peut croire que cette régression s'est également manifestée dans les provinces d'Anvers et du Limbourg) est notablement moindre qu'aux Pays-Bas. Dans cette région-ci, c'est le nombre de travailleurs masculins qui accuse une diminution, fût-elle même faible. Cette diminution semble se localiser entièrement dans la province d'Anvers. Elle doit être considérée comme d'autant plus surprenante qu'elle semble causée presque entièrement par la diminution du nombre de travailleurs masculins occupés dans les entreprises de transport qui connaissent en Hollande méridionale, où des fonctions portuaires importantes se sont également développées (Rotterdam), un accroissement considérable du nombre de travailleurs masculins.

Dans l'industrie, l'augmentation du pourcentage d'ouvrières est le double de celui des ouvriers bien qu'en chiffres absolus l'accroissement du nombre d'ouvriers soit trois fois plus élevé que celui du nombre d'ouvrières.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Il ressort de cette analyse statistique que dans les provinces d'Anvers et du Limbourg, l'emploi a évolué favorablement dans les secteurs non-agricoles entre 1947 et 1961. Le nombre d'emplois, et plus particulièrement d'emplois féminins, a augmenté aussi bien dans l'industrie que dans les services.

Toutefois, cette impression n'est pas entièrement confirmée par les chiffres relatifs aux mouvements migratoires et au taux de chômage. Le tab.55, p.89 montre que, pendant toute la période considérée, le solde des migrations intérieures est nettement négatif, bien que cette tendance s'affaiblisse progressivement. Il s'y oppose toutefois que, pendant toute cette période, l'immigration d'étrangers a été plus forte dans les provinces d'Anvers et du Limbourg que l'émigration vers d'autres pays. Ce n'est qu'à partir de 1956 que l'ensemble des mouvements migratoires revêt un caractère clairement positif.

En ce qui concerne le taux de chômage, l'étude de Lemoine et Tavernier (1) a montré qu'en 1953, période de basse conjoncture, le chômage total de la province d'Anvers était supérieur de plus de 33 % au niveau du Royaume. Dans l'ensemble, la situation de la province du Limbourg était bien meilleure en 1953 : le taux de chômage y était légèrement supérieur aux 2/3 du taux du pays. En 1957, pendant une période de haute conjoncture, le taux de chômage de la province d'Anvers était environ égal à celui de l'ensemble de la Belgique (137,5; Royaume = 100), tandis qu'il avait augmenté dans la province du Limbourg par rapport à celui de l'ensemble du Royaume (86,1).

On peut admettre que cette évolution de l'emploi, qui n'est pas favorable à tous points de vue, a dans son ensemble exercé une influence défavorable sur le processus de récession de l'emploi agricole. Afin d'examiner l'ampleur du phénomène, nous avons utilisé les mêmes critères que pour quelques régions néerlandaises, c'est-à-dire le nombre de jeunes gens aidant leur père par 100 exploitations agricoles ou horticoles et le nombre de tracteurs agricoles et de trayeuses automatiques par 100 exploitations dont la taille est supérieure à un minimum déterminé.

Dans l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, il y avait, en 1961, 23,7 aides masculins par 100 exploitations agricoles ou horticoles, 34 tracteurs agricoles, motoculteurs ou jeeps par 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha, ou horticoles de plus de 1 ha, ainsi que 34,4 trayeuses automatiques par 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha. Comme il ne nous a pas semblé justifié de comparer le nombre d'aides fa-

---

(1) Lemoine et K. Tavernier, "Bijdragen tot de studie van de ruimtelijke welvaartsverschillen in België" (Contribution à l'étude des différences géographiques de bien-être en Belgique) - Centrum voor Economische Studien, Louvain, 1961; page 163 sqq.

Tableau 55 - Excédents de la migration intérieure et extérieure et excédent de la migration totale en o/oo de la population totale des provinces d'Anvers et du Limbourg, pour la période 1948-1963

Période	migration intérieure solde	migration extérieure solde	migration totale solde	population totale	migration totale solde en o/oo
1948-'51	-14.458	+15.523	+ 1.065	1.781.719 <sup>1)</sup>	+0,6
1952-'55	- 9.477	+ 9.231	- 246	1.850.540 <sup>2)</sup>	-0,1
1956-'59	- 5.651	+ 9.983	+ 4.332	1.936.737 <sup>3)</sup>	+2,2
1960-'63	- 4.357	+19.956	+15.599	2.017.961 <sup>4)</sup>	+7,7

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 56 - Volume de la population agricole ayant émigré ou immigré, de 1948 à 1963, dans les provinces d'Anvers et du Limbourg, en valeur absolue et en % de la population totale ayant émigré ou immigré

	1 total	2 popula- tion agricole	3 en %	4 population agricole active masculine en % (1)	5 coefficient de concen- tration $\frac{\text{col 3}}{\text{col 4}} \times 100$
<b>Anvers</b>					
population émigrée	58.775	1.182	2,0	8,4	24
population immigrée	81.968	1.227	1,5	-	-
<b>Limbourg</b>					
population émigrée	36.061	399	1,1	16,2	7
population immigrée	70.479	428	0,6	-	-

(1)  $\frac{\% \text{ de } 1947 + \% \text{ de } 1961}{2}$

miliaux masculins des régions belges et néerlandaises, nous avons choisi ici comme terme de comparaison d'autres régions de la Belgique. Il s'est avéré que le nombre d'aides masculins par 100 exploitations n'est supérieur (26,4) qu'en Flandre occidentale et orientale. Une comparaison du pourcentage de tracteurs et de trayeuses dans les provinces d'Anvers et du Limbourg avec le pourcentage correspondant dans les régions néerlandaises nous apprend que la traction mécanique est en général moins répandue dans les exploitations agricoles de ces provinces que dans la plupart des régions néerlandaises et que le pourcentage de trayeuses y est presque identique.

Il semble justifié de conclure qu'en 1961 du moins, l'exode agricole n'avait pas atteint dans les provinces d'Anvers et du Limbourg l'ampleur économiquement souhaitable.

Que la diminution de l'effectif de la population agricole ait été plus forte dans les provinces d'Anvers et du Limbourg que dans les autres régions belges - malgré le fait que dans les secteurs non-agricoles l'évolution de l'emploi n'ait pas été favorable à tous points de vue - doit certainement être attribué au grand nombre des petites exploitations agricoles. Dans l'ensemble des deux provinces, plus de 86 % des exploitations agricoles n'avaient pas 10 ha en 1950. Il ressort du tab. 57, p. 92 qu'entre 1950 et 1959, la diminution du nombre d'exploitations agricoles est intervenue principalement dans les classes de grandeur inférieures à 10 ha.

Parmi les facteurs freinant l'exode agricole dans les provinces en question, nous pouvons citer, outre l'évolution moins favorable de l'emploi non-agricole, la prédominance marquée du travail agricole familial et la possibilité d'exercer une activité dans l'horticulture. D'après le recensement de 1961, le nombre d'employés et d'ouvriers ne représentait, à Anvers et dans le Limbourg, que 7 % des effectifs totaux de la population agricole active. On peut admettre que la large diffusion du travail familial amène à le sous-évaluer économiquement, et partant, à un effectif excessif de la main-d'oeuvre familiale.

Il ressort du tab.57, p.92 que la possibilité d'exercer une profession horticole a limité la diminution du nombre d'emplois agricoles. Tandis que le nombre total d'exploitations agricoles a diminué de plus de 22 % entre 1950 et 1959, le nombre d'exploitations horticoles est resté presque inchangé. A ce propos, nous pouvons également mentionner que le nombre d'exploitations appartenant à des producteurs occasionnels a augmenté (plus 17,4 %). On peut déduire de cette constatation qu'un nombre d'agriculteurs qui se décident à exercer une profession non agricole conservent leurs exploitations. Dans certains cas, l'exploitation sera poursuivie après le décès de l'agriculteur par un ou plusieurs de ses enfants dont la profession principale n'est pas agricole. Bien que cette continuation de l'exploitation agricole ne doive pas toujours impliquer que la production destinée à être commercialisée se poursuit comme auparavant elle signifie quand même qu'il est très difficile pour de nombreux ex-agriculteurs d'arrêter complètement leurs activités agricoles.

A l'encontre de ce qui se passe dans la plupart des régions néerlandaises, le désir de continuer à exercer une profession agricole n'a pas entraîné une émigration importante dans les provinces d'Anvers et du Limbourg (tab.56, p.89). L'immigration d'agriculteurs, non seulement de personnes exerçant une profession agricole, mais également de parents sans profession émigrant avec eux, semble avoir été négligeable au cours de la période considérée.

Le tab.58, p.93 qui donne un aperçu des modifications de la pyramide des âges de la population agricole active dans les provinces d'Anvers et de Limbourg entre 1947 et 1961, révèle un glissement manifeste vers les catégories d'âge plus élevées. C'est le cas notamment pour les hommes. Le nombre d'agriculteurs masculins de 50 à 64 ans, qui ne représentaient même pas 24 % de l'ensemble de la population agricole active masculine en 1947, est passé à 37 % environ en 1961. Chez les femmes, on est frappé par la diminution considérable du pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans, mais aussi par la forte augmentation du pourcentage des personnes de 25 à 40 ans. La diminution notable du pourcentage de femmes de 15 à 19 ans permet de supposer que la régression du nombre de jeunes filles aidant leurs parents agriculteurs dans les provinces d'Anvers et du Limbourg est plus forte que celle du nombre de conjoints aidant dans l'exploitation. La forte augmentation du pourcentage de femmes de 25 à 39 ans

Tableau 57 - Evolution du nombre des exploitations agricoles, en fonction de la profession principale et de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculteurs			Horticulteurs			Producteurs occasionnels		
	1950	1959	diffé- rence en %	1950	1959	diffé- rence en %	1950	1959	diffé- rence en %
< 1 ha	757	1.449	+91,4	1.474	1.427	- 3,2	99.686	121.240	+21,6
1 - 3 ha	12.089	6.546	-45,9	1.039	1.049	- 4,0	9.245	6.867	-25,7
3 - 5 ha	9.296	6.516	-29,9	127	137	+ 7,9	1.375	1.375	+ 1,8
5 - 10 ha	10.608	9.462	-10,8	46	94	+104,3	541	676	+25,0
10 - 20 ha	4.348	4.575	+ 5,2	15	34	1)	116	135	+16,4
20 - 30 ha	520	495	- 4,8	8	11	1)	38	19	-50,0
30 - 50 ha	200	191	- 4,5	2	1	1)	11	21	1)
50 -100 ha	81	85	+ 4,9	2	2	1)	9	5	1)
> 100 ha	12	10	-16,7	-	-	-	1	3	1)
<b>total</b>	<b>37.911</b>	<b>29.329</b>	<b>-22,6</b>	<b>2.767</b>	<b>2.755</b>	<b>- 0,4</b>	<b>111.022</b>	<b>130.366</b>	<b>+17,4</b>

1) valeur non calculée

Tableau 58 - Répartition de la population agricole active, en fonction de l'âge et du sexe, pour l'ensemble des provinces d'Anvers et du Limbourg, les 31.12.1947 et 31.12.1961 (en %)

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1961	1947	1961
jusqu'à 14 ans inclus	1,4	0,9	1,5	0,9
15 - 19 ans	12,7	6,8	21,2	12,5
20 - 24 ans	10,5	6,9	19,6	13,7
25 - 39 ans	22,5	26,2	17,9	27,5
40 - 49 ans	17,7	18,1	12,5	16,8
50 - 64 ans	23,9	36,7	18,6	24,6
65 ans et plus	11,2	4,4	8,7	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

dépend non seulement du phénomène précité, mais aussi d'un phénomène qui s'est manifesté également dans les autres régions de la Belgique, à savoir la reprise par la femme de la fonction de chef d'exploitation quand le mari trouve un emploi non-agricole. Nous avons déjà vu que le nombre de femmes dirigeant une exploitation agricole dans les provinces d'Anvers et du Limbourg est resté presque inchangé, tandis que le nombre de chefs d'exploitation masculins diminuait de plus de 33 %. Dans l'ensemble de la Belgique le nombre de femmes de 25 à 50 ans dirigeant une exploitation agricole est passé de 5.020 en 1947 à 10.285 en 1961. Il a donc plus que doublé.

Il semble probable que le transfert de la fonction de chef d'exploitation au conjoint ne ralentit pas l'exode de la population agricole active, mais c'est plutôt le contraire qui se produit. En revanche, on peut admettre que ce phénomène contribue à ralentir l'assainissement de la structure de la taille des exploitations agricoles. Les terres des exploitations dont l'existence est prolongée de la sorte ne peuvent servir à l'agrandissement d'autres exploitations plus viables.

## 2. Oost- et West-Vlaanderen

### Analyse statistique

La population agricole active totale a, dans son ensemble, moins diminué dans les provinces de Flandre occidentale et orientale que dans la région décrite ci-dessus (tab. 59, p. 96.) Cette diminution moins forte du pourcentage de la population agricole active totale se retrouve dans les catégories des chefs d'exploitations et des auxiliaires. En revanche, la diminution a été plus forte (moins 60,8 %) pour le nombre d'ouvriers qui représente 14 % de l'ensemble de la population agricole active dans les provinces de Flandre occidentale et orientale contre 7 % dans les provinces d'Anvers et du Limbourg. Le nombre, par ailleurs petit, d'employés accuse une croissance moindre qu'à Anvers et dans le Limbourg. Les diminutions respectives du pourcentage des hommes et des femmes appartenant à la population agricole active ainsi que des diverses catégories sociales ne diffèrent guère, sauf pour les chefs d'exploitation parmi lesquels les femmes sont, comme à Anvers et dans le Limbourg, restées presque aussi nombreuses qu'auparavant.

Le pourcentage du nombre de travailleurs occupés dans la sylviculture, la chasse et la pêche, quelque cinq fois plus élevé en Flandre occidentale et orientale qu'à Anvers et dans le Limbourg, a diminué presque autant que dans ces deux dernières provinces.

Il ressort du tab.60, p.97 que la perte d'environ 50.000 emplois a pu être largement compensé par l'augmentation considérable du nombre d'emplois offerts dans le secteur des services. Dans l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et orientale, l'emploi industriel est resté quantitativement stable entre 1947 et 1961. Si nous examinons la répartition par sexe, nous constatons que le nombre total d'emplois féminins a pu augmenter grâce à une légère régression du nombre absolu de femmes occupées dans le secteur primaire et à la large proportion de nouveaux emplois féminins offerts dans les services. Le nombre d'emplois masculins a, au total, diminué de plus de 12.000 par suite de la perte d'environ 45.000 emplois dans l'agriculture, la sylviculture la chasse et la pêche, cette perte n'ayant été compensée qu'en partie par l'apparition de quelque 32.000 emplois nouveaux dans les secteurs secondaires et tertiaires

Nous retrouvons en Flandre occidentale et orientale (tab.61, p.98) la divergence que nous avons déjà constatée dans les provinces d'Anvers et de Limbourg entre l'évolution du nombre de chefs d'entreprise et d'auxiliaires occupés dans l'industrie, d'une part, et dans le secteur des services, de l'autre. En fait, la divergence est plus grande encore ici. En effet, le nombre de chefs d'entreprise et d'auxiliaires a diminué respectivement de 30 et de 27 % environ dans l'industrie, tandis que dans les services, le nombre d'aides familiaux a augmenté de quelques pour-cent en plus que dans la région précédente.

Cette différence dans l'évolution du nombre d'emplois offerts aux catégories professionnelles précitées dans l'industrie et les services semble se vérifier aussi dans l'évolution du nombre d'ouvriers, bien qu'elle y soit beaucoup moins nette. Cette différence d'évolution de l'emploi dans les deux secteurs non-agricoles semble donc due surtout à une grande différence de l'évolution du nombre d'emplois de patrons et d'aides et à une différence minime de cette évolution dans la catégorie des ouvriers tandis que pour les employés, l'évolution quantitative a été la même dans les deux secteurs où l'emploi a augmenté d'environ 55 %.

Tableau 59 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, en 1947 et en 1961

		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc.		
		1947	1961	diffé- rence en %	1947	1961	diffé- rence en %
Patrons	M	66.984	51.296	-23,4	402	238	-40,8
	F	3.925	3.853	- 1,8	13	35	1)
	T	70.909	55.149	-22,2	415	273	-34,2
Employés	M	159	172	+ 8,2	187	50	-73,3
	F	34	71	+108,8	9	11	1)
	T	193	243	+25,9	196	61	-68,9
Ouvriers	M	17.717	6.981	-60,6	2.770	1.848	-33,3
	F	1.008	360	-64,3	24	8	1)
	T	18.725	7.341	-60,8	2.794	1.856	-33,6
Aides	M	31.574	14.752	-53,3	51	22	-56,9
	F	12.463	5.604	-47,0	4	2	1)
	T	44.037	21.356	-51,5	55	24	-56,4
Total	M	116.434	73.201	-37,1	3.410	2.158	-36,7
	F	17.430	10.888	-37,5	50	56	+12,0
	T	133.864	84.089	-37,2	3.460	2.214	-36,0

1) valeur non calculée parce que trop petite

Tableau 60 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, en 1947 et en 1961

Branche d'activité		1947	1961	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	116.434	73.201	-43.233	-37,1
	F	17.430	10.888	- 6.542	-37,5
	T	133.864	84.089	-49.775	-37,2
Sylviculture, chasse et pêche	M	3.410	2.158	- 1.252	-36,7
	F	50	56	+ 6	+12,0
	T	3.460	2.214	- 1.246	-36,0
Industrie	M	343.327	351.543	+ 8.216	+ 2,4
	F	115.359	108.255	- 7.104	- 6,2
	T	458.686	449.798	- 1.112	- 0,2
Services	M	183.639	207.772	+24.133	+13,1
	F	94.415	133.190	+38.775	+41,1
	T	278.054	340.962	+62.908	+22,6
Total	M	646.810	634.774	-12.036	- 1,9
	F	227.254	252.389	+25.135	+11,1
	T	874.064	887.163	+13.099	+ 1,5

Tableau 61 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et dans les services, en fonction du statut, pour l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, en 1947 et en 1961

		Industrie			Services		
		1947	1961	Diffé- rence en %	1947	1961	Diffé- rence en %
Patrons	M	57.365	41.780	-27,2	60.523	59.284	- 2,0
	F	6.287	3.170	-49,6	30.981	43.713	+41,1
	T	63.652	44.950	-29,4	91.504	102.997	+12,6
Employés	M	17.432	27.748	+59,2	61.155	93.501	+52,9
	F	6.507	9.487	+45,8	27.374	43.438	+58,7
	T	23.939	37.235	+55,5	88.529	136.939	+54,7
Ouvriers	M	259.906	275.893	+ 6,2	55.248	47.797	-13,5
	F	101.211	94.425	- 6,7	24.800	28.513	+15,0
	T	361.117	370.318	+ 2,5	80.048	76.310	- 4,7
Aides	M	8.624	6.122	-29,0	6.713	7.190	+ 7,1
	F	1.354	1.173	-13,4	11.260	17.526	+55,6
	T	9.978	7.295	-26,9	17.973	24.716	+37,5
Total	M	343.327	351.543	+ 2,4	183.639	207.772	+13,1
	F	115.359	108.255	- 6,2	94.415	133.190	+41,1
	T	458.686	459.798	- 0,2	278.054	340.962	+22,6

Dans toutes les catégories professionnelles, à l'exception de celle des employés, il existe également une différence nette entre l'évolution du nombre de travailleurs et celle du nombre de travailleuses. Dans l'industrie, le nombre de femmes chefs d'entreprises, a diminué plus que celui des mêmes professions masculines. Dans le secteur des services, l'évolution du nombre de femmes chefs d'entreprise, d'aides féminines et d'ouvrières accuse une tendance positive plus ou moins marquée, tandis que le nombre de leurs collègues masculins a augmenté beaucoup moins, ou a même diminué. Il convient de mentionner tout spécialement l'augmentation considérable du nombre de chefs d'entreprise féminins dans le secteur des services et la diminution concomitante du nombre de chefs d'entreprise masculins.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Il ressort de cette seule analyse statistique que dans les provinces de Flandre occidentale et orientale, l'exode de la main-d'oeuvre agricole a été entravé, entre 1947 et 1961, par une évolution moins favorable de l'emploi dans le secteur non-agricole. L'étude de Lemoine et Tavernier a montré que ces provinces ont, tant en basse qu'en haute conjoncture, les chiffres de chômage les plus élevés de toute la Belgique (1). Au total, le nombre moyen quotidien de chômeurs représentait en Flandre occidentale et en Flandre orientale, respectivement 17,6 % et 16,9 % des travailleurs masculins assurés contre le chômage en 1953, tandis que pour l'ensemble de la Belgique, le taux de chômage s'élevait à 10,4 % au cours de la même année. En 1957, lorsque le taux de chômage était tombé à 5,4 % pour le Royaume, il était encore de 8,4 % en Flandre occidentale et de 8,5 % en Flandre orientale.

On comprend alors facilement que pendant la plupart des années suivant la deuxième guerre mondiale, le solde des migrations, tant intérieures qu'extérieures, ait été nettement négatif pour cette région (tab.62, p.101). Une certaine amélioration n'est intervenue qu'au cours des toutes dernières années. On ne sait malheureusement pas dans quelle mesure la population agricole active a participé aux migrations intérieures, parce que l'Institut National de Statistiques ne dispose pas de renseignements à ce sujet. Il ne semble toutefois pas probable que de nombreux agriculteurs se soient trouvés parmi ceux qui ont quitté la Flandre occidentale et orientale pour s'établir ailleurs en Belgique. En effet, il ressort du tab.63, p.101 que les agri-

(1) P. Lemoine et K. Tavernier, op. cit.

culteurs de Flandre occidentale et orientale représentent respectivement 7,1 % et 5,5 % des personnes qui ont émigré vers l'étranger entre 1948 et 1963. Si l'on compare ce pourcentage à celui de la population agricole active, qui était en moyenne de 14,75 % dans les deux provinces entre 1947 et 1961, il s'avère que les émigrants comprenaient un nombre très peu élevé d'agriculteurs.

Par ailleurs, il semble que le nombre d'agriculteurs qui ont émigré à l'étranger est proportionnellement plus grand dans les provinces de Flandre occidentale et orientale que dans celles d'Anvers et du Limbourg. On pourrait en conclure que les agriculteurs de cette région, plus particulièrement ceux de la Flandre occidentale, sont plus enclins à poursuivre leur profession agricole que leurs collègues du nord de la Belgique.

Bien que la structure de la taille des exploitations agricoles de Flandre occidentale et orientale ne soit guère meilleure que dans la région précédente (plus de 81 % des exploitations agricoles couvraient moins de 10 ha en 1950), l'exode de la main-d'oeuvre agricole a été beaucoup moins important dans ces provinces au cours des années 50. Outre la diminution précitée d'au moins 37 % (10 % de moins que dans les provinces d'Anvers et du Limbourg) de la population agricole active totale, de nombreuses données attestent également de l'insuffisance de cette reconversion. Il ressort du tab 64, p 102 que le nombre total d'exploitations agricoles n'a diminué que de 14,3 % entre 1950 et 1959, tandis que le nombre d'exploitations horticoles a même légèrement augmenté. En 1961, il y avait 26,4 aides masculins par cent exploitations agricoles ou horticoles. Ce pourcentage est le plus haut qui ait été enregistré dans les différentes régions de la Belgique. Les chiffres relatifs à la mécanisation des exploitations agricoles donnent également l'impression que la contraction de la population agricole active de la Flandre occidentale et orientale n'avait pas encore suffisamment progressé vers 1960. Sur cent exploitations mécanisables, il y avait en 1959, 33,5 exploitations possédant l'un ou l'autre type de force de traction mécanique. Le nombre de trayeuses par cent exploitations agricoles de 5 ha de terre cultivée au moins s'élevait à 18,2 en 1951 et doit donc être qualifié de très faible.

La cause principale de l'insuffisance de cette reconversion de la main-d'oeuvre agricole aux professions non-agricoles en Flandre occidentale et orientale nous semble être le faible accroissement du nombre d'emplois non-agricoles. L'accroissement faible du nombre d'emplois indus-

Tableau 62 - Excédent de la migration intérieure et extérieure et excédent de la migration totale, en o/oo de la population totale des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, pour la période 1948-1963

Période	Migration intérieure solde	Migration extérieure solde	Migration totale solde	Population totale	Migration totale solde en o/oo
1948-'51	-16.637	-3.508	-20.145	2.232.959 <sup>1)</sup>	-9,0
1951-'55	-20.522	- 909	-21.431	2.264.550 <sup>2)</sup>	-9,5
1956-'59	-16.243	+ 290	-15.953	2.301.453 <sup>3)</sup>	-6,9
1960-'63	-12.227	+1.270	-10.957	2.340.981 <sup>4)</sup>	-4,7

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 63 - Volume de la population agricole ayant émigré ou immigré, de 1948 à 1963, dans les provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, en valeur absolue et en % de la population totale ayant émigré ou immigré

	1 total	2 Popula- tion agri- cole	3 en %	4 Population agricole active masculine en % (1)	5 Coefficient de concen- tration $\left(\frac{Col3}{Col4} \times 100\right)$
<u>Flandre occidentale</u>					
Population émigrée	28.016	1.989	7,1	14,75	48
Population immigrée	26.364	983	3,7	-	-
<u>Flandre orientale</u>					
Population émigrée	22.516	1.228	5,5	14,75	37
Population immigrée	23.037	852	3,7	-	-

(1)  $\frac{\% \text{ de } 1947 + \% \text{ de } 1961}{2}$

Tableau 64 - Evolution du nombre des exploitations agricoles, en fonction de la profession principale et de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculteurs			Horticulteurs			Producteurs occasionnels		
	1950	1959	Différence en %	1950	1959	Différence en %	1950	1959	Différence en %
< 1 ha	1.163	1.789	+54,6	2.105	2.220	+ 5,5	185.013	216.155	+16,8
1 - 3 ha	17.659	9.979	-43,5	829	768	- 7,4	7.563	5.961	-21,2
3 - 5 ha	14.727	11.633	-21,0	146	132	- 9,6	808	1.000	+23,8
5 - 10 ha	16.476	17.108	+ 3,8	55	57	+ 3,6	381	436	+14,4
10 - 20 ha	8.361	8.998	+ 7,6	21	19	- 9,5	85	121	+42,4
20 - 30 ha	2.287	2.348	+ 2,7	4	2	1)	15	18	+20,0
30 - 50 ha	833	836	+ 0,4	1	2	1)	5	9	1)
50 -100 ha	101	124	+22,8	1	-	1)	1	4	1)
> 100 ha	3	4	+33,3	-	-	-	1	1	-
<b>Total</b>	61.610	52.828	-14,3	3.162	3.200	+ 1,2	193.872	223.705	+15,4

1) Valeur non calculée

triels aura sans doute entravé sérieusement l'exode de la main-d'oeuvre agricole masculine. En effet, on peut admettre que des agriculteurs masculins qui, après avoir travaillé quelques années dans l'agriculture, veulent gagner leur vie dans une autre branche d'activité, trouveront en général plus facilement dans l'industrie que dans les services l'emploi de manoeuvre auquel ils désirent se convertir. En outre, la situation régnant en Flandre occidentale et orientale, et plus précisément dans cette dernière province, a pour conséquence que l'acceptation d'un emploi dans le secteur des services implique souvent l'obligation d'exercer la profession relativement loin du domicile. Dans tous les arrondissements de la province de Flandre orientale, à l'exception de l'arrondissement de Gand, 26 % au moins de la population active masculine travaillaient, en 1961, dans un arrondissement autre que celui où ils habitaient. L'augmentation considérable du nombre d'emplois offerts dans le secteur des services en Flandre occidentale et orientale n'est donc qu'apparence dans la mesure où un grand nombre de ces emplois se trouvent en dehors de la région (Bruxelles, Anvers). Il ne semble pas improbable que l'obligation de travailler loin du domicile peut être, pour un agriculteur qui envisage d'exercer une profession non-agricole, une raison supplémentaire de renoncer à ce changement de profession. Ce sera le cas notamment s'il a l'intention de poursuivre son exploitation en tout ou en partie après cette reconversion. La réalité de ce désir d'un grand nombre d'agriculteurs des deux Flandres de conserver leur exploitation après avoir choisi une profession non-agricole ressort de la forte augmentation du nombre d'exploitations gérées par des producteurs occasionnels intervenue entre 1950 et 1959 (tab.64, p. 102).

La modification de la pyramide des âges de la population agricole active des deux Flandres, décrite dans le tab.65, p.105 semble correspondre largement à celle qui a été constatée dans la région précédente. Il y a une seule exception, à savoir la diminution du pourcentage des hommes de 40 à 49 ans. La cause principale de cette diminution est qu'entre 1947 et 1961, le pourcentage de chefs d'exploitation appartenant à cette catégorie d'âge a légèrement régressé, contrairement au pourcentage de chefs d'exploitation masculins de 25 à 39 ans et, surtout, de 50 à 54 ans. Cette régression pourrait indiquer que les chefs d'exploitation masculins de 40 à 50 ans éprouvent, toute proportion gardée, plus le besoin d'abandonner l'agriculture. Le fait que les enfants imposent, en grandissant, (prolongation de la scolarité), aux agriculteurs de cet âge des charges familiales plus grandes ne sera sans doute pas étranger à ce phénomène.

### 3. Brabant

#### Analyse statistique

Dans la province de Brabant, le nombre total de personnes occupées dans l'agriculture et l'élevage a diminué de plus de 45 % entre 1947 et 1961, un peu moins donc que dans les provinces d'Anvers et de Limbourg où la contraction de la population agricole active a atteint son ampleur la plus grande (tab.66, p. 106).

Si nous examinons les différents groupes sociaux, nous constaterons que le nombre de chefs d'exploitation masculins a diminué considérablement, plus que dans n'importe quelle autre région de la Belgique. La diminution du pourcentage du nombre de chefs d'exploitation féminins est, dans le Brabant, quoique nettement moins importante, également la plus forte du pays.

Comme dans les autres régions, la petite catégorie des employés a augmenté. Toutefois, cette augmentation est nettement plus forte dans le Brabant qu'ailleurs : elle atteint plus de 60 %. Le nombre d'ouvriers et d'aides a diminué de plus de 60 %. Il n'y a guère de différence entre le taux de régression des travailleurs masculins et féminins de ces dernières catégories.

Le nombre d'emplois a diminué d'un peu plus de la moitié dans la sylviculture, la chasse et la pêche.

Un accroissement considérable de l'emploi dans le secteur des services a permis de compenser, non seulement complètement, mais même à plus de 100 %, le recul du nombre d'emplois offerts dans le secteur primaire (tab.67, p.107). L'emploi industriel a légèrement diminué en chiffres tant relatifs qu'absolus, un peu plus même qu'en Flandre occidentale et orientale. A l'encontre de ce qui a été constaté dans cette dernière province, la diminution du nombre d'emplois industriels a affecté les hommes et les femmes dans la même mesure, puisqu'en chiffres absolus, chaque sexe a perdu 5.700 emplois environ. Les nouveaux emplois offerts dans le secteur des services se partageaient aussi presque également entre les hommes et les femmes. En pourcentage par contre, les services ont offert aux femmes plus de deux fois le nombre d'emplois nouveaux qu'ils ont offerts aux hommes.

Tableau 65 - Répartition de la population agricole active, en fonction de l'âge et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale, les 31.12.1947 et 31.12.1961 (en %)

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1961	1947	1961
jusqu'à 14 ans inclus	1,0	0,7	1,7	1,0
15 - 19 ans	10,2	6,1	24,1	16,2
20 - 24 ans	10,1	8,0	23,6	19,9
25 - 39 ans	24,3	29,3	18,8	27,9
40 - 49 ans	19,4	17,5	9,6	11,8
50 - 64 ans	24,6	33,8	14,9	19,0
65 ans et plus	10,3	4,6	7,4	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 66 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour la province du Brabant, en 1947 et en 1961

		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc.		
		1947	1961	Diffé- rence en %	1947	1961	Diffé- rence en %
Patrons	M	38.129	24.103	-36,8	68	87	+27,9
	F	3.499	3.345	- 4,4	2	2	1)
	T	41.628	27.448	-34,1	70	89	+27,1
Employés	M	202	318	+57,4	85	41	-51,8
	F	28	51	+82,1	14	9	1)
	T	230	369	+60,4	99	50	-49,5
Ouvriers	M	6.569	2.510	-61,8	366	118	-67,8
	F	257	101	-60,7	5	1	1)
	T	6.826	2.611	-61,7	371	119	-67,9
Aides	M	14.060	4.794	-65,9	9	9	1)
	F	6.208	2.291	-63,1	-	-	-
	T	20.268	7.085	-65,0	9	9	1)
Total	M	58.960	31.725	-46,2	528	225	-51,7
	F	9.992	5.788	-42,1	21	12	1)
	T	68.952	37.513	-45,6	549	267	-51,4

1) Valeur non calculée

Tableau 67 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe pour la province du Brabant, en 1947 et en 1961

Branche d'activité		1947	1961	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	58.960	31.725	-27.235	-46,2
	F	9.992	5.788	- 4.204	-42,1
	T	68.952	37.513	-31.439	-45,6
Sylviculture, chasse et pêche	M	528	255	- 273	-51,7
	F	21	12	- 12	1)
	T	549	267	- 282	-51,4
Industrie	M	254.480	239.811	- 5.669	- 2,3
	F	71.445	65.665	- 5.780	- 8,1
	T	316.925	305.476	-11.449	- 3,6
Services	M	238.749	271.763	+33.014	+13,8
	F	128.605	166.051	+37.446	+29,1
	T	367.354	437.814	+70.460	+19,2
Total	M	543.717	543.554	- 163	- 0,0
	F	210.063	237.516	+27.453	+13,1
	T	753.780	781.070	+27.290	+ 3,6

1) Valeur non calculée

Si nous ventilons par classe sociale et par sexe l'évolution des effectifs de la population active occupée dans l'industrie et les services, le Brabant présente à peu près le même tableau que les provinces de Flandre occidentale et orientale dans leur ensemble (tab. 68, p. 110). L'industrie et les services diffèrent considérablement quant à l'évolution du nombre d'emplois de chefs d'entreprise et d'auxiliaires. Dans les deux branches d'activité, le nombre d'employés a augmenté de plus d'un tiers, tandis que le nombre d'ouvriers a diminué d'environ 6 %. Ce dernier phénomène surtout est intéressant. Malgré une augmentation considérable de l'ensemble de la population active occupée dans les services, nous voyons diminuer le nombre d'ouvriers dans ce secteur. Comme nous l'avons déjà constaté dans les deux régions que nous avons examinées, cette diminution a porté non seulement sur les ouvriers, mais aussi sur les ouvrières. La diminution a même été plus forte chez ces dernières que chez les hommes. En outre, il y a également des différences manifestes dans l'évolution du nombre de chefs d'entreprise, masculins d'une part et féminins de l'autre, dans l'industrie et les services. Dans l'industrie, le nombre de chefs d'entreprises féminins a diminué beaucoup plus que celui des chefs d'entreprise masculins. Dans les services, au contraire, le nombre de chefs d'entreprise féminins a augmenté beaucoup plus que celui de leurs collègues masculins. Nous soulignerons, enfin, la différence que nous avons déjà constatée en Flandre occidentale et orientale entre l'accroissement dans les services, du pourcentage d'auxiliaires masculins d'une part, et d'aides familiales, d'autre part. Cette différence est cependant beaucoup moins marquée dans le Brabant que dans la région précédente.

Cet accroissement notable du nombre d'auxiliaires des services dans la plupart des régions belges s'oppose nettement à l'évolution constatée aux Pays-Bas où le nombre d'aides familiaux a diminué considérablement dans toutes les régions. On pourrait supposer que cette importance croissante du travail familial dans le secteur belge des services exerce une influence favorable sur l'exode de la main-d'oeuvre rurale. Ce sera le cas notamment, dans les régions où l'exploitation familiale prédomine dans l'agriculture. Les enfants d'agriculteurs qui veulent vivre leur existence économique en dehors de l'agriculture se sentiront sans doute attirés plus par une profession non-agricole qu'ils peuvent exercer dans une petite entreprise familiale que par un emploi salarié dans une grande entreprise ou institution. Ce sera le cas notamment des enfants d'agriculteurs qui, avant leur reconversion à une profession non-agricole, ont travaillé plusieurs années déjà dans une exploitation agricole familiale.

### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Il ressort de l'analyse statistique ci-dessus qu'entre 1947 et 1961, un nombre relativement élevé de travailleurs ont cessé leurs activités agricoles professionnelles dans la province de Brabant sans que les emplois abandonnés par eux ne soient occupés par d'autres.

Si nous recourons aux critères précédemment utilisés en matière de niveau de l'emploi agricole - critères qu'il faut d'ailleurs qualifier de très globaux, mais qui présentent quand même quelque utilité pour la comparaison de grandes régions-, nous constatons qu'en 1961, le nombre d'auxiliaires masculins par cent exploitations agricoles et horticoles était, dans la province de Brabant, le moins élevé de toutes les régions de la Belgique puisqu'il était d'environ 17. La mécanisation de la force de traction avait également atteint un niveau élevé dans le Brabant en 1959. Il y avait alors, par cent exploitations agricoles de plus de 5 ha, ou horticoles de plus de 1 ha, près de 66 tracteurs agricoles, motoculteurs ou jeeps, c'est-à-dire presque deux fois autant qu'en Flandre occidentale et orientale et dans les provinces d'Anvers et du Limbourg. En outre, il y avait en 1959 environ 39 trayeuses par cent exploitations agricoles de plus de 5 ha de terres cultivées, c'est-à-dire plus du double qu'en Flandre; ce nombre supporte fort bien la comparaison avec les autres régions néerlandaises ou belges.

Parmi les facteurs qui ont exercé, dans le Brabant, une influence positive sur la conversion des professions agricoles aux professions non-agricoles, nous citerons :

1. l'évolution favorable de l'emploi dans les services;
2. le très grand nombre de petites exploitations agricoles;
3. l'éloignement relativement faible des centres d'emploi non-agricole;
4. la faible propension à conserver un emploi agricole quand les circonstances rendent la cessation de l'exercice d'un tel emploi souhaitable.

#### Ad 1.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'emploi dans le secteur des services a évolué très favorablement dans la province de Brabant. Nous avons déjà dit, à propos de la situation existant en Flandre occidentale et orientale, que l'apparition de nouveaux emplois dans le secteur des services ne doit pas nécessairement exercer une influence favorable sur la reconversion d'une occupation agricole vers une occupation non agricole. Nous estimons qu'il

Tableau 68 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et dans les services, en fonction du statut pour la province du Brabant, en 1947 et en 1961

		1947	1961	Différence en %	1947	1961	Différence en %
<b>Patrons</b>	M	44.799	33.171	-26,0	53.029	54.900	+ 3,5
	F	5.729	3.065	-46,5	23.626	32.081	+35,8
	T	50.528	36.236	-28,3	76.655	86.981	+13,5
<b>Employés</b>	M	34.015	46.473	+36,6	117.977	150.237	+27,3
	F	13.097	17.909	+36,7	54.990	82.884	+50,7
	T	47.112	64.382	+36,7	172.967	233.121	+34,8
<b>Ouvriers</b>	M	162.887	157.473	- 3,3	63.786	61.503	- 3,6
	F	50.793	43.302	-14,7	40.728	37.338	- 8,3
	T	213.680	200.775	- 6,0	104.514	98.841	- 5,4
<b>Aides</b>	M	3.779	2.694	-28,7	3.957	5.123	+29,5
	F	1.826	1.389	-23,9	9.261	13.748	+48,5
	T	5.605	4.083	-27,2	13.218	18.871	+42,8
<b>Total</b>	M	254.480	239.811	- 2,3	238.749	271.763	+13,8
	F	71.445	65.665	- 8,1	128.605	166.051	+29,1
	T	316.925	305.476	- 3,6	367.354	437.814	+19,2

en va ainsi quand cette augmentation est inégalement répartie et porte principalement sur des fonctions du secteur des services exigeant une formation professionnelle plus ou moins solide.

Dans le Brabant en revanche, les nouveaux emplois offerts dans les services sont diversifiés. Nous avons déjà souligné dans ce qui précède l'augmentation considérable du nombre d'aides familiaux occupés dans le secteur des services. Ce phénomène dépend de l'élargissement de l'emploi dans le commerce et la restauration où l'entreprise familiale continue certainement à occuper une place importante en Belgique. L'accroissement du nombre d'emplois dans ces catégories d'entreprises est causé, en Brabant, par l'accroissement démographique considérable et l'amélioration du bien-être. En ce qui concerne l'accroissement démographique, le nombre d'habitants de la province du Brabant a augmenté de plus de 9 % entre 1949 et 1961, alors que pour l'ensemble du Royaume le taux de croissance s'élève à 6,5 % au cours de cette période. Nous supposons que dans la province du Brabant les entreprises familiales, (commerciales et de restauration notamment) attirent les jeunes agriculteurs qui envisagent de mettre fin à leurs activités professionnelles agricoles ou horticoles. En outre, un grand nombre de ces jeunes agriculteurs trouveront probablement diverses autres fonctions, requérant une formation professionnelle minime, dans le secteur de services dont la structure diversifiée dans l'agglomération bruxelloise permet de placer de nombreux demandeurs d'emplois.

L'ampleur des besoins en main-d'oeuvre de la province du Brabant entre 1948 et 1963 peut se déduire du fait que les migrations ont laissé, par période de quatre ans, des soldes positifs importants représentant, pour toute la période considérée, 25 ‰ de la population totale (tab.69, p.113). La partie de loin la plus grande de ces soldes positifs de migration est constituée par les excédents des migrations intérieures. L'immigration n'a joué qu'un rôle relativement peu important dans l'accroissement démographique du Brabant.

Sur la base des taux de chômage enregistrés entre 1953 et 1957, on peut admettre que le chômage était peu important dans la province de Brabant, sauf dans l'arrondissement de Louvain, au cours des années 50.

Ad 2.

Le nombre d'exploitations agricoles de moins de 10 ha de terres cultivées représentait, en 1959, environ 88 % du nombre total d'exploitations, ce pourcentage étant le plus élevé de ceux qui ont été enregistrés dans les diverses régions de la Belgique. Il ressort du tab.71, p.114 que c'est précisément dans les classes de grandeur de 1 à 10 ha, que le nombre d'exploitations agricoles a diminué entre 1950 et 1959. Le nombre d'exploitations de 5 à 10 ha décroît également dans le Brabant, tandis que le nombre d'exploitations agricoles appartenant à ces catégories de grandeur a augmenté en Flandre occidentale et orientale. La contraction, exprimée en pourcentage, des catégories de grandeur de 1 à 3 ha et de 3 à 5 ha, est également beaucoup plus faible dans cette dernière région.

Ad 3.

L'influence favorable exercée par l'éloignement relativement faible des centres d'emploi non-agricole sur la diminution du nombre d'emplois agricoles peut se déduire de la proportion élevée des "navetteurs" dans la population active des arrondissements limitrophes de Bruxelles. Le 31 décembre 1961, 31 % au moins de la population masculine active de tous ces arrondissements (Malines, Louvain, Nivelles, Soignies, Alost et Termonde) travaillaient dans un autre arrondissement que celui où ils résidaient.

Ad 4.

Il est probable qu'un grand nombre d'agriculteurs brabançons qui se trouvent dans une situation économique difficile ainsi que leurs enfants occupés dans l'agriculture sont peu enclins à poursuivre, le cas échéant, ailleurs leurs activités agricoles. Le tab.70, p.113 montre que le nombre d'agriculteurs qui ont quitté le Brabant à destination de l'étranger entre 1948 et 1963 est négligeable. L'émigration intéressait, toute proportion gardée, encore moins les agriculteurs brabançons que ceux de la province d'Anvers. L'augmentation du nombre d'exploitations agricoles appartenant à des producteurs occasionnels n'en révèle pas moins que, dans la province du Brabant également, certains agriculteurs conservent tout ou partie de leur exploitation agricole après s'être convertis à une profession non-agricole. Etant donné la faible diminution du nombre d'exploitantes, il ne semble pas impossible que dans le Brabant également, la femme prenne en charge la direction de l'exploitation agricole quand son mari va travailler en dehors de l'agriculture, répétant en cela un phénomène déjà constaté précédemment.

Tableau 69 - Excédents de la migration intérieure et extérieure et excédent de la migration totale, en o/oo de la population totale de la province du Brabant, pour la période 1948-1963

Période	Migration intérieure solde	Migration extérieure solde	Migration totale solde	Population totale	Migra-tion to-tale solde en o/oo
1948 - '51	+28.499	- 2.271	+26.228	1.822.834 <sup>1)</sup>	+14,4
1952 - '55	+30.196	+ 1.356	+31.552	1.860.527 <sup>2)</sup>	+17,0
1956 - '59	+30.887	+ 9.670	+40.557	1.919.837 <sup>3)</sup>	+21,1
1960 - '63	+43.547	+31.771	+75.318	1.992.139 <sup>4)</sup>	+37,8

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 70 - Volume de la population agricole ayant émigré ou immigré, de 1948 à 1963, dans la province du Brabant, en valeur absolue et en % de la population totale ayant émigré ou immigré

	1 total	2 Population agricole	3 en %	4 Population agricole active masculine en % (1)	5 Coefficient de concentration (Col.3 (Col.4 x100)
<u>Brabant</u>					
Population émigrée	152.553	1.601	1,0	8,3	12
Population immigrée	199.417	1.399	0,7	-	-

(1)  $\frac{\% \text{ de } 1947 + \% \text{ de } 1961}{2}$

Tableau 71 - Evolution du nombre des exploitations agricoles, en fonction de la profession principale et de la taille, de 1950 à 1959, pour la province du Brabant, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculteurs		Horticulteurs		Producteurs occasionnels		Différence en %
	1950	1959	1950	1959	1950	1959	
< 1 ha	550	1.708	3.977	3.679	97.949	116.424	+18,9
1 - 3 ha	12.852	6.645	838	718	6.100	4.434	-27,3
3 - 5 ha	8.243	5.730	84	114	608	751	+23,5
5 - 10 ha	6.010	5.614	18	51	248	283	+14,1
10 - 20 ha	2.535	2.939	8	15	79	81	+ 2,5
20 - 30 ha	633	719	3	4	20	18	1)
30 - 50 ha	379	404	1	1	11	9	1)
50 -100 ha	232	243	1	-	1	7	1)
> 100 ha	49	50	-	-	-	2	1)
Total	31.483	24.052	4.930	4.582	105.016	122.009	+16,2

1) Valeur non calculée, parce que trop petite

En ce qui concerne les modifications de la pyramide des âges de la population agricole active du Brabant, nous retrouvons dans le tab.72, p.117 à peu près la même situation qu'en Flandre occidentale et orientale. Sans doute la comparaison des deux régions permet-elle d'observer que le vieillissement de la population agricole active a atteint un stade beaucoup plus avancé dans la province du Brabant qu'en Flandre occidentale et orientale. En 1961, plus de 40 % de la population agricole active masculine était âgée de 50 à 64 ans (34 % environ en Flandre) et cette catégorie d'âge représentait en 1961, 31 % environ de la population agricole active féminine (19 % seulement en Flandre !)

#### 4. Hainaut et Namur

##### Analyse statistique

L'ensemble de la population agricole active n'a diminué que d'un tiers dans les provinces du Hainaut et de Namur (tab.73, p.118) Cette diminution peu importante résulte d'une réduction faible, comparativement à celle qui a été constatée dans les régions belges examinées précédemment, du nombre des chefs d'exploitations et d'aides familiaux agricoles, cette diminution étant respectivement de 24,6 % et de 34,0 %. Bien que le pourcentage de chefs d'exploitations et d'auxiliaires masculins ait également diminué moins que dans les régions précédentes, cette compression relativement faible de la main-d'oeuvre auxiliaire familiale agricole résulte surtout du fait que dans les provinces du Hainaut et de Namur, le nombre de chefs d'exploitations féminins a augmenté de 18,6 % et que celui des auxiliaires féminins est resté presque inchangé. Cela a même entraîné une légère augmentation du nombre total des femmes occupées en agriculture. Il est frappant de constater qu'à la faible régression du nombre de chefs d'exploitations et d'auxiliaires s'est accompagné une diminution de 65% environ du nombre d'ouvriers, plus importante donc que dans toutes les régions belges examinées jusqu'à présent.

Le nombre de personnes occupées dans la sylviculture, la chasse et la pêche a diminué nettement plus que dans l'agriculture et l'élevage, à savoir de 57 % environ.

Si nous suivons, avec les données du tab.74, p.119 l'évolution d'ensemble de l'emploi entre 1947 et 1961, il est frappant de constater que la contraction de l'emploi dans l'agriculture, la sylviculture, etc.. s'accompagne d'une diminution considérable de l'emploi industriel. Dans l'ensemble, le nombre d'emplois du secteur secondaire a décru d'environ 89.000,

c'est-à-dire plus que quatre fois la diminution de l'emploi agricole. Seuls les services offrent environ 25.000 emplois nouveaux. Il y a lieu de souligner à ce propos que ce dernier accroissement résulte presque entièrement d'une augmentation du nombre d'emplois féminins dans le secteur des services. Cette dernière augmentation a même atteint une ampleur telle qu'elle a permis de compenser plus que complètement la contraction de l'emploi féminin dans l'industrie. Comme nous l'avons déjà dit, le nombre d'emplois féminins a légèrement augmenté dans l'agriculture et l'élevage. La régression des emplois masculins dans l'agriculture, la sylviculture, etc., la diminution considérable du nombre de travailleurs masculins occupés dans l'industrie et l'accroissement minime de l'emploi masculin dans le secteur des services a réduit considérablement, de 94.000 environ, le nombre total d'emplois masculins.

Il ressort du tab. 75, p. 120 que le recul marqué du nombre d'emplois industriels a affecté toutes les catégories professionnelles, à l'exception de celle des employés. Le nombre des employés a encore augmenté, bien que cet accroissement soit nettement moindre que dans les régions belges examinées précédemment. Dans toutes les catégories précitées, la diminution en pourcentage a été plus forte pour les femmes que pour les hommes. Cela vaut notamment pour la catégorie des auxiliaires où la diminution du pourcentage de travailleuses féminines est une fois et demie plus élevée que celui des travailleurs masculins. Dans les autres régions, à l'exception des provinces d'Anvers et de Limbourg, c'est le nombre d'aides féminines qui diminue moins que celui des auxiliaires masculins dans l'industrie. Dans les provinces d'Anvers et du Limbourg, la différence entre le taux de régression des deux catégories d'aides n'est d'ailleurs pas grande. Il n'est pas improbable que cette diminution plus forte du nombre d'aides féminines dans l'industrie résulte de l'évolution favorable de l'emploi féminin dans les services. Le fort accroissement du nombre d'emplois féminins y bénéficie surtout aux employées.

La grande différence entre l'accroissement du nombre d'emplois féminins, d'une part, et masculins, d'autre part, dans les services apparaît surtout chez les chefs d'entreprises et les ouvriers. Alors que le nombre de chefs d'entreprises masculins a légèrement diminué, le nombre de leurs collègues féminines a augmenté d'environ un tiers. Le nombre d'ouvriers masculins a diminué de près de 30 %, tandis que le nombre d'ouvrières a augmenté de plus de 5 %.

Tableau 72 - Répartition de la population agricole active, en fonction de l'âge et du sexe, pour la province du Brabant, les 31.12.1947 et 31.12.1961 (en %)

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1961	1947	1961
jusqu'à 14 ans inclus	0,6	0,4	0,6	0,3
de 15 à 19 ans	8,0	4,4	13,1	6,1
de 20 à 24 ans	8,2	5,1	14,0	8,0
de 25 à 39 ans	22,0	24,8	17,3	28,1
de 40 à 49 ans	19,8	18,6	15,6	20,2
de 50 à 64 ans	28,2	40,2	26,3	30,8
65 ans et plus	13,2	6,5	13,2	6,4
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 73 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces du Hainaut et de Namur, en 1947 et en 1961

		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc.		
		1947	1961	Diffé- rence en %	1947	1961	Diffé- rence en %
Patrons	M	32.302	22.768	-29,5	204	215	+ 5,4
	F	3.685	4.369	+18,6	2	6	1)
	T	35.987	27.137	-24,6	206	221	+ 7,3
Employés	M	186	194	+ 4,3	237	49	-79,3
	F	14	27	+92,9	8	7	1)
	T	200	221	+10,5	245	56	-77,1
Ouvriers	M	10.421	3.690	-64,6	2.195	850	-61,3
	F	590	200	-66,1	5	4	1)
	T	11.011	3.890	-64,7	2.200	854	-61,2
Aides	M	9.606	4.994	-48,0	13	14	1)
	F	4.066	4.031	- 0,9	2	3	1)
	T	13.672	9.025	-34,0	15	17	1)
Total	M	52.515	31.646	-39,7	2.649	1.128	-57,4
	F	8.355	8.627	+ 3,3	17	20	1)
	T	60.870	40.273	-33,8	2.666	1.148	-56,9

1) Valeur non calculée

Tableau 74 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces du Hainaut et de Namur, en 1947 et en 1961

Branche d'activité		1947	1961	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	52.515	31.646	-20.869	-39,7
	F	8.355	8.627	+ 272	+ 3,3
	T	60.870	40.273	-20.597	-33,8
Sylviculture, chasse et pêche	M	2.649	1.128	- 1.521	-57,4
	F	17	20	+ 3	1)
	T	2.666	1.148	- 1.518	-56,9
Industrie	M	319.915	246.056	-73.859	-23,1
	F	48.579	33.668	-14.911	-30,7
	T	368.494	279.724	-88.770	-24,1
Services	M	130.960	133.415	+ 2.455	+ 1,9
	F	68.624	91.995	+23.371	+34,1
	T	199.584	225.410	+25.826	+12,9
Total	M	506.039	412.245	-93.794	-18,5
	F	125.575	134.310	+ 8.735	+ 7,0
	T	631.614	546.555	-85.059	-13,5

1) Valeur non calculée

Tableau 75 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et dans les services, en fonction du statut, pour l'ensemble des provinces du Hainaut et de Namur, en 1947 et en 1961

		Industrie			Services		
		1947	1961	Diffé- rence en %	1947	1961	Diffé- rence en %
Patrons	M	31.884	19.715	-38,1	31.437	30.314	- 3,6
	F	3.616	1.337	-63,0	19.990	26.309	+31,6
	T	35.500	21.062	-40,7	51.427	56.623	+10,1
Employés	M	26.426	30.686	+16,1	58.570	72.911	+24,5
	F	4.797	5.648	+17,7	23.521	37.742	+60,5
	T	31.223	36.334	+16,4	82.091	110.653	+34,8
Ouvriers	M	259.062	193.799	-25,2	38.356	27.144	-29,2
	F	38.886	25.944	-33,3	16.296	17.138	+ 5,2
	T	297.948	219.743	-26,2	54.652	44.282	-19,0
Aides	M	2.543	1.846	-27,4	2.597	3.046	+17,3
	F	1.280	739	-42,3	8.817	10.806	+22,6
	T	3.823	2.585	-32,4	11.414	13.852	+21,4
Total	M	319.915	246.056	-23,1	130.960	133.415	+ 1,9
	F	48.579	33.668	-30,7	68.624	91.995	+34,1
	T	368.494	279.724	-24,1	199.584	225.410	+12,9

Ce qui frappe dans le recul considérable de l'emploi dans les secteurs primaire et secondaire - où l'emploi revêt, en majeure partie, un caractère moteur - ainsi que dans l'accroissement démographique toujours faible - un peu plus de 1 % entre 1949 et 1961, - c'est l'augmentation du nombre de chefs d'exploitations et d'auxiliaires dans le secteur des services. Devant une telle évolution de l'emploi moteur et ce faible accroissement démographique, on pourrait s'attendre également à voir diminuer le nombre d'emplois dans le secteur des services, notamment le nombre de chefs d'exploitations et d'aides. Dans le secteur des services, en effet, la plupart des entreprises utilisant de la main-d'oeuvre familiale (commerce de détail et restauration p.ex.) remplissent des fonctions économiques qui revêtent le caractère "d'approvisionnement" et dépendant, partant, de l'évolution des catégories d'entreprises motrices. Il y a toutefois lieu de faire une exception pour l'augmentation du nombre d'emplois de chefs d'entreprise et d'auxiliaires dans le secteur des services qui découle du développement du tourisme. Nous avons affaire ici à un emploi moteur. Il n'empêche que l'accroissement marqué du nombre de chefs d'entreprises et d'aides familiaux dans les services révèle que dans les provinces du Hainaut et de Namur, l'emploi dans les fonctions d'approvisionnement tarde à adapter son ampleur à la contraction considérable subie par l'emploi moteur dans cette région.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

L'analyse statistique ci-dessus donne très nettement l'impression que l'emploi a, dans sa totalité, évolué dans un sens très défavorable dans les provinces du Hainaut et de Namur entre 1947 et 1961. Il est dès lors étonnant de lire dans l'ouvrage de Lemoine et Tavernier qu'en 1953 (basse conjoncture) ainsi qu'en 1957 (haute conjoncture), le chômage est resté dans l'ensemble de cette région très en-deça de la moyenne du Royaume (1). Seuls les arrondissements d'Ath et de Tournai ont eu, au cours de ces deux années, un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble du pays.

Cette opposition s'explique en partie par les chiffres du tab. 76, p. 123 qui donne un aperçu des migrations intérieures et extérieures entre 1948 et 1963. Nous y voyons que tous les quatre ans, les soldes négatifs des migrations intérieures atteignent des valeurs élevées et qu'ils croissent continuellement. Entre 1948 et 1963, le solde négatif des migrations intérieures représentait au total plus de 3 % du nombre d'habitants en 1948, c'est-à-

---

(1) P. Lemoine et K. Tavernier, op. cit., p. 163 sqq.

dire en moyenne 2 ‰ environ par an. Jusqu'en 1959, le solde négatif des migrations intérieures a été largement compensé par les soldes positifs des migrations extérieures qui n'ont d'ailleurs fait que décroître au cours des ans pour devenir finalement négatifs aussi entre 1960 et 1963. Les émigrants étrangers des premières années étaient en majorité des Italiens; ils ont été suivis par des Espagnols, des Grecs et des Turcs employés principalement dans l'industrie hennuyère.

L'opposition entre le recul important de l'emploi global entre 1947 et 1961 et le faible taux de chômage peut s'expliquer également par la faiblesse du taux de natalité enregistré dans cette région particulièrement au cours des années 1930. Le nombre de naissances enregistrées au cours de ces années ayant été peu élevé, comparé à celui de la région flamande (ou à celui des Pays-Bas) dans les provinces méridionales en particulier !), le nombre de jeunes qui se sont présentés sur le marché de l'emploi au cours des années 50 est probablement fort inférieur au nombre d'emplois libérés par des mises à la pension ou des décès. Il s'y ajoute que ce remplacement de la main-d'oeuvre âgée par une main-d'oeuvre jeune a été, après la seconde guerre mondiale, retardé par la prolongation de la scolarité et accéléré par la mise en oeuvre de diverses mesures dans le cadre du régime de retraite de la main-d'oeuvre âgée qu'il fallait remplacer. Il est clair que toute cette évolution devait, en allant de pair avec le maintien du volume de l'emploi, entraîner une pénurie grave de main-d'oeuvre et, partant, une contraction de la population active totale.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'évolution de l'emploi non-agricole ne doit pas être qualifiée purement et simplement de défavorable sur la base de la diminution marquée du nombre de travailleurs employés dans l'industrie. On peut se demander toutefois si la structure assez uniforme de l'industrie, à l'ouest du Hainaut notamment, qui offre des emplois principalement à une main-d'oeuvre non qualifiée jouissant d'un faible prestige social, n'a pas entravé l'exode de certaines catégories de travailleurs agricoles. Les chefs indépendants d'une exploitation agricole traversant une période difficile ainsi que les jeunes gens qui, aidant leurs parents dans une moyenne ou une grande exploitation, ne voient aucun avenir dans la profession de leur père, ne doivent pas avoir été attirés par des emplois peu estimés n'exigeant aucune qualification. La situation est différente pour les ouvriers agricoles. Comme nous l'avons déjà vu précédemment, il apparaît donc que l'exode des ouvriers agricoles ait même été plus grand dans le Hainaut et dans la province de Namur que dans les régions belges précédemment examinées.

Tableau 76 - Excédents de la migration intérieure et extérieure et excédent de la migration totale, en o/oo de la population totale des provinces du Hainaut et de Namur, pour la période 1948-1963

Période	Migration intérieure solde	Migration extérieure solde	Migration totale solde	Population totale	Migration totale solde en o/oo
1948 - '51	- 7.139	+23.588	+16.449	1.600.497 <sup>1)</sup>	+10,3
1952 - '55	-10.541	+19.693	+ 9.152	1.618.005 <sup>2)</sup>	+ 5,7
1956 - '59	-17.619	+18.824	+ 1.205	1.646.538 <sup>3)</sup>	+ 0,7
1960 - '63	-21.599	+ 8.218	-13.381	1.618.286 <sup>4)</sup>	- 8,3

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 77 - Volume de la population agricole ayant émigré ou immigré, de 1948 à 1963, dans les provinces du Hainaut et de Namur, en valeur absolue et en % de la population totale ayant émigré ou immigré

	1 total	2 Population agricole	3 en %	4 Population agricole active masculine en % (1)	5 Coefficient de concentration $(\frac{\text{col.3}}{\text{col.4}} \times 100)$
<u>Hainaut</u>					
Population émigrée	156.310	2.671	1,7	7,6	22
Population immigrée	234.660	4.173	1,8	-	-
<u>Namur</u>					
Population émigrée	12.968	1.039	7,4	14,1	53
Population immigrée	19.970	1.077	5,4	-	-

(1)  $\frac{\% \text{ de } 1947 + \% \text{ de } 1961}{2}$

Il ressort du tab<sup>78</sup>, p. 126 qui donne un aperçu de l'évolution du nombre d'exploitations agricoles par classe de grandeur entre 1950 et 1959, que le recul du nombre d'agriculteurs indépendants gérant une petite exploitation n'a certainement pas été moins prononcé que dans les régions où le nombre total d'emplois a augmenté dans les secteurs non-agricoles. Même le nombre d'exploitations agricoles appartenant aux classes de grandeur de 5 à 10 ha a diminué de 21,5 %, tandis que ce nombre n'a diminué que de 6,6 % dans le Brabant et de 10,8 % dans les provinces d'Anvers et du Limbourg. Si la régression de 16,5% du nombre total d'exploitations reste plus faible que celle enregistrée dans les régions précitées, cela doit être imputé entièrement au fait que le nombre de petites exploitations agricoles représente, dans le Hainaut et surtout dans la province de Namur, une partie beaucoup moins importante du total. En 1950, 64,4 % des exploitations agricoles hennuyères et 54,0 % seulement des exploitations namuroises avaient moins de 10 ha.

Dans le tab<sup>78</sup>, p. 126 en outre, il est frappant de constater que contrairement à ce qui se passe dans les régions examinées jusqu'à présent, le nombre d'exploitations agricoles gérées par des producteurs occasionnels a légèrement diminué entre 1950 et 1959. Il est douteux que cette constatation permette de conclure que les agriculteurs choisissant un emploi en dehors de l'agriculture inclinent moins à conserver leur exploitation agricole. L'accroissement relativement important du nombre d'exploitantes permet en effet de supposer que dans le Hainaut et dans la province de Namur plus qu'ailleurs encore, les femmes dont l'époux commençait à exercer une profession non-agricole prenaient en charge, nominalement du moins, la direction de l'exploitation agricole gérée jusqu'alors par l'époux. Il est clair que dans un tel cas, l'exploitation agricole continue en fait après le départ du secteur agricole. Il nous est impossible d'expliquer pourquoi le transfert de la gestion de l'exploitation à l'époux est un phénomène plus généralisé dans le Hainaut et la province de Namur, et comme nous le verrons aussi, dans les provinces de Liège et de Luxembourg, que dans les autres régions belges. Peut être est-il dû à l'éloignement du lieu où le mari exerce sa profession non-agricole. L'homme est d'autant plus enclin à transférer la gestion de l'exploitation agricole à son épouse que cet éloignement est grand. Il est possible aussi que la nature de la profession non-agricole de l'époux joue un rôle dans ce domaine. S'il choisit une profession indépendante, des con-

sidérations d'ordre fiscal pourraient notamment rendre la scission de la gestion recommandable. Il se pourrait aussi que dans le cadre de la législation sociale, un agriculteur choisissant un emploi salarié en dehors de l'agriculture ait plus d'intérêt à transférer l'exploitation agricole au nom de sa femme.

Certains agriculteurs de la région considérée sont également disposés à exercer, le cas échéant, ailleurs leur profession agricole quand il leur est difficile de poursuivre l'exploitation dans leur propre région. Cela est confirmé par le fait que l'émigration de la population agricole de cette région, et en particulier de la province de Namur, n'a pas été insignifiante entre 1948 et 1963 (tab. 77, p. 123).

Pour arriver à une meilleure appréciation au sujet de l'ampleur du recul de l'emploi agricole dans les provinces de Hainaut et de Namur, nous déterminerons les effectifs des auxiliaires masculins par 100 exploitations agricoles ainsi que le niveau de mécanisation des exploitations agricoles de cette région. En 1961, 100 exploitations agricoles ou d'élevage occupaient 19 aides masculins; ce pourcentage est plus élevé que dans le Brabant et dans les provinces de Liège et de Luxembourg, mais moins élevé que dans la région flamande. En 1959, il y avait plus de 68 tracteurs agricoles, motoculteurs et jeeps par 100 exploitations agricoles de 5 ha au moins de terre cultivée, ou horticoles d'un ha au moins, et 44 trayeuses par 100 exploitations agricoles de 5 ha au moins. Ces chiffres permettent de conclure que vers 1960, la contraction de la population agricole active des provinces du Hainaut et de Namur a ramené les effectifs des exploitations agricoles à un niveau qui doit certainement être qualifié de bas s'il est comparé à celui des autres régions. Il est toutefois difficile de déterminer à l'aide des critères globaux qui ont été utilisés si l'on a atteint ainsi la limite de l'économiquement possible.

Les modifications de la pyramide des âges de la population agricole active du Hainaut et de la province de Namur, dont le tab. 79, p. 127, donne un aperçu, appellent quelques remarques.

Entre 1947 et 1961, le pourcentage des différentes catégories d'âge s'est modifié, tant pour les femmes que pour les hommes, dans le même sens qu'au Brabant. Toutefois, l'ampleur de cette modification varie légèrement selon la catégorie. L'augmentation du pourcentage d'hommes de 25 à 39 ans est beaucoup plus marquée dans les provinces du Hainaut et de Namur, tandis

Tableau 78 - Evolution du nombre des exploitations agricoles, en fonction de la profession principale et de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces du Hainaut et de Namur, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculteurs			Horticulteurs			Producteurs occasionnels		
	1950	1959	Différence en %	1950	1959	Différence en %	1950	1959	Différence en %
< 1 ha	373	446	+19,6	673	465	-30,9	129.999	131.293	+1,0
1 - 3 ha	4.450	2.338	-47,5	180	140	-22,2	8.586	4.973	-42,1
3 - 5 ha	5.408	3.498	-35,3	25	19	1)	2.263	2.015	-11,0
5 - 10 ha	10.579	8.306	-21,5	11	11	1)	927	1.201	+29,6
10 - 20 ha	7.065	7.800	+10,4	7	5	1)	163	284	+74,2
20 - 30 ha	1.816	1.903	+4,8	1	2	1)	31	42	+35,5
30 - 50 ha	994	1.134	+14,1	-	-	-	18	24	1)
50 - 100 ha	919	930	+1,2	-	-	-	4	17	1)
> 100 ha	181	173	-4,4	-	-	-	1	5	1)
<b>Total</b>	<b>31.785</b>	<b>26.528</b>	<b>-16,5</b>	<b>897</b>	<b>642</b>	<b>-28,4</b>	<b>141.992</b>	<b>139.854</b>	<b>-1,5</b>

1) Valeur non calculée

Tableau 79 - Répartition de la population agricole active, en fonction de l'âge et du sexe, pour l'ensemble des provinces du Hainaut et de Namur, les 31.12.1947 et 31.12.1961 (en %)

Classes d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1961	1947	1961
jusqu'à 14 ans inclus	0,5	0,4	0,6	0,2
de 15 à 19 ans	8,0	4,1	10,6	5,7
de 20 à 24 ans	9,2	6,1	12,1	7,6
de 25 à 39 ans	22,9	30,2	18,8	30,5
de 40 à 49 ans	19,9	18,6	17,9	21,4
de 50 à 64 ans	28,0	34,2	27,9	28,3
65 ans et plus	11,4	6,4	12,2	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

que celle du pourcentage des hommes de 50 à 64 ans est beaucoup plus faible que dans le Brabant. Si l'on y ajoute l'ampleur moindre de l'abandon de l'agriculture par la population agricole active, et en particulier par les chefs d'exploitation, le vieillissement de la population agricole active masculine est donc moins accentué dans les provinces du Hainaut et de Namur que dans le Brabant.

En ce qui concerne la population agricole active féminine, la diminution du pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans ainsi que l'augmentation du pourcentage des femmes de 50 à 64 ans sont nettement moins prononcées dans les provinces du Hainaut et de Namur que dans la province du Brabant. Le vieillissement est par conséquent, pour les femmes aussi, moins net que dans le Brabant par suite de cette stabilité plus ou moins grande de l'évolution numérique.

En ce qui concerne l'évolution de la pyramide des âges de la population agricole féminine du Hainaut et de Namur, il y a lieu d'observer encore que l'augmentation du nombre total de femmes occupées dans l'agriculture s'est manifestée entièrement dans les catégories d'âge de 25 à 64 ans. Le nombre de femmes de 25 à 64 ans a augmenté de 29 % entre 1947 et 1961. Si nous comparons ce pourcentage à celui de l'augmentation des exploitantes (+ 18,6 %), nous pouvons conclure que l'augmentation de la population agricole active féminine résulte non seulement d'un accroissement du nombre absolu de chefs féminins d'exploitations, mais aussi d'une augmentation du nombre d'épouses aidant dans l'exploitation agricole.

Il n'est pas improbable qu'une partie de ces dernières occupe maintenant des emplois agricoles abandonnés par des jeunes filles (ou des jeunes gens) qui aidaient leurs parents. L'autre partie comprend probablement des femmes intégrées à l'exploitation agricole d'un époux travaillant désormais en dehors de l'agriculture, sans être formellement chargées de la gestion de l'exploitation.

## 5. Liège et Luxembourg

### Analyse statistique

La population agricole active totale des provinces de Liège et du Luxembourg a diminué de plus de 35 % entre 1947 et 1960 (tab.80, p.130). Le taux de régression de la population agricole active féminine ne représen-

te que la moitié de celui de la régression de la population active masculine. Cette diminution moindre du nombre de femmes occupées dans l'agriculture est une conséquence presque exclusive du fait que le nombre de chefs d'exploitation féminins a augmenté de plus d'un tiers, c'est-à-dire presque deux fois plus que dans les provinces du Hainaut et de Namur. La diminution du nombre total de chefs d'exploitation, qui n'a même pas atteint 20 % dans les provinces de Liège et du Luxembourg, est donc la moins élevée de toutes les régions de la Belgique. Il n'y a guère de différence entre les provinces de Liège et du Luxembourg dans ce domaine. Dans la province de Liège, le nombre de chefs d'exploitation agricole a diminué de 17 %, tandis qu'il a diminué de 23 % au Luxembourg. La diminution du nombre d'ouvriers agricoles semble même être un peu plus marquée dans cette région que dans les provinces du Hainaut et de Namur. Le nombre d'auxiliaires accuse une régression de plus de 55%, pourcentage qui est dépassé uniquement par celui d'Anvers, du Limbourg et du Brabant. Dans ces deux dernières catégories professionnelles, le nombre de départs des hommes ne diffère guère de celui des femmes. En ce qui concerne les aides féminines, il y a donc une grande différence par rapport à la région précédente où leur nombre est resté presque inchangé entre 1947 et 1961.

Le nombre de personnes actives occupées dans la sylviculture, la chasse et la pêche a diminué d'un tiers. Le recul est dû, comme dans les autres régions, à celui du nombre de salariés. Le nombre de chefs d'entreprise a augmenté presque de moitié dans l'ensemble de ce secteur.

Le tab. 81, p. 131 permet de constater que dans cette région aussi bien que dans la région précédente, la diminution du nombre d'emplois dans le secteur primaire s'accompagne d'une régression marquée de l'emploi industriel. Toutefois, la contraction de l'emploi industriel n'est qu'une fois et demie aussi forte que celle de l'emploi agricole. La perte d'emplois industriels se localise complètement dans la province de Liège. Dans la province de Luxembourg, cette branche d'activité a même pu offrir quelque 1.000 emplois nouveaux entre 1947 et 1961.

Dans l'ensemble des deux provinces, plus de 19.000 emplois ont été créés dans le secteur des services au cours de la période considérée. Comme dans le Hainaut et dans la province de Namur, plus de 90 % de ces nouveaux emplois sont destinés à des femmes. La province de Liège se réserve plus des 4/5 des nouveaux emplois offerts dans le secteur des services.

Tableau 80 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Liège et du Luxembourg, en 1947 et en 1961

		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc.		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Patrons	M	32.722	24.059	-26,5	160	234	+46,3
	F	4.102	5.509	+34,3	5	2	1)
	T	36.824	29.568	-19,7	165	236	+43,0
Employés	M	129	137	+ 6,2	234	58	-75,2
	F	24	42	+75,0	5	5	1)
	T	153	179	+17,0	239	63	-73,6
Ouvriers	M	5.987	2.075	-65,3	3.028	1.971	-34,9
	F	566	178	-68,6	8	10	1)
	T	6.553	2.253	-65,6	3.036	1.981	-34,7
Aides	M	12.850	5.411	-57,9	33	21	-36,4
	F	6.151	3.127	-49,2	-	2	1)
	T	19.001	8.538	-55,1	33	23	-30,3
Total	M	51.688	31.682	-38,7	3.455	2.284	-33,9
	F	10.843	8.856	-18,3	18	19	1)
	T	62.531	40.538	-35,2	3.473	2.303	-33,7

1) Valeur non calculée

Tableau 81 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe, pour l'ensemble des provinces de Liège et du Luxembourg, en 1947 et en 1961

Branche d'activité		1947	1961	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	51.688	31.682	-20.006	-38,7
	F	10.843	8.856	- 1.987	-18,3
	T	62.531	40.538	-21.993	-35,2
Sylviculture, chasse et pêche	M	3.455	2.284	- 1.171	-33,9
	F	18	19	+ 1	1)
	T	3.473	2.303	- 1.170	-33,7
Industrie	M	206.825	181.171	-25.654	-12,4
	F	40.964	30.198	-10.766	-26,3
	T	247.789	211.369	-36.420	-14,7
Services	M	110.104	111.786	+ 1.682	+ 1,5
	F	57.181	74.586	+17.405	+30,4
	T	167.285	186.372	+19.087	+11,4
Total	M	372.072	326.923	-45.149	-12,1
	F	109.006	113.659	+ 4.653	+ 4,3
	T	481.078	440.582	-40.496	- 8,4

1) Valeur non calculée

La contraction de l'emploi dans les secteurs primaires et secondaires n'a pu au total, être compensée par la création de nouveaux emplois dans le secteur des services. En conséquence, il a fallu enregistrer une perte totale de plus de 40.000 emplois. Si nous considérons séparément l'emploi féminin, nous constatons néanmoins que les pertes d'emplois agricoles et industriels sont compensées, sinon sur-compensées, par la création de nouveaux emplois dans les services.

Le tab. 82, n° 134 nous montre que l'évolution de la population active de l'industrie et des services, ventilée selon le statut social et le sexe, est dans ses grandes lignes la même que dans les provinces du Hainaut et de Namur. Il existe cependant une différence assez nette en ce qui concerne les aides occupés dans le secteur des services. Alors que dans les provinces du Hainaut et de Namur, les nouveaux emplois dans les services se répartissent, en termes relatifs, à parts égales entre les auxiliaires masculins et féminins, nous constatons que, dans l'ensemble des provinces de Liège et de Luxembourg, le nombre d'aides féminines, a augmenté de moitié environ, mais que le nombre d'aides masculins a quelque peu diminué. Si nous examinons les provinces séparément, la diminution du nombre d'auxiliaires masculins semble se localiser entièrement dans la province de Liège. Dans la province du Luxembourg, le nombre d'auxiliaires masculins a augmenté d'un quart. L'accroissement du nombre d'aides féminines est également plus important dans le Luxembourg, où il atteint environ 120 % contre un peu plus de 40 % à Liège. Bien qu'il ne soit pas exclu que cette forte augmentation des effectifs globaux de la main-d'oeuvre auxiliaire employée dans le secteur des services dépende, dans cette région également, d'une adaptation insuffisante de certains éléments des services à la régression de l'emploi dans les secteurs moteurs de l'économie, le développement du tourisme dans les Ardennes est probablement une explication plus valable de l'accroissement du nombre d'aidants. En effet, le développement du tourisme entraîne principalement une augmentation de l'emploi dans le commerce de détail et la restauration où une partie importante du travail est effectuée par de la main-d'oeuvre familiale.

#### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

Il ressort de l'analyse précédente, que, dans les provinces de Liège et du Luxembourg, l'évolution de l'emploi non-agricole, industriel en particulier, est relativement peu favorable, mais moins défavorable pourtant que dans la région précédente. Il serait toutefois inexact d'en conclure qu'il

n'y a guère plus de possibilité que dans les provinces du Hainaut et de Namur d'abandonner l'agriculture. En effet, on peut déduire des chiffres relatifs aux migrations ainsi qu'au chômage que jusque vers 1960 en tout cas, les besoins en main-d'oeuvre pour des emplois non-agricoles ont été importants. Il ressort du tab. 83, p. 135 qu'entre 1948 et 1955, même les migrations intérieures ont laissé un solde positif pour l'ensemble de la région - pour la province du Luxembourg, ce solde était négatif pendant cette période comme pendant les années antérieures - tandis que les migrations extérieures se sont toujours soldées par un excédent considérable de l'immigration. Le solde total des migrations a donc été nettement positif, sauf pendant les toutes dernières années. En ce qui concerne le taux du chômage, les deux provinces sont restées dans leur ensemble, tant en 1953 qu'en 1957, en-deçà de la moyenne du Royaume, bien que la différence entre le taux du chômage de l'ensemble du pays et celui du Luxembourg ait été minime en 1957 par suite de l'importance relative du chômage dans les arrondissements de Bastogne, Marche-en-Famenne et Neufchâteau (1).

Pour l'explication de cette opposition entre le recul de la population active occupée dans l'industrie et le taux généralement faible du chômage dans cette région il peut être renvoyé aux considérations sur la faiblesse du taux de natalité des provinces du Hainaut et de Namur au cours des années 30, faiblesse qui nous semble être la cause principale de la régression de la population industrielle active de cette région. Dans les provinces de Liège et du Luxembourg également, le nombre peu élevé de naissances enregistré pendant les années précédant la deuxième guerre mondiale doit être considéré comme une cause importante de la contraction de la population active occupée dans l'industrie entre 1947 et 1961.

On peut admettre que, également, dans les provinces considérées, l'attrait du secteur non-agricole n'a pas été faible pour les ouvriers agricoles. Le nombre d'ouvriers agricoles a diminué ici plus que partout ailleurs, et la régression du nombre d'aides ne doit pas non plus être qualifiée de faible si on la compare à ce qui se passe dans les autres régions. Si le nombre de chefs d'exploitation agricole n'a pas accusé un recul plus net, c'est avant tout parce que, comme dans la région précédente, un grand nombre de femmes ont pris en charge la direction d'une exploitation agricole; elles s'y sont résolues parce que l'époux, jusqu'alors chef de l'exploitation, a trouvé son emploi principal en dehors de l'agriculture ou qu'une autre exploitation agricole a été rendue disponible par le décès d'un membre

(1) P. Lemoine et K. Tavernier, op. cit.

Tableau 82 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et dans les services, en fonction du statut, pour l'ensemble des provinces de Liège et du Luxembourg, en 1947 et en 1961

		Industrie			Services		
		1947	1961	Diffé- rence en %	1947	1961	Diffé- rence en %
Patrons	M	27.599	18.509	-32,9	27.015	26.575	- 1,6
	F	3.526	1.372	-61,1	14.621	18.624	+27,4
	T	31.125	19.881	-36,1	41.636	45.199	+ 8,6
Employés	M	21.561	26.225	+21,6	48.366	58.491	+20,9
	F	5.517	6.054	+ 9,7	20.680	31.347	+51,6
	T	27.078	32.297	+19,2	69.046	89.838	+30,1
Ouvriers	M	155.153	134.783	-13,1	32.364	24.426	-24,5
	F	30.807	21.880	-29,0	16.506	16.568	+ 0,4
	T	185.960	156.663	-15,8	48.870	40.994	-16,1
Aides	M	2.512	1.654	-34,2	2.359	2.294	- 2,8
	F	1.114	892	-19,9	5.374	8.047	+49,7
	T	3.626	2.546	-29,8	7.733	10.341	+33,7
Total	M	206.825	181.171	-12,4	110.104	111.786	+ 1,5
	F	40.964	30.198	-26,3	57.181	74.586	+30,4
	T	247.789	211.369	-14,7	167.285	186.372	+11,4

Tableau 83 - Excédents de la migration intérieure et extérieure et excédent de la migration totale, en o/oo de la population totale des provinces de Liège et du Luxembourg, pour la période 1948-1963

Période	Migration intérieure solde	Migration extérieure solde	Migration totale solde	Population totale	Migration totale solde en o/oo
1948 - '51	+ 3.760	+ 7.203	+10.963	1.187.075 <sup>1)</sup>	+9,2
1952 - '55	+ 3.241	+ 4.658	+ 7.899	1.204.433 <sup>2)</sup>	+6,6
1956 - '59	+ 5.373	+13.204	+ 7.831	1.222.213 <sup>3)</sup>	+6,4
1960 - '63	+10.537	+ 6.217	- 4.320	1.220.374 <sup>4)</sup>	-3,5

1) le 31-12-'49

2) le 31-12-'53

3) le 31-12-'57

4) le 31-12-'61

Tableau 84 - Volume de la population agricole ayant émigré ou immigré, de 1948 à 1963, dans les provinces de Liège et du Luxembourg, en valeur absolue et en % de la population totale ayant émigré ou immigré

	1 Total	2 Population agricole	3 en %	4 Population agricole active masculine en % (1)	5 Coefficient de concentration (col.3 / col.4 x 100)
<u>Luxembourg</u>					
Population émigrée	11.197	638	5,7	27,1	21
Population immigrée	14.489	724	5,0	-	-
<u>Liège</u>					
Population émigrée	87.018	1.650	1,9	8,5	22
Population immigrée	121.727	2.522	2,1	-	-

(1)  $\frac{\% \text{ de } 1947 + \% \text{ de } 1961}{2}$

de la famille dont le conjoint, déjà occupé en dehors de l'agriculture, ne voulait pas reprendre les activités pour l'une ou l'autre raison (lois sociales, impôts). La deuxième raison pour laquelle la diminution du nombre total de chefs d'exploitation est assez faible est la structure relativement favorable, comparativement à la situation de la région flamande et de la province du Brabant, de la taille des exploitations agricoles dans cette région. En 1950, 67,8 % des exploitations agricoles avaient moins de 10 ha. La diminution du nombre d'exploitations agricoles de moins de 10 ha atteint, dans les provinces de Liège et du Luxembourg, un niveau aussi élevé que dans la région précédente (tab.85, p.138). Dans ces provinces, comme dans celles du Hainaut et de Namur, le nombre d'exploitations de 5 à 10 ha a diminué de plus de 21 % entre 1950 et 1959. Le nombre, d'ailleurs peu élevé, d'exploitations horticoles accuse également une chute nette.

La population agricole des deux provinces ne semble guère avoir participé à l'émigration (tab 84, p135). Cette constatation permet de conclure que les obstacles à l'exode agricole en général, et à celui des agriculteurs indépendants en particulier, ne sont pas bien grands dans les provinces de Liège et du Luxembourg.

Les chiffres relatifs au nombre d'auxiliaires masculins par 100 exploitations agricoles, à l'ampleur du parc de tracteurs agricoles ainsi qu'à l'utilisation de trayeuses permettent de conclure que la reconversion de la main-d'oeuvre agricole à des activités non-agricoles ne s'est pas mal déroulée dans les provinces de Liège et du Luxembourg. En 1961, il y avait 18 aides masculins par 100 exploitations agricoles, ce nombre se situant entre ceux qui ont été enregistrés dans le Hainaut, dans la province de Namur et dans le Brabant. En 1959, 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha, ou horticoles de plus d'un ha, utilisaient au total 63 tracteurs agricoles, motoculteurs et jeeps, c'est-à-dire un peu moins que dans les provinces du Hainaut, de Namur et du Brabant, mais nettement plus que dans les régions flamandes. Il y avait plus de 38 trayeuses par 100 exploitations agricoles de 5 ha, c'est-à-dire proportionnellement autant dans le Brabant, mais un peu moins que dans le Hainaut et dans la province de Namur.

Il y a lieu, enfin, de formuler quelques remarques au sujet des modifications de la pyramide des âges de la population agricole active des provinces de Liège et du Luxembourg. Il ressort du tab 86, p.139 que les modifications de la pyramide des âges correspondent, tant pour les hommes que pour les femmes, largement à celles qui avaient été constatées dans la région précédente. Tout au plus peut on dire que le vieillissement de la population agricole active masculine est un peu plus marqué dans les provinces de Liège et du Luxembourg. L'augmentation du pourcentage des hommes de 25 à 39 ans est plus faible, tandis que la diminution du pourcentage des hommes de 40 à 49 ans et l'augmentation du pourcentage des hommes de 50 à 64 ans sont plus nettes ici que dans les provinces du Hainaut et de Namur. Cette différence est probablement due au fait que le nombre d'agriculteurs indépendants et de travailleurs agricoles d'âge moyen quittant l'agriculture est plus élevé dans les provinces de Liège et de Luxembourg que dans celles du Hainaut et de Namur. Cette dernière différence est elle-même probablement due à la moins bonne structure de la taille des exploitations agricoles dans la première de ces deux régions.

En ce qui concerne les femmes, il est frappant de constater que le pourcentage des femmes de 25 à 39 ans a augmenté moins et le pourcentage des femmes de 40 à 49 ou de 50 à 64 ans a augmenté plus que dans les provinces du Hainaut et de Namur. Le vieillissement de la population active féminine est donc également plus marqué que dans les provinces du Hainaut et de Namur.

Dans l'ensemble des provinces de Liège et de Luxembourg, le nombre absolu de femmes de 25 à 64 ans employées dans l'agriculture a d'ailleurs augmenté comme dans la région précédente, bien que dans une mesure moindre (+ 6%). Si nous examinons cette évolution par province, nous constatons que le Luxembourg a vu augmenter le nombre absolu de femmes dans les trois catégories d'âge de 25 à 64 ans, tandis que la province de Liège n'a vu augmenter le nombre de femmes occupées dans l'agriculture que dans la catégorie d'âge de 25 à 39 ans. Cette différence résulte probablement du fait que dans la province de Liège, les femmes viennent grossir la population agricole active uniquement en prenant en charge la direction d'une exploitation agricole, tandis que dans le Luxembourg, ce phénomène s'accompagne également d'une participation plus large des épouses aidant leur mari dans le processus de production agricole. Cette supposition semble se confirmer par le fait que l'accroissement du nombre d'exploitantes intervenu entre 1947 et 1961 représente à Liège et dans le Luxembourg respectivement 37,4 % et 27,9 %, tandis que le nombre d'aides féminines a diminué de 54,7 % dans la province de Liège et de 33,7 % seulement dans le Luxembourg.

Tableau 85 - Evolution du nombre des exploitations agricoles, en fonction de la profession principale et de la taille, de 1950 à 1959, pour l'ensemble des provinces de Liège et du Luxembourg, en valeur absolue et en %

Taille	Agriculteurs			Horticulteurs			Producteurs occasionnels		
	1950	1959	Diffé- rence en %	1950	1959	Diffé- rence en %	1950	1959	Diffé- rence en %
	< 1 ha	256	425	+66,0	540	380	-29,6	96.064	90.068
1 - 3 ha	4.824	2.659	-44,9	134	97	-27,6	8.326	4.644	-44,2
3 - 5 ha	6.409	4.097	-36,1	23	14	-39,1	2.487	2.069	-16,8
5 - 10 ha	12.551	9.814	-21,8	8	11	1)	959	1.169	+21,9
10 - 20 ha	8.227	9.258	+12,5	2	4	1)	162	250	+54,3
20 - 30 ha	1.756	1.795	+ 2,2	-	1	1)	27	41	+51,9
30 - 50 ha	840	867	+ 3,2	-	-	-	15	35	1)
50 - 100 ha	501	495	- 1,2	-	-	-	4	13	1)
> 100 ha	69	66	- 4,3	-	-	-	1	1	1)
<b>Total</b>	<b>35.433</b>	<b>29.476</b>	<b>-16,8</b>	<b>707</b>	<b>507</b>	<b>-28,3</b>	<b>-108.045</b>	<b>106.290</b>	<b>- 1,6</b>

1) Valeur non calculée

Tableau 86 - Répartition de la population agricole active, en fonction de l'âge et du sexe, pour l'ensemble des provinces de Liège et du Luxembourg, les 31.12.1947 et 31.12.1961 (en %)

Classe d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1961	1947	1961
jusqu'à 14 ans inclus	0,7	0,7	1,1	0,5
de 15 à 19 ans	8,8	5,0	13,6	7,2
de 20 à 24 ans	9,4	6,7	14,6	10,2
de 25 à 39 ans	23,1	27,8	21,5	30,0
de 40 à 49 ans	19,2	17,8	14,9	19,3
de 50 à 64 ans	25,9	34,6	23,3	27,9
65 ans et plus	13,0	7,2	10,9	5,0
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0

### III PARTIE - GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

#### Introduction

Il se justifie certainement de diviser, pour l'analyse de l'évolution de l'emploi agricole, le Grand-Duché de Luxembourg en deux parties : l'une, au nord, serait essentiellement agricole (Ösling et Gutland) et l'autre, au sud, petite et fortement industrialisée, comprendrait également la capitale; nous avons pourtant renoncé à cette division, pour considérer le Grand-Duché comme une seule région dans l'analyse régionale, parce que les effectifs de la population active deviendraient extrêmement réduits. En outre, un grand nombre des données statistiques nécessaires ne sont disponibles que pour le pays dans son ensemble.

Grâce à l'amabilité du "Service central de la statistique et des études économiques", nous avons pu disposer de quasi toutes les données statistiques que nous avons utilisées également pour la Belgique et les Pays-Bas. Bien qu'il faille faire preuve de la prudence nécessaire en comparant les statistiques de divers pays, il est indéniable que l'accès aux mêmes espèces de données pour les trois pays du Benelux a donné plus de valeur à notre rapport.(1)

#### Analyse statistique

La population agricole active totale du Luxembourg a diminué de plus de 45 % entre 1947 et 1960 (tab 87, p 142.) La diminution a été beaucoup plus forte pour les femmes (-56,3 %) que pour les hommes (-37,2 %). La contraction des effectifs de la population agricole active varie également très fort selon les diverses catégories sociales. Le recul le plus net s'est manifesté chez les ouvriers (-68,2 %), la diminution est moins forte dans la main-d'oeuvre auxiliaire (-52,3 %), tandis que le nombre de chefs d'exploitation agricole n'a même pas diminué d'un quart (-23,2 %). Dans les trois catégories précitées, la contraction de la population active féminine est beaucoup plus marquée que celle de la population masculine. Nous soulignerons notamment la régression nette (34,3 %) du nombre de chefs d'entreprise féminins en constatant qu'elle est beaucoup plus forte que celle qui a été constatée pour la même catégorie dans les régions belges.

---

(1) Terminé dans le courant de l'année 1966.

Dans quelques régions, on a même pu constater une augmentation nette du nombre de chefs féminins d'exploitation agricoles.

Le nombre total de travailleurs occupés dans la sylviculture, la chasse et la pêche a diminué de plus de 26 %, par suite surtout d'un recul considérable du nombre d'ouvriers.

Le tab 88, p<sup>143</sup> nous permet de constater que la création de nouveaux emplois dans l'industrie et le secteur des services n'a pas suffi à compenser les pertes d'emplois dans le secteur primaire. La diminution du nombre total d'emplois féminins est plus grande même que celle des emplois masculins. Cela résulte non seulement de la plus forte diminution du nombre d'emplois féminins dans l'agriculture et l'élevage, mais aussi du recul de l'emploi féminin dans l'industrie. En revanche, le nombre d'emplois féminins a augmenté notablement plus que le nombre d'emplois masculins dans les services. Cette différence dans l'évolution du nombre d'hommes et de femmes employés dans les différentes branches d'activités a modifié la répartition par sexe. Dans l'agriculture et l'élevage, les femmes représentaient en 1960  $\frac{1}{3}$  de la population active totale, tandis qu'elles en représentaient  $\frac{2}{7}$  en 1947. Dans l'industrie, 7 % de la population active étaient composés de femmes en 1960, tandis que cette proportion était de plus de 9 % en 1947. Le secteur des services employait en 1960 presque autant d'hommes que de femmes, tandis qu'en 1947, les femmes représentaient 40 % de la population active.

Si nous examinons l'évolution du nombre de personnes actives appartenant aux diverses catégories professionnelles dans l'industrie et les services, nous sommes frappés surtout par les différences existant entre l'industrie et les services ainsi qu'entre la population active masculine et féminine (tab 89, p<sup>144</sup>). Le nombre total de chefs d'entreprises a décré dans l'industrie - plus encore que dans le secteur agricole -, tandis qu'il a augmenté de plus de 10 % dans le secteur des services. Le nombre total d'ouvriers et d'aides a augmenté dans l'industrie et diminué dans le secteur des services. Le nombre de chefs féminins d'entreprises industrielles a diminué deux fois plus que celui de leurs collègues masculins; dans le secteur des services, une légère diminution du nombre de chefs d'entreprises masculins va de pair avec un accroissement, de plus de la moitié, du nombre de chefs d'entreprises féminins. Dans les deux branches d'activités, le nombre d'employées a augmenté deux fois plus que celui des employés. La contraction de la population active féminine que nous venons de constater dans l'industrie, n'a donc pas affecté les employés. Le nombre d'ouvrières

Tableau 87 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture et l'élevage et dans la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction du statut et du sexe, au Grand-Duché de Luxembourg, en 1947 et en 1960

Statut		Agriculture et élevage			Sylviculture, etc.		
		1947	1960	Diffé- rence en %	1947	1960	Diffé- rence en %
Patrons	M	9.525	7.458	-21,7	4	16	1)
	F	1.250	821	-34,3	-	-	-
	T	10.775	8.279	-23,2	4	16	1)
Employés	M	5	39	1)	113	95	-15,9
	F	1	2	1)	1	1	1)
	T	6	41	1)	114	96	-15,8
Ouvriers	M	3.756	1.313	-65,0	383	250	-34,7
	F	683	98	-85,7	-	5	1)
	T	4.439	1.411	-68,2	383	255	-33,4
Aides	M	6.854	3.832	-44,1	-	-	-
	F	12.501	5.393	-56,9	-	2	1)
	T	19.355	9.225	-52,3	-	2	1)
Total	M	20.140	12.642	-37,2	500	361	-27,8
	F	14.435	6.314	-56,3	1	8	1)
	T	34.575	18.956	-45,2	501	369	-26,3

1) Valeur non calculée

Tableau 88 - Répartition de la population active, par branche d'activité et par sexe, au Grand-Duché de Luxembourg, en 1947 et en 1960

Branche d'activité		1947	1960	Différence	
				en valeur absolue	en %
Agriculture et élevage	M	20.140	12.642	-7.498	-37,2
	F	14.435	6.314	-8.121	-56,3
	T	34.575	18.956	-15.619	-45,2
Sylviculture, chasse et pêche	M	500	361	- 139	-27,8
	F	1	8	+ 7	1)
	T	501	369	- 132	-26,3
Industrie	M	48.566	52.601	+4.035	+ 8,3
	F	4.849	4.045	- 804	-16,6
	T	53.415	56.646	+3.231	+ 6,0
Services	M	26.937	28.299	+1.362	+ 5,1
	F	18.860	24.205	+5.345	+28,3
	T	45.797	52.504	+6.707	+14,6
Total	M	96.143	93.903	-2.240	- 2,3
	F	38.145	34.572	-3.573	- 9,4
	T	134.288	128.475	-5.813	- 4,3

1) Valeur non calculée

Tableau 89 - Répartition de la population active occupée dans l'industrie et dans les services, en fonction du statut et du sexe, au Grand-Duché de Luxembourg, en 1947 et en 1960

Statut		Industrie			Services		
		1947	1960	Différence en %	1947	1960	Différence en %
Patrons	M	6.129	4.562	-25,6	5.813	5.434	- 6,5
	F	933	474	-49,2	2.394	3.628	+51,5
	T	7.062	5.036	-28,7	8.207	9.062	+10,4
Employés	M	4.289	5.832	+36,0	12.106	17.804	+47,1
	F	514	895	+74,1	5.086	8.905	+75,1
	T	4.803	6.727	+40,1	17.192	26.709	+55,4
Ouvriers	M	38.144	42.149	+10,5	8.714	4.866	-44,2
	F	2.672	1.962	-26,6	8.128	8.935	+ 9,9
	T	40.816	44.111	+ 8,1	16.842	13.801	-18,1
Aides	M	4	58	1)	304	195	-35,9
	F	730	714	- 2,2	3.252	2.737	-15,8
	T	734	772	+ 5,2	3.556	2.932	-17,5
Total	M	48.566	52.601	+ 8,3	26.937	28.299	+ 5,1
	F	4.849	4.045	-16,6	18.860	24.205	+28,3
	T	53.415	56.646	+ 6,0	45.797	52.504	+14,6

1) Valeur non calculée

occupées dans l'industrie a cependant accusé un net recul, tandis que le nombre d'ouvriers y a augmenté de plus de 10 %. La situation est exactement inverse dans le secteur des services. Le nombre d'ouvrières a augmenté tandis que celui des ouvriers a considérablement diminué. Dans la catégorie des auxiliaires, nous constatons qu'une augmentation du nombre, d'ailleurs peu élevé, des auxiliaires masculins s'accompagne d'une légère diminution du nombre d'auxiliaires féminines dans l'industrie et que dans le secteur des services la diminution du nombre d'auxiliaires masculins est deux fois plus forte que celle du nombre d'auxiliaires féminines.

### Examen détaillé de l'évolution de l'emploi agricole

On ne peut, pas plus dans le Grand-Duché que dans les régions belges où l'emploi non-agricole était en régression, conclure purement et simplement que la situation est défavorable pour l'exode de la population active agricole. En effet, bien que le nombre d'emplois nouveaux offerts en dehors de l'agriculture entre 1947 et 1960 n'ait pas atteint le chiffre de 10.000 - alors que le nombre d'emplois diminuait d'environ 15.600 unités dans l'agriculture et l'élevage -, les données relatives aux migrations extérieures et au chômage permettent de considérer qu'au Luxembourg, l'emploi a en général évolué dans un sens très favorable au cours des années 50. Il ressort du tab 90 p. 147 qu'entre 1953 et 1964, l'immigration a toujours été nettement excédentaire par rapport à l'émigration. Si l'on compare la moyenne annuelle des chômeurs ou même le nombre maximum de chômeurs inscrits au cours d'une année déterminée au nombre total de salariés (plus ou moins 90.000), il s'avère que le chômage a été quasi nul entre 1949 et 1963 (tab. 91, p. 147).

On peut donc admettre que l'attrait considérable des secteurs non-agricoles a incité la main-d'oeuvre agricole à quitter cette catégorie d'activité. L'analyse statistique ci-dessus a déjà montré que de très nombreux travailleurs agricoles ont répondu à ces offres d'emploi émanant du secteur non-agricole, mais que cette réponse était moins franche de la part des aides agricoles familiaux et moins franche encore de la part des chefs d'exploitations agricoles.

Par ailleurs, la diminution du nombre d'agriculteurs indépendants au Luxembourg ne peut certainement pas être qualifiée de faible si on la compare à la situation des régions précédentes, d'autant plus que

la structure de la taille des exploitations agricoles y est relativement favorable. En 1950, 62 % environ de toutes les exploitations agricoles de plus d'un ha exploitaient une superficie de 1 à 10 ha; ce pourcentage est moins élevé que celui du nombre de petites exploitations agricoles dans la plupart des régions belges et dans quelques régions néerlandaises. Il ressort du tab 92, p<sup>147</sup> que le nombre total d'exploitations agricoles, y compris celles dont la gestion constitue une profession accessoire, a diminué d'environ 20 % entre 1950 et 1959. Si nous examinons l'évolution du nombre d'exploitations agricoles par classe de grandeur, nous constatons que ce nombre diminue même nettement dans ces catégories de 10 à 20 ha.

Peut-on pour autant considérer que la reconversion des emplois agricoles aux emplois non-agricoles a atteint un niveau satisfaisant au Luxembourg ? Nous ne pouvons malheureusement pas prendre nettement position sur ce point. Le développement de la mécanisation agricole laisse présumer que l'agriculture luxembourgeoise a déjà substitué, dans une très large mesure, le capital au travail. En 1959, il y avait plus de 86 tracteurs agricoles par 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha (y compris les exploitations gérées à titre de profession accessoire). Ce nombre doit être considéré comme très élevé, comparativement à celui qui a pu être relevé dans les régions précédemment examinées. La proportion des trayeuses est également très élevée, puisqu'en 1959, il y en avait plus de 61 par 100 exploitations agricoles de plus de 5 ha.

D'autre part, la présence d'un nombre relativement grand d'aides masculins dans l'agriculture et l'élevage permet de supposer que l'exode de la main-d'oeuvre agricole n'a certainement pas encore atteint son point final. Si l'on établit un rapport entre le nombre d'auxiliaires masculins occupés dans l'agriculture et l'élevage au 31 décembre 1960 et le nombre total d'exploitations agricoles de plus d'un ha - y compris celles qui sont exploitées à titre de profession accessoire - en 1960, on constate qu'il y a environ 38 auxiliaires masculins par 100 exploitations. Ce nombre doit être considéré comme élevé, comparativement à celui qui avait pu être enregistré dans les autres régions.

La présence de ce grand nombre d'auxiliaires masculins peut probablement s'expliquer par l'inégale distribution de l'emploi non-agricole dans le Grand-Duché. Cette inégalité peut se déduire de l'ample variation du pourcentage des "navetteurs" rencontrés dans les diverses parties du Luxembourg. Le sud du pays comprend des cantons où en 1960, plus de la moitié de la population active travaillait hors de sa commune de résidence, mais dans les cantons de Clervaux, de Vianden et de Wiltz, le pourcentage des "navetteurs" était respectivement de 12, 13 et 19 %. La plupart des centres d'emploi

Tableau 90 - Excédents de la migration extérieure au Grand-Duché du Luxembourg, de 1953 à 1964, en valeur absolue et en % de la population totale

Période	Excédent de la migration extérieure	Population totale	Excédent de la migration extérieure en ‰
1953 - '56	+ 6.419	307.700 <sup>1)</sup>	+20,9
1957 - '60	+ 9.342	322.043 <sup>2)</sup>	+29,0
1961 - '64	+12.208	323.971 <sup>3)</sup>	+37,7

1) le 31-12-'54

2) le 31-12-'58

3) le 31-12-'62

Tableau 91 - Nombre annuel moyen (1) et nombre annuel maximum des chômeurs, au Grand-Duché du Luxembourg, au cours de la période 1949-1963 (2)

Année	Nombre moyen	Nombre maximum	Année	Nombre moyen	Nombre maximum	Année	Nombre moyen	Nombre maximum
1949	18	36	1954	64	815	1959	25	216
1950	38	243	1955	39	309	1960	29	272
1951	29	332	1956	43	539	1961	48	174
1952	26	236	1957	11	134	1962	22	93
1953	34	156	1958	29	174	1963	109	1090

(1) Nombre des jours chômés divisé, pour chaque année, par le nombre des jours ouvrables.

(2) Annuaire statistique de 1960 et de 1964.

Tableau 92 - Evolution du nombre des exploitations agricoles en fonction de la taille, au Grand-Duché du Luxembourg, en valeur absolue et en %, au cours de la période 1950-1959

Taille	1950	1959	Différence en %
2 - 3 ha	1.950	898	-41,8
3 - 5 ha	1.857	1.154	-37,9
5 - 10 ha	2.844	1.989	-30,1
10 - 20 ha	3.270	2.828	-13,5
20 - 30 ha	1.222	1.468	+20,1
30 - 50 ha	570	733	+28,6
> 50 ha	140	169	+20,7
<b>Total</b>	<b>11.445</b>	<b>9.239</b>	<b>-19,3</b>

non-agricole se situent dans le sud. S'il s'avérait, en outre, que la plus large diffusion de la petite exploitation agricole dans le nord du Luxembourg faisait croître le pourcentage des travailleurs masculins agricoles non-indépendants représenté par les aides, il serait clair que les possibilités de départ sont assez peu favorables pour cette dernière catégorie de travailleurs.

Le tab 93, p150 donne un aperçu de la pyramide des âges de la population active, masculine et féminine, occupée dans l'ensemble de l'agriculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche entre 1947 et 1960. Comme le nombre de travailleurs masculins occupés dans la sylviculture, la chasse et la pêche, ne représente même pas 3 % du nombre total des hommes occupés dans le secteur primaire - ce pourcentage est même plus faible encore pour les femmes - il semble justifié de tirer des chiffres du tab 93, p150 quelques conclusions en ce qui concerne les modifications de la pyramide des âges de la seule population agricole active.

Le vieillissement de la population agricole active tant masculine que féminine est net. Cela devient plus évident encore quand on pense que l'accroissement de la proportion des hommes de 25 à 34 ans et le maintien du pourcentage des femmes de la même catégorie d'âge ne sont pas tout à fait conformes à la réalité. Le pourcentage des personnes âgées de 25 à 34 ans était anormalement bas en 1947 par suite de la faible natalité des années suivant la première guerre mondiale. La même cause est responsable du niveau peu élevé du pourcentage des personnes de 35 à 44 ans en 1960, ce qui permet d'expliquer en grande partie la régression du pourcentage de cette catégorie d'âge entre 1947 et 1960. Dans la plupart des régions belges, nous avons constaté cette diminution dans la catégorie d'âge de 40 à 49 ans. Nous avons alors supposé que la contraction de la population agricole active de cet âge pourrait être due au fait que certains travailleurs agricoles éprouvent, quand leurs enfants grandissent, un besoin plus grand d'exercer une profession mieux rémunérée en dehors de l'agriculture. Sans prétendre que ce facteur ne joue absolument aucun rôle, nous pouvons fort bien admettre que, dans les régions belges également, il faut imputer au nombre peu élevé de naissances entre 1914 et 1918, la régression du pourcentage de la population agricole active représentée par la catégorie d'âge de 40 à 49 ans, régression qui a affecté les hommes aussi bien que les femmes, bien qu'elle soit moins marquée pour ces dernières.

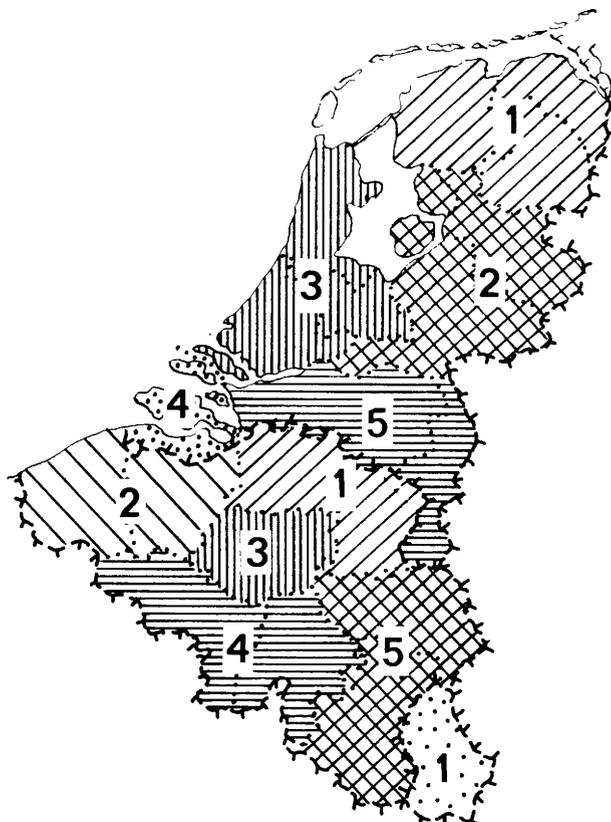
Le vieillissement de la population active est plus net au Luxembourg que dans les régions précédemment examinées parce que, différant en cela de la situation constatée dans toutes ces régions, le pourcentage de la population agricole active représentée par les hommes et les femmes âgées de 65 ans au moins a également augmenté au Luxembourg. Cela dépend probablement de l'insuffisance des dispositions en matière de retraite.

---

Tableau 93 - Répartition de la population active occupée dans l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche, en fonction de l'âge et du sexe, au Grand-Duché du Luxembourg, les 31.12.1947 et 31.12.1960 (en %)

Classe d'âge	Hommes		Femmes	
	1947	1960	1947	1960
jusqu'à 14 ans inclus	0,5	0,2	0,4	0,1
de 15 à 19 ans	9,9	5,9	8,4	6,6
de 20 à 24 ans	11,4	7,0	11,5	8,7
de 25 à 34 ans	15,2	16,2	17,5	17,5
de 35 à 44 ans	17,7	13,9	20,1	17,4
de 45 à 54 ans	16,8	20,8	19,9	21,7
de 55 à 64 ans	14,8	20,7	14,3	18,0
65 ans et plus	13,6	15,4	8,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

CARTE DES REGIONS DU BENELUX



NEDERLAND



1. Groningen, Friesland, Drente
2. Overijssel, Gelderland
3. Utrecht, Noord-Holland, Zuid-Holland
4. Zeeland
5. Noordbrabant, Limburg

BELGIQUE/BELGIË



1. Antwerpen, Limburg
2. Oost-Vlaanderen, West-Vlaanderen
3. Brabant
4. Hainaut, Namur
5. Liège, Luxembourg



1. GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

# Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
N° 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F D <sup>(1)</sup>
N° 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F D <sup>(1)</sup>
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F D <sup>(1)</sup>
N° 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F <sup>(1)</sup> D <sup>(1)</sup>
N° 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F <sup>(1)</sup> D <sup>(2)</sup>
N° 7	Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F D
N° 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F <sup>(1)</sup> D
N° 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D
N° 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F <sup>(1)</sup> D <sup>(3)</sup>

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D en prép.
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D en prép.
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D en prép.
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D en prép.
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F en prép. D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D en prép.
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D en prép.
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D en prép.
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F en prép. D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D en prép.
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D

		Date	Langues
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D en prép.
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D en prép.
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne		F en prép. D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D en prép.

